

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 8 DÉCEMBRE 2017

VOLUME 47

Gabrielle Clément, s.o.
Ann Montpetit, s.o.b.

Sténographes officielles
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me DONALD BOURGET

Me PAUL CRÉPEAU

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER,

Procureure générale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées..... 4
Préliminaires..... 5
Pierre Saint-Antoine et Denis Blanchard..... 7
Ellen Gabriel Katsisakwas..... 160

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-190	Retour de l'engagement E-190 : Recommandations des 10 dernières années du Commissaire à la déontologie policière	8
P-312	Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik « Bring hope and restore peace, A study report on the life and concerns of Inuit Women of Nunavik »	9
P-313	Vidéo corporative École nationale de police du Québec	10
P-314	Présentation PowerPoint	11
P-312	Inventaire des formations collégiales et École nationale de police du Québec favorisant l'ouverture à la diversité autochtone	67
P-315	Itinéraire de la formation d'un policier en lien avec l'ouverture à la diversité autochtone	81
P-316	Présentation Ellen Gabriel Katsitsakwas	240

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 Veuillez vous lever. Vous pouvez vous asseoir. La
4 Commission sur les relations entre les Autochtones
5 et certains services publics au Québec, présidée
6 par l'honorable Jacques Viens, est maintenant
7 ouverte.

8 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

9 Alors bonjour. Bienvenue. Me Crépeau, je
10 comprends que vous représentez la Commission ce
11 matin?

12 **Me PAUL CRÉPEAU,**

13 **PROCUREUR POUR LA COMMISSION :**

14 Monsieur le Commissaire, oui. C'est exact.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Me Boucher qui est toujours avec nous pour le
17 procureur général...

18 **Me MARIE-PAULE BOUCHER,**

19 **PROCUREURE POUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC :**

20 Bonjour.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... du Québec. Bonjour, Me Boucher. Alors, quel
23 est le programme de la journée, Me Crépeau?

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Alors ce matin, pour l'École Nationale de police,

1 monsieur... messieurs Blanchard et Saint-Antoine
2 qui se présenteront tout à l'heure qui vont venir
3 nous faire la présentation des travaux de l'École,
4 leur positionnement au niveau de la formation. On
5 est toujours... on traite de questions de
6 formation, alors pour l'avant-midi, cet après-midi,
7 je... Madame Ellen Gabriel Katsitsakwas est ici
8 cet après-midi. Malheureusement, je ne peux pas
9 vous dire lequel de mes collègues va être là, je
10 n'ai pas pris ce renseignement-là et j'ai compris
11 que ce sera notre dernière journée d'audience en
12 deux mille dix-sept (2017). Je vous laisserai
13 peut-être expliquer les suites des événements.
14 Alors, je suis prêt à commencer, moi, ce matin avec
15 les témoins. Alors je vais demander à madame la
16 greffière de les assermenter.

17 -----

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Pierre Saint-Antoine
2 Directeur Affaires Institutionnelles
3 École Nationale de police du Québec
4 Assermenté

5 -----

6 Denis Blanchard
7 Directeur des activités et de la formation sur mesure
8 École Nationale de police du Québec
9 Assermenté

10 -----

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Je vous écoute avec beaucoup d'intérêt.

13 **Me PAUL CRÉPEAU:**

14 Alors avant même de débiter, j'aurais pu le faire
15 avant l'assermentation des témoins. On a des
16 retours d'engagements et ce sont des pièces qui ont
17 été demandées, alors je voudrais peut-être les
18 déposer. Ce n'est pas en relation avec les
19 témoignages des gens de l'École, ce matin, ici.

20 J'aimerais déposer, suite à l'engagement qui a été
21 pris par le commissaire à la déontologie policière,
22 monsieur Marc-André Dowd. L'engagement était le
23 numéro cent quatre-vingt-dix (190). Alors celui-ci
24 nous a répondu par courrier. Il nous a envoyé les
25 documents, alors peut-être à l'écran,

1 Madame Harvey, la pièce qui était la lettre et
2 voici la réponse du commissaire, monsieur Dowd et
3 ce sera sous... la réponse à l'engagement qui va
4 devenir la pièce P-190. Alors on voit à l'écran,
5 c'est la lettre du commissaire qui est accompagnée
6 d'une dizaine de pièces, de réponses qu'on lui
7 demandait, alors sous P-190.

8 ***** PIÈCE COTÉE P-190 *****

9 Et un autre... une autre demande qui nous avait
10 été faite alors suite aux témoignages de madame
11 Pascale La Neuville et Annie Baron de l'Association
12 des femmes inuites du Nunavut Saturviit, nous avons
13 reçu des documents qui étaient demandés. Voilà,
14 alors il s'agit de la page... frontispice de... du
15 document demandé. Alors, j'aimerais qu'elle soit
16 cotée sous P-191.

17 ***** PIÈCE COTÉE P-191 *****

18 **LA GREFFIÈRE :**

19 Est-ce que c'est un engagement?

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 Excusez-moi. Vous avez raison. Il faut juste le
22 relayer avec le témoignage. Ce n'était pas un
23 engagement. Je vais retrouver le courriel, c'est
24 parce que c'est une de mes collègues qui me demande
25 de déposer la pièce ce matin. C'est ici, là.

1 Attendez, voilà. Le document de Saturviit est une
2 pièce supplémentaire qu'on dépose avec le témoignage
3 de madame La Neuville et Saturviit. Alors, il
4 faudra lui donner une nouvelle... une nouvelle...

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 312.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 P-312. Excusez-moi.

9 ***** PIÈCE COTÉE P-312 *****

10 **LA GREFFIÈRE :**

11 Parfait.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 Madame La Neuville et Baron ont témoigné ici le
14 vingt-huit (28) septembre deux mille dix-sept
15 (2017). Alors ça complète pour le dépôt des pièces,
16 monsieur le commissaire. On peut commencer ce
17 matin. Bonjour messieurs. Pour nous faciliter la
18 vie, nous avons trois (3) pièces qu'on va utiliser
19 ce matin et je pense qu'on peut immédiatement
20 projeter la première qui est... Non, c'est la
21 vidéo, hein? On s'était dit on va commencer alors
22 effectivement, par la projection des pièces, c'est
23 un peu plus compliqué, monsieur le commissaire, j'ai
24 compris, vous nous avez amené ce matin une vidéo
25 corporative?

1 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

2 Tout à fait qui, monsieur le commissaire, trace
3 vraiment un portrait très rapide en trois (3)
4 minutes et quelques secondes de ce qu'est l'École
5 nationale de police du Québec. Donc vaut mieux
6 voir les choses avant d'en parler et donc
7 regardons-le avant tout.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Très bien.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 Alors on peut lui donner tout de suite P...

12 **LA GREFFIÈRE :**

13 Trois cent treize (313)?

14 ***** PIÈCE COTÉE P-313 *****

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 Merci et nous sommes prêts pour la vidéo.

17 (ÉCOUTE DE LA VIDÉO)

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 Merci. Alors Monsieur St-Antoine, Monsieur
20 Blanchard, je comprends, en fait, que la vidéo,
21 vous avez expliqué aussi que c'est tout frais, là,
22 que ça sort des presses de l'École tout à fait
23 récemment, là?

24 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

25 Tout à fait. Donc effectivement, on voulait

1 apporter cette vidéo-là ce matin pour donner une
2 image rapide de ce que fait l'École nationale de
3 police du Québec. Souvent, ce sont des éléments
4 qui sont méconnus, alors de le voir en image, ça
5 permet de voir mieux ce qu'est l'École.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Merci. Alors je vous invite maintenant... Je
8 comprends que vous nous avez apporté aussi une
9 projection PowerPoint qui est maintenant à l'écran
10 sous la pièce P-314? On la cote immédiatement et
11 je... c'est votre présentation. Je vous laisse
12 aller, messieurs. Peut-être choisir qui va
13 présenter l'École de quelle façon?

14 ***** PIÈCE COTÉE P-314 *****

15 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

16 Alors merci de nous accueillir, Monsieur le
17 Commissaire. Donc, il nous fait plaisir comme
18 représentant de l'École nationale de police du
19 Québec de vous faire un peu une tournée de ce
20 qu'est l'itinéraire des policiers québécois pour
21 devenir policiers tout en parlant également
22 aujourd'hui de l'itinéraire de nos policiers
23 autochtones qui sont en formation à l'École et de
24 parler de nos principaux mandats et comment l'École
25 nationale de police du Québec vient en soutien à la

1 formation autochtone ou à l'intégration de réalités
2 autochtones à la formation de nos policiers ou
3 futurs policiers autochtones à l'École nationale de
4 police du Québec. Je suis Pierre Saint-Antoine, le
5 directeur des affaires institutionnelles et
6 communications de l'École nationale de police du
7 Québec. Je travaille à l'École depuis vingt-huit
8 (28) ans. J'ai débuté ma carrière comme conseiller
9 en ressources humaines. J'ai fait un peu de
10 formation également à l'École pour tout de suite me
11 centrer sur tout ce qui est de la conseillanc en
12 relations publiques pour devenir le directeur des
13 affaires institutionnelles et communications au
14 début des années deux mille (2000). Je laisse mon
15 collègue, monsieur Blanchard se présenter.

16 **M. DENIS BLANCHARD :**

17 Merci, Monsieur le Commissaire. Denis Blanchard,
18 je suis le directeur des activités de formation sur
19 mesure à l'École nationale de police de Québec
20 depuis environ un an et demi. Avant, j'ai fait
21 trente-quatre (34) ans et huit (8) mois comme
22 policier à la Gendarmerie royale du Canada. J'ai
23 eu la chance durant mon service de travailler à
24 différents endroits au Canada dont au début en
25 Alberta où il y avait un territoire autochtone sur

1 le territoire qu'on servait comme policiers à
2 Morinville en Alberta. J'ai après ça été muté à
3 Ottawa, fait cinq (5) ans, muté à Kahnawake suite
4 aux incidents en quatre-vingt-douze (92) avec... en
5 collaboration avec la Sûreté du Québec, on avait...
6 on se capait le PC Delson détachement de Kahnawake
7 était en région de Châteauguay, j'ai fait un petit
8 neuf (9) mois à Kahnawake. Il y a eu une offre
9 d'aller à Régina comme instructeur alors on a fait
10 une année scolaire et on a redéménagé en
11 Saskatchewan où j'ai enseigné trois (3) ans à
12 l'Académie de la GRC. Après ça, je suis retourné à
13 Ottawa faire un autre cinq (5) ans là aux enquêtes.
14 Transféré au Québec comme responsable de
15 détachement à Drummondville et puis à la fin,
16 j'étais... Je faisais partie de l'état major de la
17 GRC. Je gérais tout le programme d'intégrité
18 frontalière et il y avait plusieurs... tous les
19 détachements du Québec tombaient sous ma
20 responsabilité dont Valleyfield. À une partie
21 aussi, on a eu une époque même de détachement de
22 Cornwall en Ontario qui se rapportait au Québec.
23 Alors tout le volet dans la région de Cornwall,
24 Valleyfield, c'est quelque chose qu'on... j'ai été
25 exposé au fil des années et puis dernièrement,

1 comme directeur à l'École, j'ai... j'ai la
2 formation sur mesure. Vous avez vu dans la vidéo,
3 plusieurs organismes publics et parapublics,
4 contrôleurs routiers, services correctionnels,
5 DSPJ, les constables spéciaux au palais de justice
6 viennent suivre la formation initiale à l'École et
7 on donne aussi la formation perfectionnement
8 professionnelles à ces gens-là. J'ai également
9 toute la police autochtone qui tombe sous ma
10 responsabilité. Puis tantôt, on va vous parler un
11 peu du CCAP, les psychologues (*inaudible*) qui font
12 les évaluations. Ça fait un peu mon historique.

13 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

14 Alors monsieur Blanchard est un bel exemple,
15 Monsieur le Commissaire, de la diversité que... qui
16 sont... qui compose notre personnel à l'École
17 nationale de police du Québec. Souvent, les gens
18 ont la perception que l'École nationale de police
19 du Québec est composée pratiquement uniquement de
20 policiers. On a, oui, beaucoup de policiers, mais
21 également des représentants de la société civile,
22 des représentants de différentes organisations
23 policières et des gens, là, qui contribuent à la
24 formation des futurs policiers, des policiers
25 actifs et l'ensemble des autres formations de

1 sécurité publique qui se donnent à l'École
2 nationale de police du Québec. Vous savez, avant
3 de devenir l'École nationale de police du Québec,
4 nous étions l'Institut de police du Québec et ce,
5 depuis mille neuf cent soixante-neuf (1969)
6 jusqu'en deux mille (2000) et le gouvernement du
7 Québec en deux mille (2000) a décidé, suite à des
8 rapports entre autres de monsieur Corbo, ancien
9 recteur de l'Université de Montréal qui avait eu un
10 mandat, à l'époque, du gouvernement de réfléchir
11 sur le système de formation policière québécois et
12 ce système-là avait été évalué comme ayant beaucoup
13 d'éclatement. Beaucoup de personnes faisaient de
14 la formation policière au Québec et pour résoudre
15 cette problématique-là, le gouvernement du Québec,
16 suite aux recommandations de monsieur Corbo, a
17 modifié la Loi sur la police en deux mille (2000)
18 pour créer l'École nationale de police du Québec.
19 Et c'est une particularité quand on regarde les
20 lois sur la police à travers le monde. Il est très
21 rare que les premiers articles d'une loi sur la
22 police parlent de formation policière et parlent de
23 compétences et d'École de police. Et ça, c'est
24 très spécifique au Québec où quand vous lisez la
25 Loi sur la police, les premiers articles vont

1 parler de bilans de formations, de plans de
2 formation que les directions de polices doivent
3 faire annuellement. Ils vont parler du mandat de
4 leur École de police et des mandats de missions de
5 cohérence que ça a. Alors la grande transformation
6 qui s'est amenée en deux mille (2000), cette
7 création de l'École nationale de police du Québec
8 là, c'est d'enrichir et d'élargir les mandats de
9 l'ancien Institut de police du Québec. Donc pour
10 se faire, il y a eu des ajouts entre autres...

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Peut-être juste demander si on peut ralentir?

13 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

14 Tout à fait, oui.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 Pour la traduction simultanée.

17 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

18 C'est la passion qui m'anime. Vous l'avez saisi.
19 Et je vais faire attention. Alors ce qui est
20 arrivé en deux mille (2000) c'est que ces ajouts-
21 là, cet élargissement-là de mandat qui a été donné
22 par le gouvernement du Québec a amené l'École à
23 aller plus loin en matière d'enquête. On a eu, par
24 exemple, des formations préalables obligatoires en
25 enquêtes, on avait une exclusivité en enquête en

1 patrouille gendarmerie, ce qui n'était pas le cas
2 avant deux mille (2000). Des ajouts en matière de
3 recherche et de réalisation d'études, un mandat
4 international, également, qui s'était ajouté pour
5 aller chercher les meilleures expertises de ce qui
6 peut se faire hors Québec pour être sûr que l'École
7 de police au Québec était au diapason de ce qui se
8 fait de mieux dans notre société puis dans les
9 autres sociétés pour faire évoluer cette formation
10 policière là. Alors on le constate par cette
11 première page de présentation là que l'École, c'est
12 une institution d'enseignement de niveau supérieur
13 donc on se situe, si vous voulez, entre les
14 collèges et les universités et en collaboration
15 avec les corps de police et les partenaires qu'on
16 appelle du continuum de formation policière. On se
17 situe donc au centre de tout cela pour faire des
18 formations de niveau postcollégial de niveau
19 universitaire en collaboration avec le réseau
20 universitaire. Nous avons trois (3) programmes
21 exclusifs de formation à l'École nationale de
22 police du Québec, soit celui de patrouille de
23 gendarmerie, d'enquête et de gestion policières.
24 On va en parler plus tard. Annuellement, nous
25 formons en neuf (9) cohortes, six cent quarante-

1 huit (648) aspirants policiers pour lesquels on
2 donne le permis d'exercice de la profession
3 policière au Québec. Une centaine de cours de
4 perfectionnement professionnel permettent aussi aux
5 trente (30) organisations policières québécoises de
6 bénéficier de formation dans le domaine du
7 perfectionnement dans plein de secteurs que ce soit
8 dans des secteurs comme la gestion, les enquêtes,
9 la patrouille-gendarmerie, la sécurité routière,
10 donc des éléments extrêmement diversifiés. Un
11 point important, depuis plusieurs années déjà,
12 depuis le milieu des années soixante-dix (70),
13 l'École est en collaboration avec un autre maître
14 d'œuvre qui est l'Université du Québec à Trois-
15 Rivières et avec l'ensemble des Universités
16 francophones québécoises pour créer un baccalauréat
17 de sécurité publique qui est actif, qui est un
18 baccalauréat de perfectionnement professionnel et
19 également un programme de deuxième cycle qui est
20 récent depuis quelques années à l'École. Alors
21 c'est une première portion qui fait mieux connaître
22 ce qu'est l'École nationale de police du Québec.
23 Plus de mille deux cents (1200) inscriptions de
24 l'École sur les huit mille cinq cents (8 500) que
25 l'on a annuellement sont concentrées dans la

1 direction de monsieur Blanchard qui est la
2 direction de formation sur mesure. Formation sur
3 mesure pour nous, c'est de la formation dans le
4 domaine de la Sécurité publique. Donc tout ce qui
5 est en dehors des trente (30) organisations
6 policières québécoises allochtones, donc ça inclut
7 la formation des services correctionnels, les
8 constables spéciaux du ministère de la sécurité
9 publique, des contrôleurs routiers québécois, de
10 toutes les agences québécoises qui ont des
11 enquêteurs pour lesquels il y a des actions qu'ils
12 doivent entreprendre en matière d'organismes
13 gouvernementaux sont sous cet élément de formation
14 là. Et également, un point important, la formation
15 des corps de polices autochtones se retrouve
16 également dans la direction de formation sur mesure
17 et comporte une bonne partie de nos éléments de
18 formation à l'École nationale de police du Québec.
19 Je l'ai abordé tantôt, l'École, c'est aussi de la
20 recherche et des services... des services-conseils
21 et cette recherche et ces services-conseils là,
22 nous disposons d'experts dans différents domaines
23 lorsque nous désirons créer, par exemple, des
24 nouveaux programmes de formation, être sur qu'on
25 est au fait des meilleures pratiques dans certains

1 secteurs. On a des experts en emploi de la force,
2 en enquête, en droit, en police communautaire, en
3 gestion. Ces gens-là sont là pour nous assurer que
4 nous avons ces meilleures pratiques-là et que dans
5 l'application de nos programmes de formation à
6 l'École nationale de police du Québec, cette vision
7 transversale là, peu importe le programme, que ce
8 soit des programmes de la direction de monsieur
9 Blanchard que ce soit les programmes en formation
10 policière, en formation initiale policière ou en
11 perfectionnement professionnel, si on parle par
12 exemple d'une façon de faire en matière d'emploi de
13 la force, en matière de pouvoir de voir, en matière
14 de sécurité routière, cette notion-là de
15 transversale doit être appliquée de la même manière
16 et nos experts-conseils sont là pour ça et ils vont
17 jusqu'au témoignage à la cour dans certains
18 dossiers pour nous assurer puis pour répondre de
19 nos formations devant différentes cours ou
20 différentes instances publiques. Également, un
21 centre de recherche qui réalise des recherches et
22 des études en lien avec la formation policière est
23 dans un objectif justement d'enrichir nos
24 formations et d'être à la fine pointe dans ce qu'on
25 peut faire à l'École nationale de police du Québec.

1 L'École, c'est aussi un centre de documentation qui
2 permet, qui est accessible pour les policiers
3 québécois et l'ensemble des clientèles de l'École
4 et qui permet donc à ces clientèles-là d'avoir
5 accès à de la documentation en ligne accessible
6 lorsqu'ils sont en formation et lorsqu'ils sont
7 retournés dans leur organisation policière. On y
8 retrouve des documents de tous types, vidéo,
9 documentation didactique, pédagogique, etc. qui
10 sont à la disposition du système policier québécois
11 pour leur permettre d'être à jour sur le plan
12 pédagogique et académique. Nous avons également un
13 Centre d'évaluation des compétences et aptitudes
14 professionnelles (CECAP) et c'est vraiment des
15 psychologues industriels qui s'occupent de
16 recrutement et de promotion au sein des
17 organisations de sécurité publique et corps de
18 police québécois. Donc quand un corps de police
19 québécois ou une organisation de sécurité publique
20 nous demande de les aider et de les soutenir en
21 matière de recrutement, de promotion dans leur
22 organisation, bien, on est là en leur faisant des
23 tests de connaissances, les appréciations par
24 simulation ,et tout ça avec notre approche
25 d'expertise dans le domaine policier ce qui nous

1 permet vraiment d'avoir cette spécialité-là, de
2 rendre ce service-là au corps de police québécois,
3 aux agences de sécurité publique au Québec, dont
4 les corps de police autochtones qui veulent
5 effectuer du recrutement ou des promotions au sein
6 de leur organisation. L'organigramme de l'École,
7 donc l'École nationale de police du Québec, deux
8 mots importants, « École » et « police » donc oui
9 nous ressemblons comme à toute institution
10 d'enseignement, une direction générale, des
11 directions de formation qui sont centrées par
12 grandes catégorisations qu'on retrouve dans
13 l'organigramme et une des directions plus
14 administratives, notre direction des ressources
15 humaines, la direction des affaires
16 institutionnelles et des communications, une
17 direction du développement et de la recherche qui
18 est une direction, naturellement, de
19 l'administration qui soutient l'ensemble de
20 l'organisation. C'est un point important sur notre
21 statut, Monsieur le Commissaire, de l'École, c'est
22 que nous répondons directement au ministre de la
23 Sécurité publique, nous sommes un organisme
24 mandataire du gouvernement du Québec et
25 contrairement à ce qui se passe et ce qui se fait

1 ailleurs dans le monde, habituellement une École de
2 police, ça « appartient » entre guillemets à un
3 corps de police ou une organisation. La
4 particularité du Québec, c'est que l'École de
5 police est directement sous le ministre de la
6 Sécurité publique et forme tous les policiers
7 québécois de toute les... de tous les services de
8 police. Et ça, ça rend la particularité où nous,
9 on forme les policiers pour qu'ils puissent
10 travailler dans l'ensemble des organisations
11 qu'elles soient municipales, de la Sûreté du Québec
12 ou du Service de police de la ville de Montréal.
13 Donc il faut les préparer de façon extrêmement
14 large, et ce sans ajouter tous les éléments de
15 services correctionnels, constables spéciaux et
16 toutes les autres clientèles que nous avons
17 également comme défi. Nous vous situons également
18 dans l'organigramme où est la section services de
19 formation autochtone sous la direction de la
20 formation sur mesure de monsieur Blanchard.
21 Monsieur Blanchard pourra parler plus en profondeur
22 tantôt de cette unité-là et de qui elle est
23 composée.

24 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

25 Il est important, je pense, de faire le portrait de

1 nos clientèles à l'École nationale de police du
2 Québec. On vous l'a dit tantôt, l'École forme six
3 cent quarante-huit (648) aspirants policiers par
4 année. C'est un stage de quinze (15) semaines. Il
5 y a en... au trente (30) juin dernier, soixante-et-
6 onze pour cent (71 %), soixante-et-onze point cinq
7 pour cent (71.5 %) d'hommes, vingt-huit point cinq
8 pour cent (28.5 %) de femmes diplômées en formation
9 initiale, en patrouille-gendarmerie à l'École
10 nationale de police du Québec. Et là, je vous parle
11 de la statistique en ce moment de notre programme
12 initial en patrouille-gendarmerie régulier. L'âge
13 moyen de nos policiers à la sortie est de vingt-
14 quatre (24) ans. Ça, c'est un élément qui est
15 important. Souvent, les gens ont la perception que
16 nos aspirants policiers, que... parce qu'ils
17 viennent de suivre leur formation après le
18 programme collégial, vont avoir une moyenne d'âge
19 autour de vingt (20), vingt-et-un (21) ans ce qui
20 n'est pas le cas parce qu'on va le voir tantôt.
21 Près de trente pour cent (30 %) de nos aspirants
22 policiers ont d'autres formations en plus de la
23 formation en techniques policières. Ils ont des
24 formations collégiales, des formations
25 universitaires ce qui fait que lorsqu'ils terminent

1 leur DEC en technique policière, avec en plus leurs
2 autres formations, ils arrivent plus âgés à l'École
3 nationale de police du Québec et ils terminent
4 habituellement leur diplomation avec la moyenne
5 d'âge de vingt-quatre (24) ans. Nous formons donc
6 neuf (9) cohortes par année de formation. Sur le
7 plan de la présence féminine à l'École nationale de
8 police du Québec, nous avons déjà eu un pic il y a
9 peut-être une douzaine d'années à la hauteur
10 environ de quarante pour cent (40 %) en formation
11 initiale en patrouille-gendarmerie en présence de
12 femmes. Vous comprenez que nous sommes tributaires
13 du nombre de femmes et d'hommes qui nous sont
14 présentés par les collègues. On va vous l'expliquer
15 tantôt et que nous en sommes en ce moment à une
16 moyenne de vingt-huit point cinq (28.5). Chose
17 importante à constater, c'est que le pourcentage de
18 femmes qui cognent à la porte de l'École nationale
19 de police du Québec correspond au pourcentage de
20 femmes qui est admis. Donc il n'y a pas de
21 discrimination à l'admission sur le plan de la
22 présence des femmes et des hommes à l'École
23 nationale de police du Québec. Je laisse monsieur
24 Blanchard présenter la portion plus autochtone.

25 **M. DENIS BLANCHARD :**

1 Monsieur le Commissaire, au niveau de la police
2 autochtone, c'est la même chose. C'est le quinze
3 (15) semaines de stage qu'ils suivent à l'École.
4 La particularité, habituellement, c'est deux (2)
5 cohortes par année. Une cohorte en français et une
6 cohorte en anglais. Cette année, on a fait deux
7 (2) cohortes en anglais puis tantôt un peu plus
8 tard dans la présentation, je vais expliquer un peu
9 le pourquoi. On a présentement un groupe à
10 l'École, aujourd'hui. Ils sont quatre (4),
11 présentement, sur une cohorte. On a deux (2)
12 formateurs anglais, dont un, Monsieur Ivan Gray qui
13 est avec nous depuis environ dix-sept (17) ans à
14 l'École. Monsieur Gray est un atout, une personne
15 indispensable à l'École présentement avec toute son
16 expérience. Il a aussi un rôle de coordination à
17 l'École. Il nous assiste dans la planification des
18 cohortes et des formations qu'on doit donner aussi
19 dans le perfectionnement professionnel en région.
20 Ça aussi, un peu plus tard dans la présentation, on
21 va vous expliquer comment que ça fonctionne et
22 c'est de trouver aussi les instructeurs qui
23 parlent... qui sont bilingues, qui parlent en
24 anglais pour donner le volet anglais. Puis
25 présentement, depuis la dernière cohorte, qu'ils

1 ont gradué environ quelques mois passés, ils
2 étaient sept (7). C'était... Avec tout ce qui est
3 présentement à l'École, c'est cinquante-sept pour
4 cent (57 %) des hommes et quarante-trois pour cent
5 (43 %) des femmes. Ça, c'était la dernière
6 cohorte, mais vous allez voir avec le rajout des
7 quatre (4), ça a changé un peu le ratio. Je pense
8 qu'on est à soixante-treize (73) et vingt-sept pour
9 cent (27 %) de mémoire, pour les femmes, mais c'est
10 cent pour cent (100 %) communautés autochtones. Les
11 gens proviennent de communautés autochtones qui
12 sont admis dans le programme en patrouille-
13 gendarmerie pour le volet autochtone.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 Peut-être juste pour préciser, nous avons reçu deux
16 (2) pages modificatives du... de la projection.
17 Tout à...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Soixante-treize (73).

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 C'est ça.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 C'est ça.

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Qui est le nouveau chiffre. Je m'aperçois que là,

1 il n'y a pas eu la substitution, mais
2 effectivement, vous nous avez envoyé le dernier
3 chiffre qui donnait soixante-treize pour cent
4 (73 %) chez les hommes...

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 ... vingt-sept pour cent (27 %) chez les femmes.
7 Alors, cette... ça, c'est... La modification est
8 faite?

9 **M. DENIS BLANCHARD :**

10 Ça, c'est la bonne modification.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Et il y en aura une autre deux (2) pages plus loin,
13 on y reviendra. Merci.

14 **LE COMMISSIONNAIRE :**

15 Soixante-treize.

16 **M. DENIS BLANCHARD :**

17 Oui, monsieur.

18 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

19 Alors on constate quand c'est des petits nombres
20 comme ceux-là alors un changement homme ou femme
21 dans une cohorte, change de beaucoup le pourcentage
22 et ça va extrêmement rapidement. Le tableau est
23 petit, Monsieur le Commissaire, mais globalement,
24 vous situez sur quelques statistiques importantes
25 de notre présence. Là, je vous parle de notre

1 programme allochtone, notre programme régulier de
2 formation initiale en patrouille-gendarmerie. Nous
3 avons zéro point cinq pour cent (0.5 %) d'hommes
4 autochtones. Ça, c'est dans les six cent quarante-
5 huit (648) aspirants policiers formés annuellement
6 au trente (30) juin deux mille dix-sept (2017) et
7 point trois pour cent (0.3 %) de femmes
8 autochtones. Donc ça, ça exclut la douzaine
9 d'aspirants autochtones qui sont formés par leur
10 programme autochtone alors il est clair que,
11 habituellement, les communautés autochtones vont
12 avoir fortement la tendance ou presque en totalité
13 de passer par le programme autochtone et non pas
14 par le programme régulier allochtone, ce qui est
15 aussi un choix, là, de la part du jeune candidat,
16 ce qui fait que notre présence autochtone sur le
17 plan de notre formation allochtone est assez faible
18 donc à la hauteur de zéro point huit pour cent
19 (0.8 %) et globalement, notre total autochtone,
20 minorité communauté culturelle à l'École nationale
21 de police du Québec en seize (16), dix-sept (17)
22 était six point cinq pour cent (6.5 %). Si on se
23 concentre plus, effectivement, sur la première
24 portion des statistiques, c'était la première
25 portion que j'avais envoyée qui était avant notre

1 cohorte de quatre (4) que l'on a en ce moment.
2 Donc au trente (30) juin dernier, effectivement,
3 dans nos onze (11) candidats que nous avons à
4 l'École, ils étaient à cent pour cent (100 %) en
5 provenance des communautés autochtones. Et là,
6 vous voyez le chiffre, là, soixante-treize (73),
7 vingt-sept (27). C'est-à-dire que vous voyez le
8 cinquante-sept (57), quarante-trois (43), mais le
9 chiffre renouvelé maintenant est plutôt de
10 soixante-treize (73), vingt-sept (27) qu'on devrait
11 lire.

12 **M. DENIS BLANCHARD :**

13 En fait, c'est huit (8) hommes et trois (3) femmes,
14 présentement, à l'École.

15 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

16 Exact.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Qui sont tous des autochtones.

19 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

20 Sont tous des autochtones.

21 **M. DENIS BLANCHARD :**

22 Oui.

23 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

24 On voit que dans le passé, en deux mille quinze
25 (2015), deux mille seize (2016), Monsieur le

1 Commissaire puis en quatorze (14), quinze (15),
2 c'était à la hauteur de quatre-vingt-douze pour
3 cent (92 %) d'autochtones qui étaient en formation
4 dans le programme autochtone dans l'École nationale
5 police du Québec. On comprend aussi que les corps
6 de polices autochtones ont également la possibilité
7 de recruter directement dans le bassin de diplômés
8 réguliers lorsqu'il veulent embaucher des futurs
9 policiers pour leur communauté alors c'est leur
10 choix et dans ce temps-là, bien, ils n'ont pas à
11 donner de promesse d'embauche parce qu'ils sont
12 déjà formés, ils sont diplômés par l'École
13 nationale de police du Québec avec le même permis
14 d'exercice de profession, là, qui est fait au même
15 standard et de la même manière.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Vous ferez les différents... les distinctions tout
18 à l'heure, le programme régulier où les gens n'ont
19 pas besoin d'avoir de promesse d'embauche. Ils
20 arrivent des collègues dans un programme régulier de
21 trois (3) ans de collégial et les autres qui vont
22 dans les corps policiers vers les corps policiers
23 autochtones qui doivent, eux, avoir en main une
24 promesse d'embauche.

25 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

1 Nous allons expliquer ces subtilités-là,
2 effectivement, dans les prochaines minutes. Je
3 vais l'aborder tantôt. Ce tableau-là vous
4 représente parfois une perception que l'on a que
5 les policiers québécois de notre programme régulier
6 ont un DEC en techniques policières et assez peu
7 d'autres formations, mais le constat, c'est qu'on
8 constate que nos aspirants policiers diplômés en
9 seize (16), dix-sept (17), un sur trois,
10 pratiquement, dispose soit d'un diplôme de premier
11 cycle, de deuxième cycles ou un autre DEC dans le
12 domaine des sciences humaines, de la nature ou un
13 autre DEC technique. Dans un cas sur trois (3), ce
14 qui fait qu'on a des aspirants policiers diplômés,
15 qui ont quand même des formations assez
16 diversifiées dans des domaines, là, assez complets.
17 Donc et c'est ce qui fait aussi, comme je l'ai
18 abordé tantôt, que nos aspirants policiers diplômés
19 ont en moyenne vingt-quatre (24) ans. Et donc sont
20 plus âgés que s'ils avaient suivi le continuum puis
21 le cursus standard de la formation du secondaire
22 cinq (5), trois (3) ans de techniques policières et
23 l'École nationale de police du Québec directement.
24 Parlons-en de ce continuum. La collaboration,
25 l'École ne peut rien faire seule. L'École est en

1 collaboration avec des partenaires tout au long du
2 continuum pour le cheminement scolaire d'un
3 aspirant policier puis tout au long de la carrière
4 d'un policier. En premier lieu, des programmes de
5 techniques policières qui se retrouvent au, et ce,
6 depuis le milieu des années soixante-dix (70),
7 douze (12) collèges au Québec offrent un programme
8 de formation en techniques policières. Ce
9 programme-là prépare donc pendant trois (3) ans,
10 les futurs policiers à intervenir avec toutes les
11 notions d'aspect théorique avec des aspects
12 pratiques également avec un stage qui est intégré.
13 Donc c'est vraiment une formation de trois (3) ans
14 qui les prépare à venir à l'École nationale de
15 police du Québec. Il les prépare au métier de
16 futurs policiers québécois. Ce DEC-là est terminal
17 donc un étudiant qui termine sont DEC en techniques
18 policières pourrait, théoriquement, aller à
19 l'université par exemple ou aller sur le marché du
20 travail sur le milieu large de la sécurité
21 publique, mais aussitôt qu'il a le désir de devenir
22 policier, il doit passer par le processus
23 d'admission de l'École nationale de police du
24 Québec et ce processus d'admission là est appliqué
25 par un règlement, notre règlement sur le régime des

1 études, centré dans les fins détails du règlement.
2 Les exigences de base pour devenir un policier
3 québécois, premièrement, avoir un DEC en techniques
4 policières, être citoyen canadien, répondre à
5 certaines normes médicales. Donc un test médical
6 doit être passé au préalable, un test de jugement
7 situationnel sera administré également au cours du
8 processus d'admission. Un test psychométrique leur
9 sera également administré au cours du processus
10 d'admission. Donc ce mélange des éléments
11 d'admission dans le cadre du processus est coté et
12 nous permet de classer les aspirants policiers pour
13 en accepter six cent quarante-huit (648) par année.
14 Donc si nous avons huit-cents (800) finissants de
15 techniques policières qui terminent leur DEC en
16 techniques policières au cours d'une année, nous
17 avons six cent quarante-huit (648) places.
18 Cinquante pour cent (50 %) de leur moyenne
19 académique au collège, leur cote R, va compter pour
20 les classer. Cinquante pour cent (50 %). Nous
21 avons un test de jugement situationnel qui va
22 compter pour trente pour cent (30 %), un test de
23 langue maternelle qui se fait au collège qui compte
24 pour vingt pour cent (20 %). Donc on vient d'avoir
25 le cumul de cent pour cent (100 %). Cette moyenne

1 académique là va donc situer l'aspirant policier
2 d'un (1) à huit-cents (800). Nous acceptons les
3 six cent quarante-huit (648) premiers. Ceux qui
4 dépassent le six cent quarante-huit (648) doivent,
5 l'année suivante, refaire un dépôt de candidature
6 et recommencer le processus.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Monsieur Saint-Antoine, êtes-vous capable de nous,
9 peut-être, en parler immédiatement? Quel est ce
10 test de... "situationnel" qui compte pour trente
11 pour cent (30 %) au niveau du processus
12 d'admission?

13 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

14 Alors, le...

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 La nature du test, c'est qu'est-ce qu'on vise à
17 mesurer?

18 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

19 Alors, le type du test, Monsieur le Commissaire,
20 exprime bien l'objectif. C'est un test de
21 jugement. Donc les quelques questions qui sont
22 répondues par les candidats aspirants policiers
23 leur permettent d'évaluer des situations et de
24 classer ces situations-là par... quelle est la
25 meilleure façon de faire l'intervention et quelle

1 est la moins bonne façon de faire l'intervention?
2 Donc on leur donne une... un cas écrit. Ce cas-là,
3 en fonction de leur compétence collégiale qu'ils
4 ont en main, ils sont en mesure d'y répondre et on
5 leur demande de nous dire si cette intervention-là
6 qui leur est expliquée dans le cas, ils répondent
7 que la meilleure façon d'intervenir dans cette
8 façon-là, c'est de répondre avec la réponse B, la
9 réponse A, la réponse C ou la réponse D. Ils
10 doivent classer les réponses en fonction de leur
11 jugement et c'est cet élément de réponse là, cette
12 grille de correction là qui nous amène à les
13 classer sur le plan du trente pour cent (30 %) de
14 jugement situationnel. Nous avons également un
15 test psychométrique, qui lui, lorsque vous avez le
16 calcul sur cent pour cent (100 %), va vous amener
17 une décote. C'est-à-dire que si jamais, par
18 exemple, on découvre des facteurs d'incompatibilité
19 avec la profession policière suite à l'analyse de
20 votre test psychométrique, il est possible que vous
21 passiez du deux centième (200^e) rang au six cent
22 quatre-vingtième (680^e) rang. Et que donc vous ne
23 serez pas admis au cours de l'année et vous devrez
24 recommencer à refaire votre processus d'admission à
25 l'année d'ensuite. La chose qui est importante à

1 retenir, c'est, entre autres, ce test
2 psychométrique là est à la disposition des corps de
3 polices québécois dans le processus de sélection
4 qu'ils feront après la diplomation de l'École
5 nationale de police du Québec comme étant un outil
6 complémentaire de recrutement. Les corps de police
7 québécois auront cette information-là, à savoir que
8 si un candidat a des facteurs d'incompatibilité
9 avec la profession. Par exemple, mauvaise
10 utilisation de la force, mauvaise utilisation du
11 véhicule de patrouille, etc. qui a été détectée par
12 le test psychométrique qui est un outil parmi tant
13 d'autres. Bien, le corps de police québécois dans
14 son processus de recrutement, en plus de ses
15 entrevues, ses tests et ses autres tests
16 psychométriques qui vont faire vivre qui sont
17 complémentaires aura un élément supplémentaire pour
18 prendre la décision d'embauche ou de non-embauche
19 du candidat. C'est un processus qui est assez
20 complet, qui est complexe. Vous savez, l'École
21 nationale de police du Québec est pratiquement un
22 quasi-employeur parce que nous donnons le permis
23 d'exercice de la profession et donc nous devons
24 nous assurer de faire les meilleures sélections de
25 notre admission pour nous assurer d'avoir les

1 candidats qui correspondent au profil de ce qu'on
2 veut d'un futur policier québécois et ces éléments-
3 là nous permettent d'avoir un bon portrait qui est
4 transmis aux corps de police par la suite, pour
5 qu'ils puissent prendre la meilleure décision
6 possible d'embauche en fonction de leur propre
7 réalité. Le SPVM avait des réalités qui sont plus
8 urbaines. La Sûreté du Québec avec des réalités
9 qui sont parfois plus rurales ou semi-urbaines
10 alors chaque corps de police doit trouver son
11 profil de compétences qui correspond à ses attentes
12 parce que je nous rappelle que l'École forme tous
13 les policiers québécois de tous les corps de police
14 et que le besoin du service de police de Thetford
15 Mines n'est pas le même en matière de profil de
16 recrutement que celui de la Sûreté du Québec ou que
17 celui du Service de police de la ville de Montréal
18 et c'est avec toutes ces spécificités-là que notre
19 processus d'admission nous permet donc de classer
20 nos six cent quarante-huit (648) aspirants
21 policiers annuellement, de la première cohorte à la
22 dernière cohorte qui se situe sur une année parce
23 que chaque aspirant policier, à toutes les cinq (5)
24 semaines, entre une nouvelle cohorte de quinze
25 (15)... pour une durée de quinze (15) semaines. On

1 a toujours trois (3) cohortes qui roulent en même
2 temps à l'École nationale de police du Québec.
3 Donc globalement, ça, c'est la portion formation
4 initiale en patrouille-gendarmerie pour laquelle on
5 va revenir dans quelques instants à la portion en y
6 incluant l'aspect attestation d'études collégiales
7 qui est une autre spécificité. Sur le plan de
8 l'embauche, presque la totalité de nos aspirants
9 policiers sont embauchés à la fin du processus à
10 une exception près, ceux de l'attestation d'études
11 collégiales que je vais vous parler tantôt. Donc
12 ça aussi, c'est un élément particulier et quand les
13 gens du hors Québec nous regardent, ils nous posent
14 la question parce qu'eux, habituellement, ailleurs
15 dans les autres écoles de police, les embauches se
16 font avant la formation. Tandis que nous, au
17 Québec, on donne un bassin diplômé à nos corps de
18 police québécois et eux viennent piger dans ce
19 vieux bassin-là pour trouver les profils de
20 compétences qui les intéressent. Sur le... la
21 partie du développement de la carrière du policier,
22 l'École est en collaboration avec, encore une fois,
23 les collègues pour faire du perfectionnement
24 professionnel. Nous-mêmes, l'École de police,
25 faisons beaucoup de perfectionnement professionnel.

1 Les corps de police collaborent parce qu'il y a
2 beaucoup de direction de formation surtout dans les
3 corps de police de bonne dimension au Québec. Ces
4 services de formation de suivi là collaborent avec
5 l'École pour assurer la formation des policiers
6 québécois. Et naturellement, notre réseau
7 universitaire qui est existant depuis plusieurs
8 années nous permet d'aller plus loin avec nos
9 policiers dans différents domaines, que ce soit
10 dans le domaine de l'enquête, de la gestion ou de
11 la patrouille-gendarmerie. Vous savez, je pense
12 qu'on peut être fiers quand on regarde, juste
13 l'exemple de l'enquête, par exemple. On est un des
14 seuls états à travers... une des seules provinces à
15 travers le Canada et un des seuls états dans nos
16 relations d'affaires qu'on a avec nos partenaires
17 ou avant de devenir enquêteurs au Québec, vous avez
18 une obligation préalable de formation. Vous devez
19 avoir quatre (4) cours universitaires de quarante-
20 cinq (45) heures de suivis et une activité
21 d'intégration. Un futur enquêteur québécois doit
22 avoir, depuis le début des années deux mille
23 (2000), deux cent quatre-vingt-cinq (285) heures de
24 formation de niveau universitaire avant d'agir
25 comme enquêteur au Québec. Et ça, quand on regarde

1 autour de nous, on est vraiment privilégié d'avoir
2 ce système-là qu'on a construit avec la
3 collaboration des universités avec la collaboration
4 des corps de police, et ce, grâce avec les mandats
5 qui nous ont été donnés en deux mille (2000) par la
6 Loi sur la police. Et ça, c'est vraiment une
7 particularité qui est parfois aussi méconnue. Il
8 faut se le rappeler qu'un policier enquêteur au
9 Québec, au-delà et en plus de sa formation initiale
10 et en patrouille-gendarmerie aura suivi une
11 formation de deux cent quatre-vingt-cinq (285)
12 heures de niveau universitaire, un cours
13 universitaire d'analyse criminologique, un cours de
14 droit pénal, un cours d'éthique, un cours de
15 processus d'enquête et une activité d'intégration.
16 L'équivalent du quinze (15) semaines que nos
17 aspirants policiers, Monsieur le Commissaire,
18 viennent vivre pour devenir des patrouilleurs
19 gendarmes. Les enquêteurs viennent vivre un trois
20 (3) semaines où on leur fait vivre un système
21 d'enquête complet, de la prise des éléments de la
22 scène de crime jusqu'au témoignage à la cour et
23 entre les deux, toute l'application du processus
24 d'enquête dans le respect des règles d'éthique,
25 d'un processus-là, standard québécois avec des

1 partenaires comme des procureurs de la couronne qui
2 participent à nos... à nos formations, des acteurs
3 externes, des techniques d'interrogatoire
4 d'entrevue, de la relation avec les victimes.
5 Alors tous ces éléments-là sont couverts avant de
6 devenir un enquêteur québécois. Un patrouilleur ne
7 peut pas faire ces actions-là d'enquête s'il n'a
8 pas reçu l'ensemble de ces formations-là au
9 préalable. Alors ça, c'est un élément, je pense,
10 qui est important de comprendre sur le plan du
11 continuum.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 Là-dessus, Monsieur Saint-Antoine, peut-être, je
14 vais me permettre de vous interrompre. Justement,
15 sur la formation, tiens, des enquêteurs, on
16 comprend que ce n'est pas un choix parce que vous
17 parlez de la formation initiale en patrouille-
18 gendarmerie, une formation en enquête. Ce n'est
19 pas un choix qu'on fait en début de carrière. Tout
20 le monde rentre dans le profil de base qui est la
21 formation initiale en patrouille-gendarmerie et
22 plus tard, ceux qui se dirigeront vers des
23 carrières aux enquêtes reviendront à l'École pour
24 faire la formation spécifique des enquêteurs.

25 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

1 C'est le cas, effectivement. Le système de
2 formation policier au Québec est équivalent à ce
3 qui se passe à travers le Canada et l'Amérique.
4 C'est-à-dire que vous commencez par la base, par
5 devenir un patrouilleur. Vous agissez quelques
6 années dans cette fonction-là de patrouilleurs
7 gendarmes pour par la suite, si vous en avez le
8 goût, appliquer dans des fonctions de spécialités
9 ou avec des expertises particulières. L'enquête
10 est une des voies possibles, effectivement, pour un
11 policier québécois et dans ce cas-là, c'est la voie
12 qui exige une formation préalable et naturellement,
13 par la suite, si un enquêteur, par exemple,
14 Monsieur le Commissaire, veut devenir un
15 spécialiste en matière d'agression sexuelle, là, il
16 y a d'autres obligations. Il aura un autre cours
17 de trois (3) semaines où là, on va aller le
18 spécialiser en matière d'agression sexuelle avec
19 des collaborateurs comme le Centre Marie-Vincent,
20 par exemple de Montréal qui va... là, va venir nous
21 amener son expertise complémentaire. S'il y a un
22 point à se rappeler dans le continuum, c'est que
23 l'École ne fait rien seule. L'École... et on dit
24 souvent l'École est le carrefour de la formation
25 policière au Québec. C'est le cas, mais on ne se

1 dit pas maître de l'information ou maître de la
2 connaissance de l'information policière. On se le
3 dit, oui. On est là... On a cette connaissance de
4 la cohérence du système. On a voulu enlever ce qui
5 ne se faisait plus avant les années deux mille
6 (2000). L'éclatement où beaucoup de personnes,
7 beaucoup d'institutions se mêlaient de la
8 formation. Là, en ce moment, oui, beaucoup de gens
9 s'en mêlent, avec une meilleure cohérence dont les
10 universités, les collèges et les corps de police
11 eux-mêmes qui ont d'excellents services de
12 formation pour soutenir l'École dans ses besoins
13 parce que l'École ne peut pas avoir tous les
14 experts non plus. Quand on a besoin d'expertise
15 dans des domaines extrêmement spécialisés, bien, on
16 fait appel à des experts soit de la Sûreté du
17 Québec, du Service de police de la ville de
18 Montréal, du Service de police de la ville de
19 Québec pour nous soutenir dans des champs
20 d'expertise, mais on va également à l'externe.
21 Qu'on pense, entre autres, on va l'aborder tantôt.
22 On fait appel à Femmes Autochtones Québec qui
23 débute bientôt et qui va intervenir dans notre
24 programme de formation initiale en patrouille-
25 gendarmerie qu'ils font déjà depuis plusieurs

1 années en formation initiale autochtone, mais que
2 là, on a, au cours des derniers mois, pris la
3 décision d'enrichir notre portion de formation en
4 patrouille-gendarmerie de cet élément-là et on fait
5 appel à des partenaires externes qui ont cette
6 spécialité-là et cette connaissance-là et cette
7 culture-là pour avoir ce contact-là direct avec nos
8 futurs policiers.

9 **Me PAUL CRÉPEAU :**

10 Juste avant de vous laisser continuer, si vous
11 permettez, là, il y a deux (2) points que
12 j'aimerais, sur cette question-là de la formation
13 initiale et des gens s'en vont vers les enquêtes.
14 Vous parliez tout à l'heure des sources qui ont
15 fait... qui ont... du changement qui a été amené
16 lorsqu'on est parti de l'Institut à l'École, vous
17 parlez de Rapport Corbo. Est-ce qu'il n'est pas
18 exact aussi que si on remonte, si on veut retrouver
19 dans les sources, on remonte jusqu'à la Commission
20 Poitras; les recommandations de la Commission
21 Poitras sur le parcours de formation pour les
22 enquêteurs particulièrement?

23 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

24 Trois (3) rapports ont eu une incidence importante
25 sur la formation, Monsieur le Commissaire, au cours

1 des dernières décennies. Le Rapport Corbo est un
2 exemple. Le Rapport Poitras est un deuxième
3 exemple, mais le troisième exemple, c'est également
4 le Rapport Bellemare qui avait porté plus
5 spécifiquement pour les enquêtes criminelles. Le
6 Rapport Bellemare avait vraiment fait enrichir la
7 portion enquête pour s'assurer que nos enquêteurs
8 aient une formation préalable qualifiante de niveau
9 universitaire avant qu'ils deviennent des
10 enquêteurs québécois. C'est le cas, et ce depuis
11 deux mille trois (2003), deux mille quatre (2004).
12 Le Rapport Corbo a évité l'éclatement et a dit: «
13 créons un lieu central où on devrait réfléchir à la
14 formation policière puis il devrait avoir un maître
15 d'œuvre en formation. » C'est le cas et le Rapport
16 Poitras avait demandé d'ajouter des éléments
17 d'éthique dans nos programmes de formation et ça a
18 été fait depuis le temps dans notre cursus de
19 gestion, dans notre cursus d'enquête et intégré
20 dans l'ensemble de nos éléments également
21 patrouille-gendarmerie. Donc effectivement, ça
22 vous résume ça en quelques mots seulement parce que
23 c'était des rapports qui étaient quand même assez
24 conséquents, mais ces rapports-là ont été
25 effectivement bien implantés puis intégrés dans la

1 façon qu'on forme les futurs policiers québécois
2 depuis les années début deux mille (2 000).

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Peut-être une dernière précision, quand on dit:
5 « depuis qu'on les forme, depuis les années 2000 »,
6 mais je comprends qu'ils demeurent toujours encore
7 dans le système, quelques policiers peut-être parmi
8 les plus vieux qui ont bénéficié d'une clause
9 grand-père chez les enquêteurs qui n'ont pas eu eux
10 à faire cette nouvelle formation-là.

11 **M. PIERRE ST-ANTOINE :**

12 Donc quand on dit que depuis deux mille trois
13 (2003), deux mille quatre (2004), on a une
14 formation obligatoire en enquête, ça ne veut pas
15 dire que c'était le néant au préalable. Je nous
16 rassure tous qu'il y avait des programmes de
17 formation qui étaient faits, habituellement, dans
18 les débuts quand tu devenais un enquêteur, dans les
19 mois ou les semaines qui suivaient. Rapidement, tu
20 venais faire une formation de trois (3) ou quatre
21 (4) semaines à l'École nationale de police du
22 Québec ou à l'Institut de police du Québec pour
23 devenir un enquêteur. Une formation qui a été
24 fortement enrichie depuis cette période-là, mais il
25 y a effectivement des enquêteurs qui étaient déjà

1 enquêteurs avant deux mille trois (2003) qui, avec
2 les anciennes formations sont demeurés sans suivre
3 les nouvelles en tant que tel, mais cependant,
4 annuellement, l'École organise que ce soit des
5 séminaires, des formations en ligne, des éléments
6 complémentaires qui permet que tout au cours de sa
7 carrière, un policier va suivre des formations de
8 perfectionnement professionnel pour être à niveau
9 dans l'ensemble de ses compétences. Donc... Et
10 les corps de police inscrivent donc un fort nombre
11 de... que ce soit d'enquêteurs ou de gestionnaires
12 dans nos programmes de perfectionnement
13 professionnel pour s'assurer qu'ils aient des gens
14 de niveau dans le cadre de l'organisation.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 Merci.

17 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

18 Nous en sommes... Et nous revenons rapidement au
19 cheminement scolaire de l'aspirant policier parce
20 que tantôt, je vous ai abordé le cheminement
21 standard qui est celui du DEC en techniques
22 policières qui concerne, sur les six-cent-quarante-
23 huit (648), six-cent-dix-huit (618) sur les six-
24 cent-quarante-huit (648) pour être précis. Donc,
25 tous ceux qui suivent le DEC des douze (12) Cégeps

1 en techniques policières et qui viennent à l'École
2 nationale de police du Québec pendant quinze (15)
3 semaines passent par ce cursus-là, ont une promesse
4 d'embauche à la fin de leur diplomation, s'ils en
5 trouvent une. Donc font des demandes d'emploi et se
6 trouvent un emploi dans les mois qui suivent.
7 Habituellement, là, on constate qu'après la
8 diplomation d'un candidat de l'École, les processus
9 de recrutement sont quand même assez longs dans les
10 organisations policières québécoises. Ça peut
11 aller de six (6) mois à un an avant que notre taux
12 de diplomation, de recrutement ou d'embauche soit
13 rendu autour de quatre-vingts (80), quatre-vingt-
14 cinq pour cent (85 %). Ça prend environ un an. Un
15 autre moyen... une autre voie et itinéraire est
16 possible pour les corps de police québécois, c'est
17 ce qu'on appelle celui des conventionnels. Donc
18 les trente (30) corps de police québécois ont la
19 possibilité de donner une promesse d'embauche
20 annuellement à une trentaine de candidats qui ne
21 sont pas en provenance du bassin de techniques
22 policières de trois (3) ans. Ces trente (30)
23 candidats-là sont habituellement sélectionnés en
24 fonction de critères extrêmement précis déterminés
25 par le ministère de la Sécurité publique. Donc

1 aller chercher des gens de communautés culturelles,
2 de minorités visibles, qui sont de diverses
3 provenances, mais également de provenance de
4 formations diversifiées donc des gens qui ont des
5 profils universitaires que ce soit en
6 cybercriminalité, en comptabilité, dans des
7 domaines du droit qui peuvent avoir un intérêt pour
8 le corps de police québécois. Avant tout, il est
9 clair que cette voie d'exception là est une voie
10 pour aller chercher des gens qui sont plus
11 difficilement recrutables par le bassin global des
12 techniques policières donc beaucoup des gens des
13 communautés culturelles, autochtones et autres.
14 Nous avons de la place pour trente (30) candidats
15 par année. Et comment ça fonctionne? C'est que ces
16 candidats-là sont retournés lorsqu'ils ont une
17 promesse d'embauche, par exemple, du Service de
18 police de Montréal. Ils sont retournés faire une
19 attestation d'études collégiales pour une durée de
20 trente (30) semaines dans un collège.
21 Habituellement, c'est soit le Collège de
22 Maisonneuve ou le collège Ahuntsic qui a
23 l'expertise pour... et qui a le contrat, si vous
24 voulez, du ministère d'Enseignement supérieur pour
25 donner cette attestation-là d'une durée de trente

1 (30) semaines, et par la suite, ils ont la
2 formation de quinze (15) semaines à l'École
3 nationale de police du Québec, exactement la même
4 formation que ceux qui sont en provenance
5 collégiale.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Monsieur Saint-Antoine, on s'entend que dans une
8 formation de trente (30) semaines, qui est une
9 formation accélérée par rapport au DEC régulier qui
10 est sur trois (3) ans. Je ne sais pas c'est
11 combien, mille six cents (1600) heures de
12 formation, je pense. Il y a un bon écart. Alors
13 est-ce que... qu'est-ce qui différencie des deux
14 (2) formations et comment pouvez-vous nous
15 rassurer en nous disant que ces candidats-là....
16 En fait, qu'est-ce qu'ils n'ont pas dans le
17 programme de trente (30) semaines que les autres
18 candidats qui font le programme sur trois (3) ans
19 ont?

20 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

21 Alors quand vous êtes un candidat du programme
22 d'attestation d'études collégiales avec une
23 promesse d'embauche, vous avez minimalement un DEC
24 dans un autre domaine que techniques policières ou
25 une formation universitaire, donc on accepte

1 minimalement des gens qui ont un diplôme collégial.
2 Ce qui fait que vous avez déjà fait votre français,
3 votre philo, votre socio, vos cours de
4 conditionnement physique, etc. Et c'est ce qui est
5 retiré pendant les trente (30) semaines, entre
6 autres, de la formation d'attestation d'études
7 collégiales. Donc la presque totalité des
8 formations spécifiques policières qui sont données
9 dans le programme de trois (3) ans en techniques
10 policières sont également données dans les trente
11 (30) semaines. Pas la totalité, mais on comprend
12 que ce sont quand même des gens qui ont un cursus
13 de vie différent, qui ont parfois des formations
14 universitaires, mais ils nous arrivent avec le même
15 niveau de compétence, soit en provenance du DEC ou
16 en provenance du... de l'attestation d'études
17 collégiales.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 Merci.

20 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

21 Donc...

22 **M. DENIS BLANCHARD :**

23 J'avais juste...

24 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

25 Oui. Allez-y, monsieur Blanchard.

1 **M. DENIS BLANCHARD :**

2 Juste avant d'aller plus loin. Rappelez-vous de ce
3 petit bout-là parce qu'on va en reparler un peu
4 tantôt quand on va arriver dans le volet
5 autochtone. Il y a un lien qui se ressemble
6 beaucoup.

7 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

8 ... et après, donc ce quinze (15) semaines-là à
9 l'École, qu'il soit en provenance de l'attestation
10 d'études collégiales ou du DEC en techniques
11 policières, le diplômé qui est embauché va aller
12 travailler dans une organisation policière s'il a
13 réussi naturellement sa formation de quinze (15)
14 semaines. C'est toujours sous réserve, l'embauche,
15 de la réussite du programme de formation et dans le
16 cas du diplômé qui a un DEC au préalable, lui, va
17 se chercher un emploi, qui pour un quatre-vingt
18 (80), quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) d'entre
19 eux, un an après la diplomation, vont être des
20 travailleurs actifs au sein d'un corps de police
21 québécois ou sinon, ils vont être des travailleurs
22 actifs au sein du milieu de la sécurité publique
23 parce que nos diplômés, oui, veulent avant tout
24 devenir policiers, mais ont également la
25 possibilité d'appliquer dans des positions de types

1 contrôleur routier, constables spéciaux du
2 ministère de la Sécurité publique, enquêteur civil,
3 gouvernemental dans différents ministères et
4 organismes, agent de services correctionnels, pour
5 ne donner que ces exemples.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Là-dessus, Monsieur Saint-Antoine, peut-être... Je
8 ne voudrais pas faire du coq à l'âne, là, mais il
9 reste... on constate qu'il y a une forme de
10 contingentement tout au long de la formation de la
11 carrière policière. On ne l'a pas abordé, mais
12 même au niveau des cégeps, savez-vous si
13 effectivement, ce sont des régimes, des programmes
14 qui sont contingentés?

15 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

16 Alors le programme de techniques policières est
17 effectivement un programme contingenté et
18 contrairement à ce que nos collègues d'en dehors du
19 Québec vivent, ou ailleurs dans le monde où ils ont
20 de la difficulté à trouver des policiers dans leur
21 système de formation, nous, au Québec, les gens
22 cognent à la porte pour devenir policier. Il y a
23 un fort nombre de candidats, quatre (4) candidats
24 qui appliquent dans les collèges en techniques
25 policières pour être inscrits au DEC en techniques

1 policières. Sur quatre (4), il y en a un qui est
2 accepté. Tout dépendant des années, c'est environ
3 ce ratio-là. Par la suite, bien, il y a encore un
4 filtre qui se fait au niveau de l'admission à
5 l'École nationale de police du Québec. Et nous,
6 notre six cent quarante-huit (648), Monsieur le
7 Commissaire, il est basé sur une analyse
8 statistique qui (*inaudible*) est sur dix (10) ans,
9 sur en gros, le nombre de policiers nécessaires au
10 Québec par les corps de police québécois. La
11 dernière statistique nous donnait un nombre autour
12 de cinq cent soixante-quinze (575), cinq cent
13 quatre-vingts (580) comme étant le nombre de
14 policiers nécessaires dans les prochaines années au
15 Québec. Alors on en forme un peu plus pour nous
16 assurer qu'on réponde au bassin d'embauche des
17 corps de police du Québec. Il y a des années où
18 comme au cours des trois (3) ou quatre (4)
19 dernières années, il y a eu des années plus
20 difficiles où les besoins d'embauche étaient moins
21 présents dans les corps de police québécois et
22 nous, on ne veut pas justement baisser le nombre
23 d'aspirants policiers ou l'augmenter d'une année à
24 l'autre et rendre ça trop variable parce qu'on veut
25 toujours conserver ce bassin-là et se baser sur une

1 statistique de dix (10) ans plutôt que de réagir
2 très, très rapidement en baissant de cinquante
3 (50), augmentant de cinquante (50) d'une année à
4 l'autre. Malheureusement, il y a des années où les
5 aspirants policiers doivent être un peu plus
6 patients avant d'être embauchés. Souvent, ils se
7 font... ils font des métiers en attendant de se
8 trouver le corps de police qui les intéresse, qui
9 les interpelle le plus dans leur carrière policière
10 ou ils sont très valorisés par une carrière dans un
11 domaine de sécurité publique au sens large et ne
12 reviennent plus dans la carrière policière, mais
13 continuent de travailler dans un milieu connexe au
14 milieu de la sécurité publique.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 Donc on comprend et on peut affirmer que la
17 carrière policière au Québec, c'est une carrière
18 qui est recherchée par les jeunes, vous parlez d'un
19 taux de contingentement d'un sur quatre (4), là.
20 C'est vingt-cinq pour cent (25 %) des gens qui se
21 proposent, qui vont être admis au cégep puis encore
22 là, on ne sait pas si du cégep, ils vont être admis
23 à l'École de police, là.

24 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

25 Donc le métier de policier est un métier qui est

1 extrêmement valorisé, très recherché au Québec et
2 même lorsqu'on organise nos journées portes
3 ouvertes, annuellement, à l'École nationale de
4 police du Québec où on accueille, habituellement,
5 neuf-cent (900) à mille (1000) étudiants de
6 techniques policières qui sont en deuxième et
7 troisième année, qui viennent visiter l'École pour
8 qu'on les prépare dans l'aspect physique, qu'on
9 leur explique comment bien se préparer dans la
10 finale de leur troisième année avant d'arriver à
11 l'École nationale de police du Québec. Puis on en
12 profite, cette journée-là, pour avoir une quinzaine
13 de *stands*, de kiosques de corps de police québécois
14 qui viennent faire le début de recrutement avant
15 qu'ils arrivent à l'École. Depuis quelques années,
16 ce qu'on constate, c'est que nos collègues des
17 agences fédérales, du fédéral ou d'agences de
18 sécurité publique veulent venir faire leur
19 recrutement également parce que ce sont des
20 candidats qui sont fortement en demande et on a un
21 bassin de recrutement qui est très important. Donc
22 c'est un métier en demande, mais le Québec forme
23 suffisamment de policiers québécois pour répondre à
24 cette demande-là puis on ne manque certes pas de
25 candidats de qualité pour faire ce boulot. Un

1 élément important dans le continuum que je veux
2 également aborder avec vous, c'est l'influence du
3 continuum. Comment dans cette présentation-là, on
4 fait pour faire évoluer notre formation policière?
5 Par quoi on est influencé comme École de police?
6 Est-ce qu'on reste statiques, cimentés dans nos
7 façons de faire ou au contraire, on est dans
8 l'action pour faire évoluer nos façons de faire,
9 nos pratiques? Voici quelques exemples. L'École,
10 si on commence à gauche en haut, est membre
11 d'autour d'une cinquantaine de comités, de sous-
12 comités, de groupes de travail, d'associations
13 nationales ou internationales que ce soit par
14 exemple le réseau Francopol, qui est un réseau des
15 écoles de polices francophones dans le monde qui a
16 été cofondé par nos collègues de la Sûreté du
17 Québec. Nous, l'École nationale de police du
18 Québec et la police nationale française, on est
19 rendus une soixantaine d'institutions de ce réseau
20 de la francophonie là et on va beaucoup chercher
21 des pratiques dans ce réseau-là de ce qui se fait
22 le mieux en matière de police dans le monde
23 francophone, mais on est également branché sur
24 d'autres réseaux anglophones, des réseaux canadiens
25 ou des réseaux internationaux, mais les autres

1 comités de travail, c'est des comités québécois,
2 des comités canadiens qui se penchent sur des
3 thématiques diversifiées, que ce soit dans le
4 domaine de l'emploi de la force, de la sécurité
5 routière, de technique d'intervention tactique, des
6 techniques de police communautaire, des approches
7 de police de proximité. Donc tous ces éléments-là
8 sont couverts dans ces groupes de travail là par
9 l'École et ce sont des représentants de l'École qui
10 sont membres actifs et qui participent avec les
11 experts policiers québécois ou les experts
12 universitaires à faire avancer la science policière
13 québécoise. On fait également beaucoup de vigie,
14 de recherche de ces meilleures pratiques-là.
15 Naturellement, des rapports d'enquête, que ce soit
16 la CNESST, des rapports d'enquête publique, rapport
17 du coroner ou votre futur rapport d'enquête,
18 Monsieur le Commissaire, bien, influencent nos
19 façons de faire puis on s'assure d'être au fait de
20 ces éléments-là, de les intégrer dans nos
21 programmes de formation. D'ailleurs on porte une
22 attention extrêmement particulière à ces suivis-là.
23 L'École est très rigoureuse dans ce suivi des plans
24 d'action. Quand une action nous est recommandée
25 par une institution à l'externe, elle est intégrée,

1 elle est suivie, elle est implémentée dans notre
2 organisation et clairement pas tablettée. On est
3 en mesure de vous dire, quand une recommandation
4 est faite auprès de l'École et qu'on a la capacité
5 organisationnelle de l'implanter, de l'expliquer,
6 de vous démontrer comment on fait avancer ces
7 éléments-là. Naturellement, on reçoit des
8 orientations du gouvernement du Québec, de notre
9 ministère et on tente d'être au fait des besoins de
10 la société québécoise pour nous assurer que notre
11 formation policière réponde aux besoins de cette
12 société-là. On voit l'image ici, et là, on va
13 traiter plutôt dans cette portion-là, des éléments
14 de formation qui favorisent l'ouverture à la
15 diversité autochtone dans notre programme de
16 formation initiale en patrouille-gendarmerie. J'en
17 profite pour vous montrer l'image de notre nouveau
18 cénotaphe autochtone qui est en place depuis
19 quelques mois à l'École nationale de police du
20 Québec. L'École, au-delà d'être un lieu de
21 formation policière, Monsieur le Commissaire, c'est
22 aussi un lieu de rassemblement policier et l'an
23 dernier, il y eu un ajout sur notre campus du
24 cénotaphe pour... à la mémoire des policiers, des
25 corps de police autochtones qui sont morts en

1 service et pour nous, c'est un élément important
2 parce que nos deux (2) derniers décès en matière
3 policière au Québec, là, ont été entre autres
4 monsieur Leroux et monsieur Dery au cours des
5 dernières années et des cérémonies sont tenues
6 annuellement. C'est notre journée de reconnaissance
7 policière qui est tenue annuellement à l'École et
8 nos partenaires autochtones sont associés à cette
9 journée-là et nous allons l'inaugurer d'ailleurs,
10 de façon officielle en mai prochain lors de notre
11 prochaine journée de reconnaissance policière. Il
12 a été bâti, ce cénotaphe-là, avec la collaboration
13 d'un artiste autochtone avec la collaboration de
14 collaborateurs autochtones pour nous assurer que
15 l'ensemble des éléments culturels qui était intégré
16 correspond aux réalités de nos partenaires
17 autochtones. Donc douze (12) collègues en
18 techniques policières offrent le diplôme d'études
19 collégiales dans ce domaine au Québec. Trois (3)
20 ans, mille six cent-soixante-cinq (1 665) heures.
21 Vous voyez que les collègues sont répartis sur
22 l'ensemble du territoire québécois. Les dix (10)
23 premiers collègues de la liste sont des collègues
24 publics. Les deux (2) derniers, soit Notre-Dame-
25 de-Foy et Ellis sont des collègues privés qui

1 collaborent également et qui offrent le même
2 programme de formation selon le profil des
3 compétences qui est déterminé par le ministère de
4 l'Enseignement supérieur au Québec. Et je me...
5 nous trouvions important, aujourd'hui de vous
6 parler de ce qui se faisait dans ce trois (3) ans
7 en techniques policières là. Vous savez, quand on
8 a... Depuis deux (2), trois (3) ans, quand on a eu
9 beaucoup de questionnement sur notre façon de faire
10 en formation en réalité autochtone, on a pris
11 l'initiative rapidement de faire un portrait
12 d'harmonisation de ce qui se fait au collège, de ce
13 qui se fait à l'École nationale de police du Québec
14 et donc vous avez là, le résultat de ce portrait-
15 là, de ce qui se fait dans les collèges en
16 techniques policières en matière de réalité
17 autochtone. Donc ça ne veut pas dire que le
18 portrait que je vous en donne est inclusif de tout,
19 Monsieur le Commissaire, mais vous avez là une
20 bonne image de ce qui se fait en ce moment dans les
21 collèges et surtout à l'École nationale de police
22 du Québec pour former le futur du métier allochtone
23 en matière de réalité autochtone. Donc deux (2)
24 compétences des techniques policières touchent des
25 éléments en lien avec les réalités autochtones soit

1 la compétence, interagir avec des clientèles
2 différenciées et interagir avec des clientèles
3 appartenant à diverses communautés culturelles et
4 ethniques. Ces deux (2) compétences-là peuvent
5 être déployées de façons différentes dans les douze
6 (12) collèges, mais globalement, les compétences
7 sont les mêmes, mais on vous a amené aujourd'hui
8 des exemples concrets de comment les collèges
9 appliquent ces deux (2) compétences-là dans leur
10 façon de faire. Souvent, ce sont des formations
11 qui sont données et offertes par le département
12 socio ou enseignées par des anthropologues ou des
13 sociologues dans les collèges en techniques
14 policières. Ça se décline habituellement dans deux
15 (2) cours de quarante-cinq (45) heures. Des
16 éléments de contenu qui sont contenus, on aborde
17 l'analyse de la marginalité, tout ce qui est les
18 phénomènes d'exclusion sociale, la reconnaissance
19 des besoins de diverses clientèles, la rencontre
20 interculturelle, l'intervention interculturelle.
21 Tous les concepts de profilage racial sont vraiment
22 abordés sur le plan collégial également et
23 l'étudiant est amené à reconnaître les
24 manifestations de discrimination et de profilage
25 racial dans le cadre de ces formations-là. Il y a

1 une déconstruction des préjugés et des stéréotypes
2 puis ça se fait ça avec des analyses de cas, des
3 simulations, des visites de quartiers, des
4 activités avec des personnes appartenant à des
5 minorités ethniques, etc.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Je vais peut-être vous demander, Monsieur Saint-
8 Antoine, nous avons demandé à l'École et vous nous
9 avez fait parvenir de nombreuses documentations sur
10 différents sujets dont une particulière, un
11 document de dix-sept (17) pages et j'indique tout
12 de suite aux parties, il n'a pas été envoyé. C'est
13 mon erreur, je n'ai pas fait suivre le document,
14 mais je verrai à le faire produire cet après-midi,
15 un document spécifique que vous avez fourni qui
16 s'appelle « Inventaires des formations collégiales
17 et École nationale de police du Québec favorisant
18 l'ouverture de la diversité autochtone ». Ça vous
19 dit quelque chose, là, le document de dix-sept
20 (17), dix-huit (18) pages qui...

21 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

22 Tout à fait.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 ... indique les réponses de tous les collègues sur
25 justement comment ils programment ces deux (2)

1 formations-là spécifiques? Exact?

2 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

3 Absolument, Monsieur le Commissaire. Ce qu'on a
4 fait, c'est que nous avons pris cet inventaire-là,
5 il y a un an et demi, deux (2) ans environ.

6 L'inventaire que je vais vous parler, là.

7 Vous avez, aujourd'hui, un extrait des éléments
8 de formation afin de nous permettre d'avoir les
9 éléments les plus porteurs qui sont faits dans les
10 collèges et l'École nationale de police du Québec
11 présentement, mais le document que vous avez,
12 effectivement, complémentaire, vous donnera
13 l'ensemble de ces informations-là.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 Je voudrais peut-être, à ce moment-ci, peut-être,
16 réserver la cote sous P-315. J'ai une copie
17 papier, mais cet après-midi, on verra à faire
18 produire. Il n'est pas question d'envoyer ça à
19 l'écran pour le moment, mais on fera... on verra à
20 produire le document qui est déjà sous forme
21 numérisée et on l'aura à l'écran à ce moment-là.

22 **LA GREFFIÈRE :**

23 Allez-vous avoir d'autres pièces à produire?

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Oui.

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 Sauf celle-là?

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Non, ça va être celle-là.

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 O.K. Parce que je me suis rendu compte que ce que
7 vous avez déposé sous P-312...

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Oui?

10 **LA GREFFIÈRE :**

11 J'ai essayé de rejoindre Albert Gosselin, mais on
12 l'avait déjà sous P-105.

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 P-312?

15 **LA GREFFIÈRE :**

16 Qu'est-ce que... pour Saturviit?

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Oui.

19 **LA GREFFIÈRE :**

20 Donc je reprendrais peut-être cette cote-là.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 Oui. Si vous aviez déjà le document, alors on
23 l'enlève.

24 **LA GREFFIÈRE :**

25 Je vais la garder de côté.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 Oui. Et vous allez nous donner P...

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 Donc P-312 pour...

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 P-312 pour celle-ci qui sera le document. Je peux
7 vous en remettre une copie papier si vous avez
8 besoin du titre. (*Inaudible*). On aura le document
9 sous forme numérisée... parti rapidement ce midi ou
10 en début d'après-midi. O.K. Merci.

11 ***** PIÈCE COTÉE P-312 *****

12 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

13 Alors quels sont quelques exemples de formations ou
14 d'initiatives sur le plan collégial qui sont faits
15 concrètement dans le cadre du programme de trois
16 (3) ans de technique policière? Dans certains
17 collèges, il y a des lectures et des discussions en
18 lien avec limites et réalités autochtones, qui sont
19 un document qui est en provenance de la CDPDJ qui a
20 été produit il y a quelques années. Il y a un...
21 il y a des retours qui se font sur la Commission de
22 vérité et réconciliation. Il y a des lectures sur
23 l'historique, entre autres un manuel des... les
24 autochtones du manuel de Gaudet. Il y a des
25 visionnements de documentaires, qu'on pense au

1 Peuple invisible Desjardins, au Choc des deux
2 mondes, de l'ONF. Il y a un cours entre autres qui
3 porte plus spécifiquement sur la violence envers
4 les femmes autochtones. Il y a des rencontres
5 culturelles autochtones qui se font, que ce soit
6 des visites de représentants des conduites
7 autochtones qui vont dans les collèges ou des
8 étudiants de collèges qui vont faire des visites en
9 milieu autochtone pour mieux comprendre les
10 réalités autochtones. Aussi, des séminaires, des
11 conférences, mais on parle d'exclusion de pauvreté,
12 d'itinérance, de situations des femmes, de
13 conditions de vie et souvent dans les travaux
14 d'équipe, que les étudiants de techniques
15 policières doivent faire, ils doivent venir
16 représenter à leurs collègues. Bien, ils réalisent
17 des entrevues avec des autochtones puis ils
18 viennent présenter le résultat de leurs entrevues
19 et partagent avec leurs collègues de classe par la
20 suite. Il y a également du jumelage interculturel
21 qui se fait. Il y a des programmes d'immersion en
22 communauté autochtone, il y a des visites de
23 communauté, il y a des travaux de réflexion sur les
24 réalités autochtones. Il y a des présentations
25 orales comme je l'abordais. Il y a des discussions

1 sur les femmes autochtones assassinées et
2 disparues. Il y a des présentations en classe par
3 des policiers de corps de police autochtones.
4 Globalement, sur le plan collégial, c'est ce qui
5 est couvert et c'est un peu le sommaire du résultat
6 de l'inventaire. Donc, ça ne veut pas dire que ce
7 que je viens de vous énumérer là, c'est dans les
8 douze (12) collèges en techniques policières que ça
9 se fait. Le document complémentaire qui a été
10 déposé il y a quelques instants va vous permettre
11 de voir qu'est-ce qui se fait et où que ça se fait
12 globalement, mais il se fait d'excellentes choses
13 en matière de réalité autochtone dans l'ensemble
14 des collèges en techniques policières et cependant
15 les trois (3) ans.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 J'ai le goût de vous demander est-ce que vous avez
18 une idée de la quantité en temps qui est consacré à
19 ces activités-là, généralement, ou en moyenne parce
20 que j'ai compris que vous me dites qu'on ne
21 retrouve pas tout partout, mais dans l'ensemble on
22 les retrouve. Combien de temps en moyenne peut
23 être consacré à ces activités-là sur une période de
24 trois (3) ans?

25 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

1 Alors sur une période de trois (3) ans, il y a
2 autour de quatre-vingt-dix (90) heures de
3 consacrées à l'aspect diversité et rencontres
4 interculturelles pendant ces trois (3) ans-là. Ce
5 qui ne veut pas dire qu'il ne se fait pas des
6 choses ailleurs. Alors ça, c'est extrêmement...
7 c'est les questions, Monsieur le Commissaire, qui
8 sont toujours extrêmement complexes à répondre
9 parce que quand... lors des rétroactions dans une
10 formation par exemple, en situation de crise parce
11 qu'il y a formation en situation de crise dans les
12 collèges. Il y en a à l'École nationale de police
13 du Québec lors des interventions. Alors quand un
14 professeur collégial ou un instructeur École de
15 police est dans une rétroaction de deux (2) heures
16 avec des candidats, dans lequel il y a une mise en
17 situation où ils viennent de vivre une relation
18 interculturelle où il a eu des éléments de
19 discrimination ou de mauvaise compréhension de la
20 réalité culturelle parce que l'intervention n'a pas
21 été adaptée en fonction du client. Ce n'est pas
22 coté dans les heures nulle part, mais le professeur
23 ou l'instructeur va peut-être passer trois quarts
24 d'heure, une heure à parler de la différenciation
25 sociale, du pourquoi avec, par exemple, une

1 personne en provenance culturelle autochtone, vous
2 devez agir d'une façon adaptée et différente versus
3 une communauté allochtone régulière québécoise.
4 Alors, il est difficile de quantifier ces éléments-
5 là. Ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a
6 énormément de rétroaction qui se vit dans beaucoup
7 de formations tant sur le plan collégial que plan
8 École de police où lorsqu'il y a une mauvaise
9 application de l'intervention policière au sens
10 large avec des préjugés ou de la discrimination qui
11 pourrait être détecté, bien, les intervenants vont
12 avoir à agir.

13 Point important, à l'École nationale de police
14 du Québec, Monsieur le Commissaire, l'internat est
15 obligatoire. Vous avez beau habiter à quatre cents
16 (400) mètres de l'École nationale de police du
17 Québec à Nicolet, vous allez demeurer du dimanche
18 soir au vendredi à l'École. Donc on va vous avoir
19 en nos murs sur le campus pour évaluer non seulement
20 votre aspect compétence policière et académique,
21 mais également comportemental et ce suivi-là parle
22 des tuteurs-coach, par l'ensemble de la communauté
23 sur place lorsqu'on détecte des aspirants qui font
24 preuve de discrimination, de racisme, de sexisme,
25 qui aurait des inconduites peu importe de quel type,

1 bien, ils vont être enquêtés, évalués et pourraient
2 aller jusqu'à être retirés du programme. Puis ils
3 ont la possibilité, comme on l'abordera tantôt, de
4 côtoyer puis d'être en collaboration avec des
5 aspirants policiers autochtones aussi. Donc ils
6 sont dans un milieu qui... ou ils pourraient faire
7 preuve de discrimination ou de préjugés, etc.
8 pendant quinze (15) semaines et on suit ça
9 d'extrêmement près alors en nombre d'heures, je
10 pourrais vous dire, j'ajoute quatre cent quatre-
11 vingt-cinq (485) heures à l'évaluation de l'aspect
12 de la compréhension des réalités sociales et de la
13 compréhension autochtones parce qu'ils sont quatre
14 cent quatre-vingt-cinq (485) heures à côtoyer des
15 collègues autochtones avec des rassemblements, des
16 réunions entre eux au quotidien. Alors c'est
17 difficile à répondre, mais ce que je peux vous dire
18 c'est que plus spécifiquement sur le plan collégial,
19 quarante-cinq (45) heures puis à l'École, bien, je
20 vais l'aborder tantôt où on est plus dans les... la
21 dizaine d'heures environ de formation qui touche ces
22 éléments-là.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 Peut-être plus spécifiquement, je ne veux pas vous
25 interrompre, Monsieur Saint-Antoine, pour... À

1 votre question, Monsieur le Commissaire, le
2 document justement que j'avais relu prévoit,
3 indique comment dans chacun des collèges...
4 comment que ça se décortique, ces quarante-cinq
5 (45) heures-là? Vous verrez, ils se font
6 plusieurs... font un propre taux de critique de
7 leur programmation en disant « on pourrait faire
8 plus, on pourrait faire mieux, on fait bien telle
9 chose », mais ça nous permettra de voir et de faire
10 l'analyse de ce qui se fait au niveau des cégeps et
11 tous les participants à la commission pour en
12 bénéficier.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 En pensant tout haut, je me demande toujours est-ce
15 que c'est seulement en période de crise ou encore
16 quand il y a une commission qui se (*inaudible*) qu'on
17 fait quelque chose ou si on pense à prévenir? À
18 prévoir, à former, à préparer, je dirais
19 adéquatement, correctement.

20 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

21 Alors, les éléments... Naturellement, lorsqu'on
22 voit que les préoccupations sociales montantes,
23 bien, on réagit le plus vite possible pour nous
24 assurer d'intégrer ces éléments-là. Pensez à la
25 radicalisation il y a quelques années. Il y a dix

1 (10) ans, on n'avait pas de formation de
2 radicalisation à l'École nationale de police du
3 Québec et maintenant depuis quelques années, on a
4 rajouté un séminaire, des scénarios, des mises en
5 situation qui touchent la radicalisation, la santé
6 mentale, l'itinérance, la maltraitance des aînés.
7 Je pourrais vous faire une énumération extrêmement
8 importante des préoccupations sociales qui doivent
9 être ajoutées à tous les ans à notre programme de
10 formation en patrouille-gendarmerie, à nos
11 programmes d'enquête, à nos programmes de gestion.
12 Les ajouts de perfectionnement professionnel alors
13 la préoccupation des réseaux autochtones est
14 importante, est extrêmement importante, on... Les
15 collègues l'avaient déjà adressé depuis plusieurs
16 années. L'École l'avait déjà adressé, l'a enrichi
17 au cours des derniers mois puis et va continuer à
18 l'enrichir également au cours des prochains mois,
19 mais c'est du travail à continuer effectivement puis
20 c'est sur lorsqu'il y a une commission, Monsieur le
21 Commissaire, bien, on est effectivement les yeux
22 bien ouverts, les oreilles bien ouvertes pour nous
23 assurer que ce qu'on fait comme institution publique
24 répond à ce que la société veut que l'on fasse, mais
25 nous croyons présentement, comme institution de

1 formation qu'effectivement, on a répondu présent et
2 que les actions qu'on a entreprises dans les mois et
3 les dernières années font qu'on prépare adéquatement
4 le futur policier québécois avec encore une fois des
5 possibilités d'enrichissement, d'ajout, de
6 modification. Donc dans les deux (2) cas, comme
7 vous l'avez vu, on a un continuum qui bouge puis il
8 va continuer à bouger.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Disons ça m'amène... Vous parlez de radicalisation
11 qui demande une attention particulière puis
12 évidemment, plusieurs autres sujets on pourra en
13 énumérer un certain nombre.

14 Est-ce que ça vous amène à penser à augmenter
15 la durée de la formation ou si on comprime à chaque
16 fois pour tout insérer.

17 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

18 Alors il y a toujours l'aspect des coûts quand on
19 forme un candidat puis on va l'aborder également
20 tantôt parce que c'est un élément qui est important.
21 Combien coûte la formation d'un policier québécois?
22 Et quand on investit ce montant-là comme société,
23 jusqu'où on est prêt à aller dans cet
24 investissement-là? Donc nous avons, effectivement,
25 le défi d'intégrer dans le quinze (15) semaines

1 beaucoup d'éléments. Vous savez, nos inspirants
2 policiers qu'ils soient en formation autochtone ou
3 formation allochtone sont occupés très tôt le matin
4 jusqu'à très tard le soir. C'est des mises en
5 situation, de la formation, de l'expérimentation, de
6 l'interaction avec des comédiens professionnels. On
7 a une cinquantaine de comédiens qui travaillent à
8 l'École nationale de police de Québec qui mettent
9 dans l'action, nos futurs policiers pour leur faire
10 vivre les vraies choses. Cette approche
11 expérientielle là, c'est vraiment une des valeurs
12 ajoutées de l'École où on leur fait vivre comme
13 s'ils étaient dans un vrai corps de police pendant
14 quinze (15) semaines. Naturellement, quand ils
15 viennent de terminer une journée de travail policier
16 en simulation dans la ville de Nicolet, où ils ont
17 fait de la patrouille, de l'intervention, des
18 scénarios, violence conjugale, plainte pour bruit
19 chez le voisin, agression sexuelle, disparition
20 d'enfant et nommez-les. Le soir, il y a des
21 rédactions de rapports. Le soir, ils ont peut-être
22 de la pratique complémentaire à faire en conduite
23 d'urgence, en formation en emploi de la force. Donc
24 ils sont occupés vraiment, de très tôt le matin
25 jusqu'à assez tard le soir. Ce qui fait que je vous

1 le dit, notre programme, il est complet par rapport
2 aux quinze (15) semaines. L'ajout de semaines
3 complémentaires amènerait des coûts importants. On
4 parle de peut-être autour de facilement mille cinq
5 cent (1 500) à deux mille dollars (2 000\$) de plus
6 par semaine que ça coûte et au corps de police et à
7 un candidat lorsqu'on ajoute des éléments de
8 formation. Pour résoudre ces éléments-là, c'est
9 qu'on a un projet, présentement, qui va faire qu'on
10 va retirer tous les éléments qui sont un petit peu
11 plus théoriques de notre quinze (15) semaines pour
12 les amener dans une formation préalable en ligne
13 avant l'arrivée de l'aspirant policier. Alors dans
14 les prochains mois, il y aura de trente (30) à
15 quarante (40) heures de formation du quinze (15)
16 semaines qu'on tente de retirer, qu'on est en train
17 d'inventorier et d'identifier en ce moment, d'amener
18 dans une formation en ligne... Donc on l'appelle la
19 semaine zéro (0). Dans le fond, c'est une seizième
20 semaine, mais préalable à moins un qui va les
21 préparer sur le plan théorique et qui va nous
22 permettre, Monsieur le Commissaire, d'ajouter,
23 effectivement, plus d'application pratique et de
24 compétence dans le cadre du quinze (15) semaines.
25 Et c'est la manière qu'on a trouvée à un coût

1 raisonnable d'augmenter notre stage à la hauteur de
2 seize (16) ou dix-sept (17) semaines avec un bout,
3 pas en présence, mais en ligne avec les nouvelles
4 technologies qui s'offrent à nous présentement.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Je suis heureux de voir que vous pensiez...

7 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

8 ... avec les nouvelles situations qui se présentent.

9 À un moment donné, on ne peut plus comprimer là.

10 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

11 Bien, grandir de l'intérieur, ça a ses défis puis ce
12 n'est pas toujours possible.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Oui, c'est ça.

15 **M. DENIS BLANCHARD :**

16 Et dans la planification aussi, Monsieur le
17 Commissaire, il y a des endroits, il y a des
18 présentations sont fait quand les trois (3) cohortes
19 sont présentes au même moment. Au lieu de présenter
20 trois (3) fois, on le présente une (1) fois aux
21 trois (3) cohortes en même temps. Alors on essaie
22 de maximiser au maximum l'utilisation des
23 ressources, là, et pour se libérer du temps aussi
24 pour faire d'autres choses.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Je vous remercie de vos réponses. Vous comprenez ma
2 préoccupation?

3 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

4 Oui, oui. Très bonne question.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 C'est peut-être la vôtre aussi?

7 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

8 Oui. Tout à fait la nôtre. Et pas la seule. Et
9 donc...

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 J'essaierai peut-être d'en profiter, Monsieur le
12 Commissaire, j'ai regardé l'heure. Je sais que
13 généralement, il y a une courte pause avant-midi.
14 Il y a encore beaucoup de matière à couvrir. Est-ce
15 que vous voulez en profiter peut-être pour prendre
16 la pause à ce moment-ci et on reprendra pour finir
17 d'un trait par la suite.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Ça va? Alors on prend une quinzaine de minutes?

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Ça vous convient?

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Oui.

1 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

2 Absolument.

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 Pause de 15 minutes.

5 SUSPENSION

6 -----

7 REPRISE

8 **LA GREFFIÈRE :**

9 Veuillez vous lever. Vous pouvez vous asseoir.

10 L'audience reprend.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors, on poursuit?

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 Oui, on poursuit et avant de redonner la parole à

15 Monsieur Saint-Antoine, je vais produire aussi un

16 document sur la prochaine cote, je pense qui est

17 315? O.K. P-315. Alors, qui est un document qui

18 nous a été apporté ce matin par l'École. On a le

19 document papier. Les parties, Me Boucher l'a eu.

20 Alors P-315, un document qui s'appelle « Itinéraire

21 de la formation d'un policier en lien avec

22 l'ouverture à la diversité autochtone ». Ça résume

23 un peu ce qui vient d'être dit et ce qui se redit

24 tout à l'heure par monsieur Blanchard. On a la

25 programmation, ce qui se fait dans les cégeps et ce

1 jeunes enfants qui ont été agressés sexuellement et
2 nos comédiens, comédiennes recréent le comportement
3 d'un jeune enfant pour placer dans la... dans la
4 mise en situation de nos enquêteurs, nos futurs
5 enquêteurs qui vont interagir en matière d'agression
6 sexuelle par exemple auprès des victimes dans ces
7 domaines-là. Choses qui ne sont vraiment pas
8 évidentes à réaliser pour des enquêteurs. Et non
9 plus à réaliser pour nos comédiens qui vivent
10 parfois des journées extrêmement stressantes et
11 épuisantes parce qu'ils ont vécu une scène de
12 violence, de suicide, d'agression et doivent s'en
13 retourner chez eux le soir, Monsieur le Commissaire,
14 et reprendre la vie donc c'est un... Le rôle de
15 comédien à l'École est un rôle central chez nous.
16 Cette approche-là expérientielle qui nous permet de
17 faire vivre aux candidats aspirants policiers et
18 policières en perfectionnement a une valeur ajoutée
19 essentielle à notre programme de formation.

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 Entre autres, ce qu'on a vu tout à l'heure, dans la
22 vidéo, Monsieur Saint-Antoine, étaient toutes des
23 simulations. On a vu une femme un peu en crise dans
24 une salle d'audience, d'autres... Ce n'est pas de la
25 vraie vie là. C'était vraiment ce que vous faites

1 chez vous avec vos comédiens.

2 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

3 Tout à fait et ces comédiens-là reconstituent ces
4 scènes-là et... Mais ne sont pas uniquement là comme
5 acteurs pour intervenir dans la simulation, mais par
6 la suite, rédige des rapports auprès de notre
7 personnel enseignant, notre personnel instructeur
8 pour que les agissements de deux (2)... Comment
9 qu'ils se sentent comme victime? Comme témoin?
10 Comme suspect dans le cadre de l'intervention pour
11 qu'il y ait une rétroaction à l'apprenant par la
12 suite qu'il soit en formation de base ou en
13 perfectionnement professionnel. Donc le comédien va
14 avoir dit comment il s'est senti sur le plan de
15 citoyen, de la personne qui a été... qui a subi
16 l'intervention, dans le fond pour que cette action-
17 là soit ramenée dans la rétroaction par notre
18 personnel formateur auprès de nos apprenants pour
19 qu'il y ait un enrichissement et une nouvelle façon
20 de faire si on a senti, par exemple, des éléments de
21 discrimination, etc.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 Peut-être... Et sous ce thème-là, avez-vous parmi
24 vos comédiens... Avez-vous des comédiens
25 autochtones qui jouent des rôles d'autochtones dans

1 des situations de crises?

2 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

3 Nous avons un comédien d'origine autochtone
4 seulement à l'École. Cependant, d'autres comédiens,
5 comédiennes ont des traits autochtones qui nous
6 permettent, effectivement, de les mettre dans des
7 situations, Monsieur le Commissaire. Entre autres,
8 on va en parler dans quelques instants. On a ajouté
9 un de nos scénarios en violences conjugales est un
10 scénario de violence conjugale en milieu autochtone
11 qu'on a voulu faire pour que dans la rétroaction, il
12 y a une rétroaction en lien avec cette intervention-
13 là et je vais l'aborder dans quelques instants.

14 **Me CAMPEAU :**

15 Merci.

16 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

17 Nous avons également, à l'École, des intervenants
18 externes que ce soit des intervenants du CAVAC.
19 Nouvellement, on va intégrer les intervenants
20 l'Association femmes autochtones du Québec, qui à
21 compter de début deux mille dix-huit (2018), vont
22 commencer à venir intervenir dans le cadre de notre
23 formation initiale en patrouille-gendarmerie. On a
24 des intervenants en sauvetage aquatique. On a des
25 formateurs qui couvrent les aspects légaux et

1 psychosociaux communautaires dans le cadre de nos
2 formations puis un responsable périscolaire qui est
3 un... si vous voulez, notre agent disciplinaire,
4 là, notre responsable disciplinaire parce que c'est
5 de l'internat et donc c'est notre officier
6 disciplinaire qui assure le... l'organisation des
7 activités de soirées de nos apprenants de l'École
8 nationale de police du Québec. Donc vous avez bien
9 compris par tous les exemples qu'on a donnés,
10 depuis le début... C'est que l'École, c'est
11 l'intégration à un milieu de travail simulé et peu
12 importe que ce soit en formation initiale, en
13 patrouille-gendarmerie ou en enquête criminelle ou
14 en gestion, il y a toujours une portion pratique et
15 expérientielle dans nos formations à l'École et
16 c'est ce qui fait notre particularité. On veut
17 s'assurer, d'ailleurs, dans nos formations, en plus
18 de ce qui se fait au collège, on revient avec la
19 façon d'outiller le futur policier sur la
20 distinction qu'il doit faire entre le profilage
21 criminel, racial, social et donc ils vivent par des
22 séminaires, des mises en situation, des études de
23 cas, des reconstitutions de comment, dans le cadre
24 d'interactions qu'ils ont entre eux, ils doivent
25 appliquer des éléments en lien avec le profilage

1 social, racial et criminel. Il faut se rappeler
2 que nos aspirants policiers sont en internat,
3 également nos aspirants policiers autochtones.
4 Donc ils se côtoient un et l'autre pendant
5 l'ensemble des quinze (15) semaines de formation,
6 au cours de l'année, ce qui fait qu'on a une
7 interaction entre ces différentes cultures-là par
8 les rassemblements communs, etc. Donc c'est
9 intéressant aussi que cet apprentissage-là de
10 l'autre culture se fait également par ce partage au
11 quotidien des lieux et des espaces de l'École
12 nationale de police du Québec parce que certaines
13 formations de l'École sont aussi conjointes. Quand
14 c'est un petit groupe autochtone, par exemple, qui
15 veulent faire des notions de base en contrôle de
16 foule, bien, pour avoir une ligne de contrôle de
17 foule, ça prend un minimum de personnes. Donc on
18 les associe dans ce temps-là, par exemple, à nos
19 aspirants policiers allochtones pour que les
20 formations soient communes et soient faites
21 ensemble. La dimension éthique est évaluée tout au
22 long de la formation en patrouille-gendarmerie à
23 l'École nationale de police du Québec. Chaque
24 groupe d'aspirants policiers est suivi par des
25 tuteurs-coach et il y a des rencontres de coaching

1 qui se font à plusieurs reprises dans le cadre du
2 programme où l'aspirant policier, lui, dans son
3 journal d'apprentissage, doit noter des éléments
4 d'apprentissage ou de problématique d'apprentissage
5 qu'il vit et de l'autre côté, bien, l'instructeur
6 coach, lui, fait la supervision sur le plan
7 comportemental et académique et des compétences de
8 nos aspirants policiers qui sont en formation. On
9 a intégré un nouveau plateau de violence conjugale
10 qui intègre des éléments qui concernent les
11 réalités autochtones au cours des derniers mois. La
12 nouveau, c'est que certains des aspirants
13 policiers dans le cadre du programme en patrouille-
14 gendarmerie, vont vivre un scénario de violence
15 conjugale autochtone. Comment que ça se passe
16 habituellement? C'est que quand nos aspirants
17 policiers vont vivre une journée de patrouille à
18 l'École nationale de police du Québec, ils partent
19 le matin, ils sont en sortie de patrouille, ils ont
20 des mandats de patrouille avec un briefing de la
21 part de leur instructeur comme s'ils étaient dans
22 un poste de police régulier au Québec. Et là, ils
23 vont faire des patrouilles dans la ville de Nicolet
24 sur le campus de l'École. Ils sont appelés pour
25 faire des interventions policières, certaines

1 interventions, il arrive que la Sûreté du Québec
2 qui est notre service de police Nicolet nous
3 demande du soutien et du support, bien, on va...
4 vol de bicyclette, vol de véhicule. Bien, on va
5 faire de la vraie recherche de vol de véhicule et
6 de vol de bicyclette. Par contre, on a des
7 interventions simulées qui sont placées au cours de
8 la journée et un exemple d'une journée où là, nos
9 trente-six (36) aspirants policiers qui sont en
10 interventions policières vont vivre des scénarios
11 de violence conjugale. Certains d'entre eux vont
12 vivre un scénario de violence conjugale de deux (2)
13 personnes homosexuelles, par exemple. Certains
14 d'entre eux vont vivre un scénario de violence
15 conjugale hétérosexuel puis d'autres aspirants
16 policiers vont vivre un scénario de violence
17 conjugale à caractère autochtone donc lorsqu'il y a
18 rétroaction de quelques heures de l'ensemble des
19 interventions qu'ils ont fait au cours de la
20 journée, soit le lendemain ou le soir même. Bien
21 là, on revient avec les différenciations de
22 l'application de chacun des scénarios qu'ils ont
23 vécus parce qu'à la base l'intervention demeure la
24 même, mais doit être adaptée en fonction des
25 clientèles auprès desquelles vous avez à

1 intervenir. Et là, nos aspirants policiers
2 doivent, effectivement, rétroagir sur les éléments
3 qu'ils ont eus à intervenir au cours de leur
4 intervention de violence conjugale dans le cadre de
5 leur scénario. Donc ça, c'est un exemple et on a
6 rajouté, également, des éléments de sensibilisation
7 sur les gestes et comportements qui peuvent être
8 perçus différemment par les communautés autochtones
9 lorsqu'une intervention policière se passe. Qu'on
10 pense au regard, comme exemple, qui est un exemple
11 parmi tant d'autres. Un séminaire sur les aspects
12 culturels autochtones et le traitement des
13 agressions sexuelles, comme je l'abordais tantôt,
14 va être donné par l'Association des femmes
15 autochtones du Québec à compter de début deux mille
16 dix-huit (2018) et ça va être associé également par
17 un représentant de corps de police autochtone du
18 Québec qui lui, va venir parler comme policier en
19 milieu autochtone, comment il vit la réalité
20 policière en milieu autochtone, pour que nos
21 aspirants policiers allochtones puissent entendre
22 cette différenciation culturelle là et mieux saisir
23 les enjeux d'intervention. Donc globalement,
24 aussi, en préparation à ça, bien, il y a des
25 aspirants qui ont à visionner aussi des vidéos en

1 lien avec la loi sur les Indiens, des pensionnats.
2 Il y a beaucoup, aussi, de vidéos qui ont... il y a
3 une vidéo qui a été ajoutée, entre autres, qui nous
4 avait été fournie par un service de police de
5 Montréal, qui parle de l'itinérance autochtone en
6 milieu urbain. Donc on tente de sensibiliser nos
7 aspirants policiers à avoir cette compréhension-là
8 des autochtones en milieu urbain, des autochtones
9 en milieu autochtone pour que minimalement, nos
10 aspirants policiers allochtones aient cette
11 connaissance-là globale avant leur diplomation.
12 Nos aspirants, également, ils sont amenés à mesurer
13 l'impact de leur attitude sur le plan de leur
14 comportement sur différente clientèle. Je le
15 rappelle, un des points importants, Monsieur le
16 Commissaire, c'est la rétroaction lors des
17 interventions. Le lendemain des interventions
18 policières, il y a toujours un moment de
19 rétroaction, les débriefings, puis ces éléments-là,
20 ils sont faits, par exemple, dans certains cas
21 d'agressions sexuelles ou d'interventions
22 d'agressions sexuelles avec les intervenants du
23 CAVAC au Québec qui viennent avec nous, nous
24 accompagner avec le policier instructeur pour que
25 la rétroaction se fasse étape par étape de leurs

1 interventions. On la décortique puis là, on
2 analyse l'ensemble de l'intervention.
3 L'intervention est un déclencheur d'élément où il
4 aurait pu faire preuve de discrimination. De fait,
5 ils ont droit à l'erreur parce qu'ils sont dans une
6 École et les erreurs on veut qu'ils les commettent
7 à l'École pour que justement, ça nous permette
8 d'amener des discussions suites à ces mises en
9 situation là par oui, les rapports des comédiens
10 qui nous reviennent puis qui servent d'étincelles
11 de discussions avec nos formateurs lors des
12 rétroactions, mais également, ils ont un plan
13 d'intervention lors des rétroactions qui les amène
14 de façon statutaire à revenir sur des éléments de
15 réalités autochtones, des éléments en lien avec
16 l'homophobie, par exemple, des éléments en lien
17 avec la discrimination raciale pour nous assurer
18 que nos futurs policiers comprennent qu'une
19 intervention doit être adaptée et doit être
20 effectuée avec jugement dans le respect des
21 standards et de ce que veut la société québécoise
22 de leur part. Et comme je l'abordais tantôt, les
23 aspirants ont également accès à une capsule vidéo,
24 là, produite par le SPVM qui traite, effectivement,
25 de profilage et de réalités autochtones en milieu

1 urbain qui est entre autres l'itinérance. En
2 matière de perfectionnement professionnel, je l'ai
3 abordé rapidement tantôt, quand un policier vient
4 de graduer de patrouille-gendarmerie, il est un
5 policier patrouilleur actif au Québec dans un corps
6 de police québécois. Il revient en
7 perfectionnement professionnel à l'École nationale
8 de police du Québec. De facto, il va être inscrit
9 à un baccalauréat en sécurité publique. Par
10 défaut, ce qu'il a fait pendant quinze (15)
11 semaines en technique, voyons... à l'École
12 nationale de police du Québec lui donne douze (12)
13 crédits dans son nouveau bac en sécurité publique
14 et par la suite, il va venir se chercher des
15 crédits universitaires au cours de sa carrière de
16 policier, soit dans la branche enquête, dans la
17 branche intervention policière ou dans la branche
18 enquête policière. Ce n'est pas tous les policiers
19 québécois qui vont finir leur carrière ou en milieu
20 de carrière, avoir un baccalauréat en sécurité
21 publique parce que c'est un bac en cours d'emploi
22 donc ça peut prendre jusqu'à huit (8), dix (10) ans
23 avant de finir un baccalauréat. Cependant, on leur
24 permet de sortir parfois avec un programme court,
25 un certificat dans le domaine de la gestion, dans

1 le domaine de l'enquête, mais dans tous les cas, il
2 y a un cours qui est obligatoire, qui est un cours
3 de multiethnicité qui peut se décliner de
4 différentes façons. On voit les exemples qui sont
5 offerts dans l'ensemble du réseau universitaire
6 québécois, que ce soit diversité ethnique dans les
7 organisations, identité collective, rapport
8 interculturel, communication interculturelle. Donc
9 ça, c'est un cours qui est obligatoire dans le
10 cheminement en enquête et en gestion pour avoir le
11 baccalauréat ou les certificats dans ces domaines-
12 là en tant que tels. On a également des cours
13 complémentaires qui sont disponibles et possibles
14 d'être complétés par nos policiers actifs,
15 Introduction aux peuples autochtones de
16 l'université Laval, anthropologie des Amérindiens
17 de l'université Laval et on a également un cours
18 spécialisé sur les enquêtes, sur les crimes à
19 caractères sexuels et l'abus physique et le décès
20 de jeunes enfants à l'École nationale de police du
21 Québec. En perfectionnement professionnel, les
22 notions de profilage racial et d'homophobie sont
23 bien intégrées au programme de formation initiale
24 en gestion, donc tous les nouveaux superviseurs ont
25 la possibilité de passer par ce programme-là. À la

1 suite des mises en situation, on amène les futurs
2 superviseurs à évaluer leur impact de comportement,
3 s'il y a des comportements racistes au sein de leur
4 équipe, comment intervenir pour traiter de telles
5 situations puis agir comme leader pour ramener dans
6 leur équipe de travail, des équipes, là, qui
7 respectent l'ensemble de ces éléments-là en tant
8 que tel. Nous rappelons aussi qu'on a organisé en
9 janvier deux mille dix-sept (2017), un forum sur la
10 formation policière, Monsieur le Commissaire, où on
11 a réuni deux-cent-cinquante (250) participants, les
12 profs de techniques policières, nos propres
13 instructeurs de l'École et les formateurs des
14 quarts de police québécois, des directions de
15 formation qui ensemble, on a eu des thématiques
16 pour tenter d'harmoniser nos façons de faire sur le
17 plan du continuum de formation et il y avait eu
18 lieu d'organiser une conférence qui portait
19 spécifiquement, en janvier deux mille dix-sept
20 (2017), sur les réalités autochtones pour nous
21 assurer que le message soit bien passé dans
22 l'ensemble du réseau.

23 Vous direz également que nous sommes en train
24 de publiciser, dans les prochains jours, une
25 nouvelle formation qu'on offre à l'École en matière

1 de désescalade. C'est une formation en ligne d'une
2 durée de sept (7) heures. Cette formation en ligne
3 là prépare tous les policiers patrouilleurs
4 québécois à mieux intervenir lorsqu'il y a une
5 crise devant vous pour tenter de diminuer la
6 tension, diminuer la crise et avant d'employer la
7 force, de tout faire en matière de communication
8 pour désescalader la situation. Une portion de
9 cette formation en ligne là touche spécifiquement
10 les problématiques et les réalités autochtones où
11 on a des supports audiovisuels, des liens avec le
12 milieu culturel, les mythes et les réalités
13 autochtones où là, dans le parcours, dans
14 l'itinéraire de cette formation en ligne là, cette
15 formation en perfectionnement professionnel là qui
16 devrait couvrir une... de bonne façon presque
17 l'ensemble du territoire québécois, au niveau des
18 policiers, des quinze mille (15 000) policiers
19 québécois. S'ils sont achetés par nos corps de
20 police québécois, va être disponible, donc dans les
21 prochains jours et contiennent une section
22 autochtone qui est très conséquente dans le cadre
23 de cette formation-là. Maintenant, le financement
24 de l'École nationale de police du Québec... Puis on
25 ne voulait pas, Monsieur le Commissaire, être trop

1 technique ce matin, mais c'est un élément qui est
2 important. On juge important parce que souvent, on
3 aborde l'élément du comment le financement des
4 corps de polices autochtones versus les corps de
5 polices allochtones réguliers au Québec sont
6 financés versus notre façon de faire à l'École
7 nationale de police du Québec. Et on trouvait
8 important d'aborder très sommairement cette
9 portion-là. Donc, sur le total des revenus de
10 trente-cinq millions de dollars (35 M\$)
11 annuellement de l'École nationale de police du
12 Québec, le point qui est à comprendre, c'est que
13 les corps de police du Québec, il est prévu dans la
14 Loi sur la police que le corps des polices du
15 Québec, les trente (30) corps réguliers policiers
16 du Québec doivent contribuer à la hauteur d'un pour
17 cent (1 %) de leur masse salariale au financement
18 de l'École nationale de police du Québec. Donc
19 annuellement, nous recevons un montant des corps de
20 police québécois comme contribution à la formation
21 policière québécoise. Ce montant-là, au budget
22 seize (16), dix-sept (17) est à la hauteur de
23 quatorze millions de dollars (14 M\$), donc ce
24 quatorze millions de dollars (14 M\$) là, fait
25 partie et ne couvre pas tout comme vous le voyez

1 parce que c'est quatorze millions (14 M) sur
2 trente-cinq (35) qui est notre chiffre d'affaire
3 globale de l'École nationale de police du Québec.
4 Là-dessus, on a une subvention qui couvre une
5 partie du campus de l'École qui est en provenance
6 du gouvernement du Québec à la hauteur de cinq
7 points trois millions (5.3 M). Le reste, c'est
8 globalement de l'utilisateur payeur, le reste des
9 pointes de tarte de cet élément-là.

10 Point important, je vous donne un exemple de
11 l'utilisation en page suivante de cet un pour cent
12 (1 %) là. Donc ce quatorze millions (14 M) là, la
13 façon que l'École l'investit après consultation des
14 organisations policières, c'est qu'il y en a près
15 de neuf millions (9 M), huit millions neuf cent
16 mille (8,9 M) qui va servir à la formation des
17 futurs policiers québécois donc un investissement
18 en patrouille-gendarmerie. Le reste, comme vous
19 voyez, il est réparti soit en formation en enquête,
20 en formation des formateurs ou en perfectionnement
21 professionnel au sens large. Donc, on le constate
22 par la grosseur de la pointe bleue, c'est que la
23 majorité de notre investissement qui sont en
24 provenance du un pour cent (1 %) va à la formation
25 des futurs policiers québécois du système régulier,

1 DEC, technique policière et formation de quinze
2 (15) semaines à l'École nationale de police du
3 Québec et le reste va pour du perfectionnement ou
4 des formations en gestion et en enquête. Et ça,
5 cette intro-là, m'amène à vous présenter un tableau
6 comparatif des frais de la formation initiale en
7 patrouille-gendarmerie versus la formation en
8 patrouille-gendarmerie autochtone. Ici, on parle
9 du haut du tableau sur le plan de la scolarité donc
10 le frais de scolarité. Le coût pour former un
11 aspirant policier allochtone versus un autochtone
12 est le même. Dix-sept mille deux cent quatre-
13 vingt-dix-neuf dollars (17 299 \$), même chose.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 C'est par année si je comprends bien?

16 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

17 C'est pour le quinze (15) semaines de formation.
18 Donc le coût de formation, qu'il soit un aspirant
19 policier au Québec, qu'il soit pour la formation
20 autochtone, pour la formation allochtone régulière
21 est de dix-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-
22 neuf dollars (17 299 \$).

23 **????? :**

24 Par aspirant?

25 **M. PIERRE SAIN-ANTOINE :**

1 Par aspirant pour quinze (15) semaines. Les corps
2 de polices québécois contribuent à la hauteur d'un
3 pour cent (1 %), vous l'avez vu dans l'autre
4 présentation, l'autre page. Huit millions (8 M),
5 près de neuf (9) est investi pour la patrouille-
6 gendarmerie et ça, ça équivaut à treize mille cinq
7 cent quinze dollars (13 515) par candidat aspirant
8 policier allochtone. Ce qui n'est pas le cas pour
9 le corps de police autochtone parce que la Loi de
10 police ne prévoit pas, Monsieur le Commissaire, que
11 les corps de polices autochtones financent l'École
12 à la hauteur d'un pour cent (1 %), donc non
13 applicable... Cette subvention-là, dans le fond,
14 que les corps de police font aux candidats
15 allochtones, nous n'avons pas de subventions
16 équivalentes pour les candidats autochtones. Le
17 reste, vous avez les lignes avec les éléments
18 d'admission au programme, des tests d'entrée qu'on
19 vous parlait tantôt, les épreuves standardisées
20 d'aptitudes physiques, l'inscription et le matériel
21 pédagogique.

22 J'attire votre attention sur la ligne
23 hébergement et repas. Nos aspirants policiers
24 allochtones sont en dortoir de six (6). Nos
25 aspirants policiers autochtones sont en chambre

1 individuelle ou double. Il faut comprendre que nos
2 aspirants policiers autochtones en chambre
3 individuelle ou double c'est parce qu'ils vivent
4 souvent, même le week-end, à l'École nationale de
5 police du Québec et c'est une demande des corps de
6 police du Québec autochtones que de les avoir en
7 chambre simple ou double ce qui fait que les coûts
8 sont... Là, ce qu'on vous donne en ce moment, le
9 dix mille quatre cent cinquante et un (10 451),
10 c'est le maximum que ça peut coûter en hébergement
11 donc c'est quelqu'un qui demeure en occupation
12 simple sept jours sur sept pendant ces quinze (15)
13 semaines versus dans la colonne de gauche,
14 quelqu'un qui habite dans un dortoir de six (6),
15 cinq (5) jours sur sept (7) pendant quinze (15)
16 semaines. Et en bout de ligne, un aspirant
17 policier allochtone pour devenir un policier
18 québécois va payer de sa poche en frais de
19 scolarité et en frais d'hébergement et autres frais
20 huit mille quarante-huit et quatre-vingt-neuf
21 (8 048,89). Tandis que l'aspirant policier
22 autochtone pourra payer jusqu'à vingt-huit mille
23 dollars (28 000 \$). Je veux faire attention en
24 disant jusqu'à, parce que tout dépend du choix
25 d'hébergement, ça peut diminuer de quelques

1 milliers de dollars, mais ce frais-là est assumé
2 dans la presque totalité des cas sauf exception par
3 le corps de police autochtone. Il y a eu,
4 effectivement, des cas d'exceptions dans les
5 dernières années ou l'aspirant policier autochtone
6 ne s'est pas vu financer sa formation par son corps
7 de police autochtone et il a dû assumer ces frais
8 de sa poche. Donc notre aspirant policier
9 allochtone paie huit mille (8 000) dollars sur le
10 dix-sept mille (17 000) que ce coûte. L'aspirant
11 policier autochtone, dans la très grande majorité
12 des cas, ne paie rien parce qu'il est subventionné
13 par son corps de police autochtone à la hauteur de
14 vingt-huit mille (28 000) dollars en incluant des
15 frais de chambre qui sont différents pour eux.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Je vous pose la question...

18 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE**

19 Oui.

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 ... Monsieur Saint-Antoine. À l'heure actuelle,
22 est-ce que l'ensemble des communautés autochtones
23 qui ont un service de police autochtone paient ces
24 montants-là pour les policiers qu'ils embauchent?
25 Est-ce que c'est la règle générale?

1 **M. PIERRE ST-ANTOINE :**

2 En ce moment, nous avons un candidat, Monsieur
3 Blanchard...

4 **M. DENIS BLANCHARD :**

5 Sur onze (11). Onze (11) candidats qu'on a eus,
6 présentement, il y en a seulement un qui a dû payer
7 de sa poche.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Et est-ce qu'il a une promesse d'embauche?

10 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

11 Oui.

12 **M. DENIS BLANCHARD :**

13 Oui.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 C'est donc dire que lui, il a une promesse
16 d'embauche, mais le corps policier qui va
17 l'embaucher n'accepte pas de défrayer cette
18 dépense-là. Lui, cet étudiant-là, il part avec une
19 dette de trente mille dollars (30 000 \$) avant
20 d'aller travailler?

21 **M. DENIS BLANCHARD :**

22 C'est le cas, Monsieur le Commissaire. Puis au
23 niveau des chambres, lorsqu'on discute avec les
24 communautés ou les directeurs de police, il faut
25 que le directeur de police et aussi à tout le

1 programme, le *schoolboard* aussi qui va être
2 impliqué dans le processus au niveau des chambres.
3 Puis c'est le service de police qui va nous dire :
4 « je veux que mes candidats soient en occupation
5 simple ou je les veux en occupation double ». Ce
6 n'est pas nous qui proposons rien, c'est à leur
7 demande.

8 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

9 Et on pourrait mettre également nos aspirants plus
10 autochtones en dortoir si c'était demandé par les
11 communautés autochtones pour les ramener à des
12 coûts tout à fait équivalents aux autres... aux
13 autres candidats.

14 Donc, le point important qu'on voulait...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Ceux... excusez-moi, ceux qui iraient en dortoir,
17 est-ce qu'ils peuvent rester la fin de semaine?

18 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Est-ce que vos gens en dortoir doivent quitter la
22 fin de semaine?

23 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

24 Non, absolument pas. Il est évident, Monsieur le
25 Commissaire...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 C'est facultatif.

3 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

4 ... que le confort d'un dortoir à six (6) avec la
5 chambre de bain commune n'est pas le même qu'une
6 chambre de bain individuelle dans une chambre
7 individuelle, parce que vous habitez sept (7) jours
8 sur sept (7) pendant quinze (15) semaines loin de
9 votre famille. Alors, on comprend tout à fait
10 cette demande-là de nos collègues autochtones
11 d'avoir une chambre un peu plus personnalisée par
12 la durée en continu du programme.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Je me demandais s'ils restaient la fin de semaine,
15 parce que vous aviez mentionné, ils sont du
16 dimanche soir...

17 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

18 Tout à fait.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... au vendredi soir...

21 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

22 Exact.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 ... un peu plus tôt dans votre présentation.

25 **M. DENIS BLANCHARD :**

1 Souvent nos communautés autochtones vont passer le
2 week-end à l'École et puis on a trouvé même des
3 accommodements pour eux, pour aller manger, parce
4 que la cafétéria, la fin de semaine, n'est pas
5 ouverte. Ils vont manger dans les restaurants,
6 puis on a même fait... il y a certaines
7 accommodations pour qu'ils puissent aller à la
8 cafétéria le matin. Quand tu te réveilles, au lieu
9 de t'habiller puis aller... ils ont accès aux
10 céréales, on a un frigidaire avec des fruits, on
11 leur a donné cette capacité-là, puis dans le
12 dernier cas, l'individu qui était... qui n'était
13 pas subventionné par son service de police, on
14 s'est assuré de le placer en occupation double pour
15 essayer de réduire ses coûts au maximum. Et puis,
16 généralement, les services de police vont demander
17 à ce qu'ils soient en occupation double. Ça dépend
18 des communautés.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Merci.

21 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

22 Donc, à se rappeler qu'un aspirant policier
23 allochtone va payer son programme à la hauteur de
24 huit mille dollars (8 000 \$). L'aspirant policier
25 autochtone dans la très grande majorité des cas...

1 des cas, cette année dix (10) sur onze (11) vont se
2 voir financer leur programme par le corps de police
3 autochtone avant de devenir un policier autochtone.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Mais je comprends qu'un jeune autochtone pourrait
6 s'inscrire au... à la formation régulière, pas la
7 formation autochtone?

8 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

9 Alors, tout, tout, tout, tout jeune autochtone peut
10 effectivement aller s'inscrire au DEC en techniques
11 policières dans un des douze (12) collèges de la
12 province, suivre le programme régulier et faire une
13 recherche d'embauche par la suite avec le même
14 diplôme et la même valeur, tout à fait.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Mais à l'École nationale de police, il pourrait
17 s'inscrire sans... même s'il est autochtone...

18 **M. DENIS BLANCHARD :**

19 Absolument.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 ... votre formation régulière.

22 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

23 Tout à fait.

24 **M. DENIS BLANCHARD :**

25 Oui, puis dans les derniers onze (11), il y en a un

1 qui avait son diplôme d'études collégiales. Lui,
2 il a suivi à Gatineau au cégep. Lui, il avait son
3 DEC, puis il a passé malgré tout par le programme
4 autochtone.

5 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

6 Alors, ça couvre les éléments financiers et je vais
7 maintenant laisser la parole à mon collègue,
8 monsieur Blanchard pour les aspects de formation
9 plus sur mesure en lien avec les corps de police
10 autochtones.

11 **M. DENIS BLANCHARD :**

12 En fait, on veut juste mentionner ici que cette
13 année, l'École a aussi tenu une... du quinze (15)
14 au vingt et un (21) juin deux mille dix-sept (2017)
15 une semaine de découverte de la culture autochtone.
16 On l'a faite (inaudible) est venu nous installer un
17 tipi à l'École et puis il y a eu... puis ce que
18 vous voyez sur la photo à droite, c'est vraiment la
19 dernière cohorte autochtone qui était présente à ce
20 moment-là qui ont pu échanger avec pas juste les
21 aspirants policiers de l'École, mais avec tout le
22 personnel de l'École. Ça a été quand même été très
23 apprécié.

24 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

25 Oui.

1 **M. DENIS BLANCHARD :**

2 Puis ça a été une belle... une belle activité. En
3 fait, au niveau de la formation des candidats pour
4 les corps de police autochtones, c'est pour ça
5 tantôt, je vous ai dit rappelez-vous de cette
6 petite présentation-là. On parlait de l'AEC, c'est
7 le même processus. En fait, les gens doivent
8 suivre trente (30) semaines, neuf cents heures
9 (900) et ils obtiennent une attestation d'études
10 collégiales. Cette attestation est donnée à deux
11 (2) Écoles ou deux (2) cégeps présentement au
12 Québec soit le collège Alma, qui donne la version
13 en français et le collègue Ellis à Drummondville,
14 qui lui donne la formation en anglais.

15 Puis à votre gauche, bien, en fait, on a les
16 mêmes, mêmes informations initiales,
17 perfectionnement professionnel, tous les mêmes
18 services donnés au niveau de la communauté
19 policière allochtone est accessibles au niveau des
20 corps de police autochtones au Québec.

21 En fait, le programme, il est offert à toutes
22 les organisations et les communautés autochtones de
23 la province de Québec. Et comme je vous disais
24 tantôt, ils doivent selon la... sous la Loi de
25 police du Québec être titulaire soit d'un DEC ou

1 d'un AEC. Généralement, comme je vous dis, à
2 quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %) du temps,
3 ils vont venir avec un AEC. Mais on l'a vu dans la
4 dernière cohorte, on a eu un jeune qui avait lui
5 suivi son diplôme d'études collégiales. Ils
6 doivent également tous répondre aux exigences
7 d'admission à l'École dont des tests... le test
8 médical, les mêmes, mêmes, mêmes critères, le test
9 physique. Puis ils vont suivre notre formation
10 quinze (15) semaines. C'est sûr que la formation,
11 elle est un petit peu adaptée à la réalité
12 autochtone, c'est... on... Les groupes sont
13 toujours restreints, c'est toujours des plus petits
14 groupes si on regarde dans les dernières années, ça
15 n'a jamais été des groupes de soixante-douze (72).
16 Habituellement, on vise environ douze (12) par
17 cohorte. Ça nous permet de donner une certaine...
18 j'appelle ça, une formation adaptée. C'est la même
19 formation, mais qu'on peut permettre de plus
20 encadrer et de mettre des réalités à saveurs
21 autochtones. De toute façon, ces gens-là viennent
22 des communautés autochtones sont très très
23 conscients de leur réalité. Puis les formations,
24 on les offre en français et en anglais à l'École.
25 Puis on inspire tout ça, dans le fond, de tout ce

1 qui est des problématiques qui viennent des peuples
2 autochtones. Comme j'ai dit la dernière fois, on
3 a... présentement, on a eu sept (7) qui ont
4 gradués. Et présentement, à l'École, on a une
5 cohorte de quatre (4) seulement qui est en
6 formation initiale.

7 J'en ai parlé un peu tantôt, dans le fond,
8 c'est... La réalité autochtone aussi, c'est un peu
9 comme la Sûreté du Québec en région éloignée ils
10 sont plus exposés à travailler seuls dans les
11 véhicules, alors on va mettre plus d'emphase sur
12 les simulations en solo au lieu d'intervenir à deux
13 (2) policiers ou policières, ils vont intervenir à
14 un policier ou une policière à la fois. Mise en
15 situation supplémentaire sur la violence conjugale,
16 les suicides, les interventions auprès des groupes
17 de fêtards. Particulièrement à cause des régions
18 éloignées, on leur donne la formation sur les
19 empreintes digitales et prélèvements d'ADN. Des
20 fois, c'est demandé alors eux autres, ils sont
21 en... ils sont en... ils ont les habiletés après ça
22 pour prélever ces tests-là ou prendre les
23 empreintes. Oui?

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Monsieur Blanchard, vous me permettez... J'ai eu

1 une demande spéciale, de vous poser une question
2 spécifique sur la question de la préparation aux
3 scènes de suicides. Alors, êtes-vous capable de
4 nous dire un petit peu qu'est-ce qu'on fait de
5 spécial dans la préparation des policiers
6 autochtones pour les préparer à arriver sur des
7 scènes de suicides? Est-ce qu'il y a des éléments
8 additionnels que des policiers allochtones ne
9 voient pas?

10 **M. DENIS BLANCHARD :**

11 Non, ça, ça va être la... c'est la base
12 d'intervenir sur une scène de suicide, c'est la
13 même chose. C'est juste qu'au niveau autochtone,
14 ils ont probablement plus de chance avec les
15 moyennes qu'on voit, les statistiques.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Oui.

18 **M. DENIS BLANCHARD :**

19 C'est évident qu'ils ont plus de chances de subir
20 ou d'intervenir dans ces situations-là. Alors, on
21 prend le temps de plus leur expliquer. Des fois,
22 certains d'entre eux même ont eu la chance ou la
23 malchance de vivre déjà ces événements-là. Ça fait
24 qu'ils ont déjà été exposés. Mais on le prend le
25 temps de jaser avec eux, puis aussi l'École, on a

1 développé aussi avec nos psychologues industriels,
2 on a un programme, on est sur le point de mettre en
3 ligne. C'est la prévention des impacts
4 psychologiques qui va être offerte bientôt au
5 niveau incendie et policier au Québec. Ça va être
6 une formation en ligne qui va amener les gens à
7 suivre cette formation-là, pour prévenir ou être
8 conscient que d'avoir des *flashbacks* ou de peut-
9 être avoir des cauchemars c'est... c'est normal.
10 C'est normal que tu en as... d'en avoir après une
11 intervention, mais c'est si ça perdure que c'est
12 problématique. C'est ça qu'on veut exposer. En
13 parler avec... souvent, on leur... Tu sais, les
14 policiers et policières, on est fait fort. On
15 garde ça pour nous autres puis on n'en parle pas.
16 Et puis qui t'amène au fil des années que tu peux
17 tomber dans des syndromes post-traumatiques, pas
18 parce que tu as vécu un incident ou une
19 intervention qui a été dramatique nécessairement
20 que tu vas être affecté, mais des fois, c'est à
21 long terme puis c'est... On dit souvent, c'est
22 peut-être le vingtième accident fatal que tu vas
23 répondre, que là, tu vas avoir une réaction. Il y a
24 des enfants, il y a des choses. Dépendamment où tu
25 es rendu aussi dans ta vie, tu es plus jeune, tu as

1 des enfants, marié, tu... quand tu commences à te
2 mettre en lien avec l'événement, c'est là que tu es
3 plus vulnérable. Puis ça, c'est une réalité des
4 communautés autochtones, c'est qu'ils vont
5 travailler dans leur communauté. Ça, c'est quelque
6 chose qu'on travaille, on essaie de trouver des
7 solutions, on discute avec eux. C'est toujours une
8 dynamique de coûts, mais si un service de police a
9 quatorze (14) postes ou détachements, peu importe
10 le nom, est-ce qu'il serait plus avantageux que le
11 policier ou la policière travaille dans une autre
12 communauté que la sienne? Au quotidien, lorsqu'elle
13 doit intervenir avec les gens, bien, ce n'est pas
14 sa famille, ce n'est pas ses cousins, ce n'est pas
15 ses proches. C'est plus facile, je pense, c'est
16 plus facile. C'est des solutions qu'on discute
17 avec les différents directeurs de police voir s'il
18 y a... mais c'est une question de coûts après ça,
19 de relocalisation, mais tout est faisable, mais des
20 fois, tu sais, c'est là que ça devient plus
21 complexe.

22 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

23 Et si vous me permettez par rapport à votre
24 question, Me Crépeau, il faut comprendre que quand
25 on forme des groupes de quatre (4), sept (7), huit

1 (8) étudiants, plutôt qu'un groupe de trente-six
2 (36), le grand avantage, il faut le souligner, là,
3 c'est le ratio d'encadrement. Donc, quand vous
4 faites une mise en situation en suicide, par
5 exemple, en violence conjugale et que vous êtes
6 formés en plus par des formateurs autochtones qui
7 ont connu les milieux, qui ont connu les façons de
8 faire. Bien, il est évident que la rétroaction,
9 l'action, l'interaction avec le comédien va être...
10 avoir une couleur autochtone complète, là. Alors,
11 oui, est-ce qu'on va plus loin? D'une certaine
12 manière, c'est le même scénario, c'est la même
13 façon de faire, mais on va plus loin, parce que
14 tous les aspirants autochtones auront la
15 possibilité de faire des scénarios, parce qu'ils
16 sont en petit nombre. Ce qui n'est pas toujours le
17 cas en formation de base ou parfois, ils sont
18 observateurs, parfois ils sont dans l'action, mais
19 avec le petit nombre en formation autochtone, ça
20 nous permet qu'ils vivent tous les scénarios de A à
21 Z. Et donc, ils vont pouvoir aller plus en
22 profondeur pour des expérimentations qui a un...
23 qui sont en lien avec les réalités autochtones, que
24 ce soit agression sexuelle, de ce que vivent les
25 communautés : suicide, violence, etc.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Mais quelle est la proportion de vos finissants qui
3 ne sont pas de la formation autochtone qui vont
4 tout de même aller travailler dans un corps de
5 police autochtone ou dans une communauté ou à la
6 Sûreté du Québec ou dans une communauté urbaine qui
7 est proche, située proche de la communauté
8 autochtone où ils auront à intervenir où il n'y a
9 pas de corps de police autochtone? Tu sais,
10 c'est...

11 **M. DENIS BLANCHARD :**

12 Je n'ai pas le pourcentage, mais ce que je peux
13 vous dire, c'est que là, on a maintenant entre
14 autres en violence conjugale puis en agression puis
15 l'ajout de Femmes autochtones Québec, une... un
16 enrichissement de notre programme qui nous permet
17 donc d'ajouter ces éléments-là, présentement, pour
18 nos policiers autochtones... allochtones et que le
19 corps de police, par la suite, lorsqu'ils ont à
20 envoyer un nouveau policier ou un policier actif
21 dans une zone autochtone, il y a des formations qui
22 sont également à leur disposition pour les préparer
23 à intervenir en milieu autochtone et que ce soit
24 fait adéquatement.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Mais vous comprenez ma préoccupation?

2 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

3 Tout à fait.

4 **M. DENIS BLANCHARD :**

5 Ah, c'est... absolument.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 C'est le jeune qui finit qui s'en va à Ville-Marie
8 à Chibougamau, à Amos, Val-d'Or ou Sept-Îles, près
9 de communautés autochtones. Pas beaucoup
10 d'expérience, quelle formation a-t-il face à ces
11 gens-là? Puis l'autre... la sous-question que
12 j'aurais à poser, est-ce qu'à l'École nationale de
13 police ou au DEC, les autochtones sont considérés
14 sur le même pied que des minorités visibles, des
15 immigrants ou s'il y a vraiment la réalité
16 autochtone? Est-ce que... est-ce que ces gens-là
17 sont...

18 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 ... sont une des minorités ou si on tient compte
22 que...

23 **M. PIERRE ST-ANTOINE :**

24 Non, non, c'est vraiment que tous ces exemples...
25 tous les exemples qu'on a donnés tantôt, Monsieur

1 le Commissaire, sont... sur le plan du DEC et de
2 l'École sont des spécificités autochtones. Ils ne
3 sont pas intégrés dans le groupe des minorités
4 visibles. Mais bel et bien... Il est évident qu'il
5 y a des techniques d'application ou des approches
6 antidiscriminatoires et de profilage qui touchent
7 toutes différences, l'approche différenciée. Mais
8 il y a spécifiquement des notions qui touchent les
9 peuples autochtones et les réalités et la culture
10 autochtone.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 O.K.

13 **M. DENIS BLANCHARD :**

14 Oui, puis c'est parce que je voulais... tantôt vous
15 parliez, la réalité aussi des allochtones qui vont
16 être appelés à travailler sur des communautés
17 autochtones, ça, c'est une réalité, mais on va en
18 parler tantôt à la fin. C'est un des enjeux
19 importants qu'on considère. On parle à l'École,
20 puis on cherche des solutions avec certains
21 services de police. Il y a des roulements assez
22 énormes et maintenir les compétences, maintenir
23 la... les relations avec les communautés où là, si
24 tu es policier communautaire, ça, c'est... Un
25 policier dans le Grand Nord, c'est la police

1 communautaire à tous les jours, là. C'est comment
2 sensibiliser, comment travailler, comment garder
3 les gens, comment encadrer, comment que la
4 communauté doit comprendre aussi le rôle et les
5 responsabilités des policiers qui œuvrent sur le
6 territoire? Il y a beaucoup... je pense qu'on a
7 beaucoup à faire dans ce domaine-là, mais ça, c'est
8 des enjeux. Tantôt, on va revenir là-dessus.

9 Au niveau des formations des candidats, encore
10 je reviens au niveau autochtone. Bien, au niveau
11 de la police autochtone du... de la formation
12 initiale, ça fait des années que nous, nous
13 étudions l'Association des femmes autochtones du
14 Québec qui viennent donner deux (2) séances à
15 l'École. Une sur les agressions sexuelles et la
16 deuxième, sur la promotion de la non-violence dans
17 les maisons d'hébergement. Comme monsieur Saint-
18 Antoine parlait tantôt, ça va être intégré
19 maintenant, également dans le programme allochtone,
20 ces présentations-là.

21 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

22 Et de mon côté... Oui. Et de mon côté, juste
23 aborder à cette page-là, le fait qu'il y a la
24 création d'un nouveau comité, il y a un comité au
25 Québec qui se penche sur la formation des futurs

1 policiers québécois qui s'appelle le comité de
2 concertation sur la formation des futurs policiers,
3 policières québécois. Et ce comité-là a un nouveau
4 sous-comité de travail qui, spécifiquement, se
5 centre sur la formation des futurs policiers en
6 lien avec l'interaction autochtone et donc, va se
7 concentrer sur les réalités autochtones. Il va
8 être actif au cours des prochaines semaines. Il y
9 a déjà eu des rencontres qui ont été faites pour
10 justement, faire les constats d'améliorations
11 possibles et de meilleures harmonisations sur ce
12 qui se fait entre les collègues et l'École nationale
13 de police du Québec. Mais c'est un comité qui sera
14 actif et qui se penchera sur la formation policière
15 autochtone au sens large au Québec pour qu'il y ait
16 un lieu où tous les acteurs associés à la formation
17 des futurs policiers autochtones se rassemblent et
18 se parlent ce qui est manquant présentement. Et ce
19 lieu-là est maintenant créé, il va être actif
20 officiellement bientôt.

21 **M. DENIS BLANCHARD :**

22 Au niveau du perfectionnement professionnel
23 autochtone, en fait, l'École, tous les services de
24 police autochtone ont accès à toutes les formations
25 qui sont disponibles à l'École nationale de police

1 du Québec. Puis les communautés anglophones par
2 contre, eux, ont accès à ce qui est traduit en
3 anglais. Au niveau enquête, aux enquêtes
4 criminelles, on travaille présentement avec des
5 partenariats. On essaie d'établir des ententes avec
6 d'autres services de police ou d'autres écoles de
7 formation au Canada pour pouvoir obtenir des
8 formations d'enquête déjà faites en anglais.
9 L'École, si ça existe puis ça rencontre les
10 standards de l'École, on va pouvoir utiliser, mais
11 c'est toujours une question de droits d'auteurs. On
12 est sur le point de développer ces approches-là pour
13 permettre aux communautés anglaises autochtones
14 d'avoir également accès à ces formations-là qui
15 manquent présentement dû à la traduction.

16 Également, dernièrement, on a eu une demande
17 dans la région de Kativik pour faire une... pour
18 développer une formation pour eux, qui voulait
19 avoir une approche plus avec les travailleurs
20 sociaux. Mieux, comment mieux intervenir dans des
21 situations avec la police et travailleurs sociaux
22 tout en faisant l'intervention de façon
23 sécuritaire? On l'a mise en place, on a développé
24 un programme et tout dernièrement, au mois de
25 novembre, nous sommes allés donner la formation à

1 Kuuujuaq. Ça a été... on a eu des bons
2 commentaires, c'est les premiers six (6) policiers
3 qu'on a formés avec les six (6) premiers
4 travailleurs sociaux et on va sûrement... On
5 veut... on veut arriver à un point de former, on
6 dit en anglais *form the trainer, train the trainer*
7 pour pouvoir... C'est parce qu'il y a des
8 déplacements, c'est coûteux aussi puis ça devient
9 coûteux pour le service de police. Alors, comment
10 qu'on peut former les gens déjà en place qui
11 restent en place, ça, c'est un autre enjeu qu'on
12 vit. Je pense que vous me suivez dans mes propos.
13 Alors, on a essayé de cibler au moins six (6)
14 policiers qu'on sait qui vont demeurer. Former six
15 (6) travailleurs sociaux et intervenir et on veut
16 l'expansionner, puis probablement, on va l'offrir
17 justement en juin au colloque des directeurs de
18 police autochtone qui sis en juin à chaque année.
19 L'École va présenter le projet (*inaudible*) à tout
20 l'ensemble de la communauté des directeurs de
21 police du Québec.

22 Et puis, dans le fond, si vous regardez, c'est
23 beaucoup... j'ai un blanc, là, la formation qu'on
24 vient de mettre en ligne... désescalade. C'est
25 beaucoup une approche de la désescalade. Comment

1 éviter que les gens qu'on arrête qui sont en... un
2 problème de santé mentale, intoxication, on les met
3 dans le système judiciaire, on met dans l'avion,
4 ils vont en prison, ils font le temps, ils
5 reviennent. On veut... la communauté veut avec
6 l'École, on a essayé... on cherche une façon pour
7 réduire ce cercle vicieux là et peut-être
8 intervenir avant dans la communauté avec une
9 École... avec une maison de désintoxication pour
10 pouvoir suivre les gens qui auraient un système
11 judiciaire parallèle. Ça, c'est au niveau du
12 gouvernement inuit, ils regardent cette
13 possibilité-là. Ça fait que ça, nous, on contribue
14 au niveau police comment que nous on peut
15 participer dans les... aider à mettre en place
16 cette nouvelle approche-là. Mais ça, c'est un
17 projet qui est très intéressant à l'École que nous
18 venons tout juste de mettre en place.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 On peut sûrement encourager.

21 **M. DENIS BLANCHARD :**

22 Oui, merci. Au niveau du Bureau des enquêtes
23 indépendantes du Québec, en fait, le BEI étant
24 donné n'est pas un contributeur, vous allez
25 entendre souvent ça, un contributeur au un pour

1 cent (1 %) également. C'est ma direction et comme
2 l'UPAC, c'est nous qui devons... qui donnons la
3 formation. Et dans le cadre des enquêtes
4 indépendantes, on s'assure que les présentations
5 que ça couvre le volet autochtone. Et ils ont à
6 intervenir des incidents qui se passent dans les
7 communautés. C'est le rôle ici, c'est un service
8 de police qui est dans une situation où qu'il y a
9 eu mort d'homme ou... alors, le BEI doit
10 intervenir. Alors, ils ont dans leur formation, des
11 présentations sur des... tous les principes
12 autochtones. Les activités de programmes visent à
13 outiller les enquêteurs à mieux intervenir dans les
14 communautés autochtones et inuites. Puis les
15 activités aux étudiants, ça leur permet
16 d'approfondir le milieu, comprendre mieux les
17 réalités, comprendre mieux les réactions.
18 Comment... comment intervenir, comment approcher
19 les policiers autochtones et les gens de la
20 communauté? Ça fait que ça, c'est une partie,
21 également, que la DAFM, on s'assure de... quand je
22 dis la DAFM, Monsieur le Commissaire, c'est la
23 direction des activités de formation sur mesure.
24 On a tout...

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Merci.

2 **M. DENIS BLANCHARD :**

3 Tous nos petits acronymes, désolé.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 On le retrouve dans l'organigramme.

6 **M. DENIS BLANCHARD :**

7 Oui, tout à fait, désolé. Également, au niveau de
8 la formation sur mesure, Monsieur le Commissaire,
9 on... Vous avez vu tantôt dans la vidéo que
10 monsieur Saint-Antoine nous a présentée au début.
11 Bien, on forme aussi les agents de services
12 correctionnels au Québec et le ministère de la
13 Sécurité publique au niveau des constables spéciaux
14 en palais de justice. C'est des formations quand
15 même assez courtes neuf (9) semaines, douze (12)
16 semaines. Dans ces formations-là, des formations
17 (*inaudible*) clientèle du ministère, c'est développé
18 en partenariat avec eux. Nous, on forme selon les
19 besoins du client. Malgré tout ça, l'École quand
20 même, elle sensibilise les agents de services
21 correctionnels et les constables spéciaux afin
22 qu'ils puissent contribuer vraiment à la
23 valorisation de la diversité que ce soit dans le
24 palais de justice ou dans différentes prisons, ils
25 vont faire affaire avec différentes communautés.

1 Et particulièrement Saint-Jérôme, je pense qu'ils
2 ont une grosse communauté au niveau autochtone.
3 Dans les formations aussi, on met l'importance sur
4 l'ouverture des autres, puis d'être... de
5 comprendre... d'essayer de comprendre les
6 différences. Mais ils ont des stages, puis avant
7 de quitter pour les stages, on va s'asseoir, on va
8 discuter. Les instructeurs vont discuter avec eux.
9 Ils vont en stage, ils vont revenir en stage
10 dépendamment où ils ont œuvré, où le stage a eu
11 lieu. Ils vont discuter un peu de la clientèle
12 autochtone puis un peu des rétroactions, comment ça
13 s'est passé, puis ces choses-là, à ce niveau-là.
14 Mais au niveau de nos formations sur mesure, c'est
15 vraiment très, très de base, juste comprendre
16 puis... les impacts avec les communautés
17 autochtones.

18 Encore une fois avec les agents de service
19 correctionnels, on va parler aussi des... au niveau
20 des risques des suicides dans les communautés
21 autochtones parce que dans les prisons, ils font
22 face assez régulièrement eux autres aussi à des
23 suicides. Dans les séminaires, sur l'itinérance,
24 on va soulever l'importance de mettre en place des
25 actions adaptées à la réalité autochtone. Ainsi

1 que d'acquérir des meilleures connaissances sur
2 l'itinérance autochtone et d'assurer une meilleure
3 concertation des services. Les constables spéciaux
4 à Montréal, ils vont faire face, des fois les...
5 dans le palais de justice, on le... En fait,
6 certaines formations, comportement humain, est
7 composées de deux (2) séminaires suivants :
8 diversité et profilage, quatre heures (4) puis la
9 désescalade.

10 Comme monsieur Saint-Antoine parlait tantôt,
11 c'est sûr, la désescalade est utilisée à... dans
12 toute intervention. Mais c'est ça... C'est ça, le
13 mot « désescalade », puis c'est intervenir auprès
14 d'une personne en état... en santé mentale, peu
15 importe. Le policier doit immédiatement ou le plus
16 tôt possible reconnaître avec qui il fait affaire
17 et doit s'adapter selon la situation. Puis on
18 travaille fort à développer des formations. On ne
19 peut pas travailler en silo, en quoi la force,
20 désescalade, là, je *deal* avec... C'est tout
21 ensemble ça. Puis quand tu arrives sur une
22 intervention, il faut que tu sois capable de
23 déceler : je fais affaire avec quoi? Comment je
24 vais intervenir? Je prends mon temps, je parle, je
25 négocie, on écoute. Toujours de façon sécuritaire

1 bien entendu, puis à un moment donné, bien, c'est
2 sûr qu'il y a des situations qu'ils n'ont pas le
3 choix d'intervenir, ils doivent intervenir puis ils
4 sont formés pour intervenir. Mais avant
5 d'intervenir, on veut s'assurer qu'ils ont utilisé
6 tous les moyens possibles pour ne pas avoir à
7 intervenir ou le moins radicalement possible.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Dans le... justement dans la désescalade et la
10 formation qu'on donne aux policiers pour se
11 préparer, est-ce qu'on tient compte de certains
12 traits culturels qui sont propres aux autochtones
13 dans le... à cause de leur histoire, à cause des
14 traumatismes de leur histoire passée, du manque de
15 confiance qu'on entend tellement souvent envers les
16 forces policières.

17 **M. DENIS BLANCHARD :**

18 C'est... Oui.

19 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

20 Effectivement, comme je l'abordais tantôt, Monsieur
21 le Commissaire, notre nouvelle formation en
22 désescalade en ligne d'une durée de huit heures (8)
23 a une portion conséquente où là, on aborde vraiment
24 l'intervention auprès de personnes en provenance du
25 milieu autochtone. On fait un rappel de l'histoire

1 autochtone, des pensionnats. On ramène l'ensemble
2 des éléments historiques pour vraiment placer le
3 policier québécois dans son interaction avec les
4 communautés autochtones pour qu'il comprenne cette
5 réalité-là de la meilleure façon. Ça fait que ça,
6 c'est une portion de l'itinéraire qui a été
7 intégré, effectivement, dans les derniers mois,
8 mais qui va être mis en ligne au cours des
9 prochains jours et à la disposition de l'ensemble
10 des policiers québécois.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Est-ce que ça a un caractère obligatoire?

13 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

14 Dans l'itinéraire de formation, la réponse, c'est
15 oui. Ce n'est pas évalué parce qu'une formation en
16 ligne, Monsieur le Commissaire, vous comprenez que
17 ce n'est pas évalué, mais c'est dans les étapes de
18 l'itinéraire de formation en désescalade où ils
19 doivent passer par ce créneau-là. Un policier qui
20 veut aller plus loin en profondeur, il y a pleins
21 de vidéos complémentaires qui sont visionables qui
22 ne sont pas obligatoires, mais il y a une base qui
23 est, effectivement, dans l'itinéraire comme étant
24 obligatoire au niveau de la formation.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Monsieur le Commissaire, ça, je pense, que ça
2 serait vraiment d'intérêt, en fait, pour nos
3 travaux. À moins qu'il y ait une partie, qu'on ne
4 puisse pas divulguer ce document-là, là. Auriez-
5 vous objection à nous faire parvenir dès qu'il sera
6 disponible, ce nouvel élément de formation là que
7 je comprends qu'il est sur bande vidéo, là?

8 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

9 C'est-à-dire que c'est une formation en ligne dans
10 une plateforme de formation en ligne.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 O.K.

13 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

14 Mais on trouvera une solution, Monsieur le
15 Commissaire, pour vous donner accès aux membres de
16 la commission...

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Oui.

19 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

20 ... pour que vous puissiez aller visionner ces
21 éléments-là, effectivement, prendre les faits. Ça
22 nous fera plaisir de vous le donner, mais ça ne se
23 transfère pas malheureusement...

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 O.K.

1 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

2 ... sur le plan papier. Ce n'est pas une vidéo,
3 c'est vraiment une formation en ligne d'une durée
4 de huit heures (8), mais on vous... on vous ciblera
5 les endroits pertinents pour vous montrer
6 l'ensemble sans problèmes?

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 On n'en fera pas nécessairement un engagement,
9 bien, peut-être. L'engagement de...

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

11 Bien, écoutez, c'est... ce serait vraiment sous
12 réserve de la facilité d'accès, là, parce que je
13 comprends qu'on veut collaborer, il y a une
14 collaboration, mais c'est juste vraiment au niveau
15 technique, là. C'est pour ça que je n'en ferais
16 pas peut-être pas nécessairement un engagement,
17 mais je peux vous revenir, Me Crépeau, dans la
18 mesure où c'est possible de le faire.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 C'est ça. Comment on pourrait en avoir accès pour
21 en faire une analyse de notre côté? Je vous
22 remercie.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 En somme, vous aurez compris qu'on se préoccupe
25 beaucoup sur la formation.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 Oui, merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Et si vous pensez que ça pouvait être élaboré ou
5 amplifié au niveau formation, bien...

6 **DENIS BLANCHARD :**

7 Mais c'est...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Nous, on se pose la question. Si vous le jugez
10 utile, ça nous fera plaisir de vous aider dans ce
11 sens-là.

12 **M. DENIS BLANCHARD :**

13 Comme je vous parlais, le projet qu'on a fait à
14 Kativik, c'est basé sur la désescalade. C'est...
15 c'est constamment utilisé, puis on l'offre aux
16 communautés autochtones. On se déplace, puis on
17 fait des exercices, des scénarios. C'est juste des
18 scénarios : comment intervenir, comment réagir sur
19 le terrain. Et en plus, il y a une formation en
20 ligne, mais la formation sur le terrain, là, elle
21 est toujours présente, là, puis elle est
22 importante.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 Merci.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Merci.

2 **M. DENIS BLANCHARD :**

3 En fait, on est arrivés aux enjeux de formation des
4 corps de police autochtone au Québec. Un des
5 premiers enjeux c'est : difficulté d'atteindre le
6 seuil minimal de huit (8) requis pour la formation
7 d'une cohorte en formation initiale. Comme on l'a
8 dit tantôt, la première cohorte qu'on a cette
9 année, ils étaient sept (7) et présentement, ils
10 sont quatre (4). Puis ça, encore une fois, ça
11 démontre toute l'ouverture de l'École à soutenir le
12 développement de ces jeunes-là. Initialement, les
13 jeunes, ils étaient au collège Ellis. C'est une
14 formation en anglais qu'on regardait. Ils étaient
15 quatorze (14) et puis il y a eu des échecs au
16 niveau de l'attestation d'études collégiales et
17 puis l'École avait cédulé en partenariat en
18 discussion avec les directeurs des services de
19 police qu'on débutait la formation initiale comme
20 une semaine après. Ça nous a donné pas beaucoup de
21 temps pour faire des reprises. Ce qui a fait en
22 sorte, c'est qu'on a débuté quand même la cohorte
23 avec les gens qui avaient réussi parce qu'on se
24 disait « au moins, ces gens-là vont embarquer dans
25 le processus et vous allez avoir des policiers,

1 policières gradués dans quinze (15) semaines ».
2 Mais dans les discussions que j'ai eues avec
3 certaines communautés, je me suis engagé... Ceux
4 qui étaient en reprise ou ceux qui ont terminé
5 malgré que je le fasse, habituellement, sur une
6 cohorte anglaise, je vais en faire une deuxième.
7 Puis c'est là, que des sept (7) qui restaient, il y
8 en a quatre (4) qui ont réussi ou qu'il y a toutes
9 sortes de choses, mais les quatre (4) qui ont
10 réussi sont présentement à École. Pour moi,
11 personnellement, puis pour l'École aussi, c'est...
12 on est conscients des impacts et des... des
13 sacrifices que ces jeunes-là font pour arriver à
14 ce... à l'École. Et puis, nous, pour moi, c'est
15 hyper important de les accompagner puis de
16 s'assurer qu'on les accompagne à réussir dans... de
17 servir leur communauté. C'est d'autant plus
18 difficile de recruter dans les communautés puis
19 c'est tout cent pour cent (100 %) autochtone. Ça
20 fait que pour nous autres, l'École, c'était hyper
21 important. Alors, ces gens-là sont... C'est sûr à
22 quatre (4), on parlait tantôt de coûts au niveau de
23 l'École, c'est... ce n'est pas payant. C'est... On
24 perd de l'argent.

25 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

1 Mais l'École investit à la hauteur, Monsieur le
2 Commissaire, de cent mille dollars (100 000 \$) par
3 année environ au cours des dernières années. On
4 aperçoit un investissement parce qu'on y croit, en
5 matière de formation autochtone spécifiquement.
6 Soit pour pallier à la diminution des seuils
7 minimaux le nombre de personnes, soit pour faire de
8 la traduction de documents qui est nécessaire.
9 Nous avons une traductrice à temps plein à l'École
10 nationale de police du Québec qui est souvent
11 associée à nos formations autochtones. Elle est
12 embauchée pour traduire en anglais, nos formations
13 qui se donnent à l'ensemble des policiers
14 québécois. Donc, c'est des investissements qui ne
15 peuvent pas être assumés par les corps de police
16 autochtone nécessairement, mais qui sont des
17 investissements-écoles supplémentaires à ce que les
18 policiers, les corps de polices autochtones payent
19 pour venir en formation à l'École.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Mais je pense qu'on conviendra que si ces efforts-
22 là réussissent, font en sorte qu'un événement
23 malheureux qui aurait pu survenir ne survienne pas,
24 le rapport aux bénéfices est quand même payant?

25 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

1 C'est pour ça que comme institution publique on les
2 fait, Monsieur le Commissaire. Puis on les fait,
3 mais on tient à le mentionner quand même parce que
4 comme toute organisation publique, on doit faire
5 des choix, annuellement, de financement dans une
6 saine administration, mais les choix, on les a
7 faits pour justement protéger ces droits-là.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Monsieur St-Antoine ou Monsieur Blanchard, j'avais
10 une question que je gardais pour la fin, mais je
11 pense que c'est à ce moment-ci qu'elle doit être
12 posée. Vous nous avez dit tout à l'heure : on a
13 constaté que la profession policière chez les
14 allochtones est très recherchée, contingentée,
15 beaucoup de gens qui veulent la faire et les
16 portes, les accès sont quand même limités. Êtes-
17 vous en mesure, avez-vous fait de la recherche,
18 êtes-vous en mesure de déterminer, avez-vous des
19 pistes de solution qui explique pourquoi, c'est
20 tout à fait le contraire chez les allochtones?
21 Est-ce que c'est une question de moyen,
22 d'éducation, de formation? Est-ce qu'on a des
23 pistes pour voir : pourquoi on n'a pas plus
24 d'autochtones qui sont intéressés par la profession
25 policière? Est-ce qu'il y a de la recherche

1 scientifique sur le sujet?

2 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

3 Bien, faite par l'École directement, non.

4 Présentement, nous, on a une recherche qui... La
5 semaine prochaine, on accueille des représentants
6 de corps de police autochtone par notre centre de
7 recherche qui viennent étudier comment, dans des
8 focus groupes, ils vivent leur réalité en milieu
9 autochtone comme policier autochtone. On va comme
10 inventer puis caractériser leur vécu de
11 policiers autochtones pour tenter de trouver des
12 solutions, d'amélioration de nos systèmes de
13 formations. Ça fait que ça, c'est un exemple de
14 recherche qu'on est en train de faire,
15 concrètement, la semaine prochaine. Des rencontres
16 de diverses communautés autochtones francophones
17 qui viennent à l'École, puis une étude, là, qui va
18 être caractérisée et documentée par l'École. Pour
19 répondre à votre question, il est évident que notre
20 rôle de formation est un rôle de formation. On n'a
21 pas un rôle de recrutement.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 Oui.

24 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

25 Mais cependant, on entend dans les milieux, parce

1 qu'on est en partenariat avec l'ensemble des
2 réseaux, Monsieur le Commissaire, que l'aspect
3 historique des jeunes autochtones ne les attire
4 absolument pas vers la carrière policière ou très
5 peu vers la carrière policière. Ce qui fait
6 qu'avant de prioriser cette carrière-là, bien, le
7 jeune autochtone va en prioriser souvent plusieurs
8 autres. C'est cette difficulté-là, je pense, sur
9 le plan historique qui amène une difficulté de
10 recrutement de futurs policiers québécois. Et vous
11 allez constater, d'ailleurs, dans les propositions
12 que nous avons à la fin de notre présentation où on
13 devrait, effectivement, soutenir les corps de
14 police autochtone, à notre avis, pour les aider sur
15 le plan du recrutement. Je dis « corps de police
16 autochtone », Monsieur le Commissaire, mais ça
17 devrait être, dans le fond, les communautés
18 autochtones. Pour promouvoir ce métier-là et
19 modifier cette perception-là du métier de policier
20 chez les jeunes autochtones pour justement aller
21 donner cette étincelle-là en secondaire deux (2),
22 en secondaire trois (3), en secondaire quatre (4)
23 et ne pas attendre plus tard pour... avec
24 différentes façons de faire. On le sait
25 qu'ailleurs, quand je regarde à l'étranger, ce

1 qu'ils font pour donner le goût dans d'autres
2 sociétés à... au métier de policier, parce que ceux
3 qui ont... Nous, on n'a pas ça, ça fait qu'on n'a
4 pas cette façon de faire là québécoise, d'aller
5 donner le goût à nos allochtones de devenir
6 policiers, ils veulent le devenir sans problème.
7 Ailleurs, ce qu'ils font, c'est des programmes de
8 cadet de la police, par exemple, de promotion dans
9 les institutions, de visites des organisations
10 policières. Alors, il y a pleins de possibilités
11 de programmes qui pourraient être possibles pour
12 nos jeunes autochtones au niveau secondaire qui
13 leur donneraient le goût et l'étincelle de devenir
14 des policiers autochtones dans leur communauté puis
15 d'aider leur communauté. Puis on pense que ça
16 pourrait être un élément de solution pour pallier à
17 ce préjugé-là envers le métier de policier et la
18 profession de sécurité publique.

19 **M. DENIS BLANCHARD :**

20 C'est tout en lien avec la police communautaire.
21 Quelque part, il faut que le jeune voie la police
22 pas juste comme de la répression, que... puis
23 certaines communautés, c'est ça... c'est de même
24 que la police est perçue. C'est comment changer
25 ces... cette vision-là de la police. J'ai parlé

1 tantôt de sensibiliser les gens des communautés du
2 rôle. Ça, c'est un projet aussi qu'on regarde,
3 rencontrer les... les maires ou les aînés de
4 différentes communautés pour pouvoir leur expliquer
5 le rôle. Tu sais, on entend souvent : « ah, vous
6 avez intervenu. Pourquoi vous n'avez pas tiré dans
7 la jambe pour... pas dans le bras... » Bien, il y
8 a des raisons. Comment ça fonctionne, la loi, le
9 modèle d'intervention? Comment on intervient
10 sur... sur une scène? Il faut... il faut expliquer
11 le rôle de la police, c'est quoi les outils,
12 comment ils sont formés et pourquoi ils sont formés
13 comme ça. Puis une fois que tu fais ça, les gens
14 comprennent, puis ils disent : « ah, là, je
15 comprends ».

16 Puis après ça, inclure les gens dans les
17 écoles et jouer au soccer, jouer à la crosse avec
18 eux autres, au hockey. Tu sais, puis là, ils
19 commencent à côtoyer les policiers, policières puis
20 ils voient que ces gens-là, ils ne sont pas juste
21 là pour faire de la répression. Il y a beaucoup de
22 progrès à faire. Mais c'est un gros enjeu, parce
23 qu'il y a certains endroits, écoutez, c'est
24 cinquante (50) à soixante (60) qu'ils recrutent par
25 année. C'est beaucoup de monde, là. C'est

1 toujours en... ton service de police est toujours
2 en réévaluation. Nous autres, on les... l'École
3 c'est... on parle de formation, coût de formation.
4 La deuxième difficulté : d'atteindre le nombre
5 minimal. Des endroits où tu n'as pas de difficulté
6 à atteindre le nombre minimal de... pour former,
7 mais c'est les coûts. C'est les coûts. Les coûts
8 de déplacement, les coûts pour constamment reformer
9 le... la même chose à des nouveaux policiers qui
10 dans un an, vont-ils être encore là? Ça coûte cher
11 à la société, ça coûte cher à la communauté. Ça
12 coûte cher à bien des gens. Il faut travailler
13 ensemble pour trouver des solutions pour être plus
14 efficace. On n'a pas toutes les réponses ici ce
15 matin. Mais nous autres aussi, constamment, on...
16 on se pose des questions puis on travaille. On
17 discute comment qu'on peut vous aider.

18 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

19 Souvent.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Puis parfois on peut se poser des questions. Je
22 voyais hier, je pense, une nouvelle à l'effet que
23 les corps de police autochtones étaient inquiets
24 quant à leur financement au printemps prochain.
25 Alors, peut-être être une explication. Je pense

1 tout haut, là.

2 **Me PAUL CRÉPEAU :**

3 Oui et je vous inviterai, je vous dis tout de
4 suite, dans la même ligne de questions de tout à
5 l'heure, vous nous avez parlé, peut-être, des
6 perceptions ou du moins ce qu'on est capable de
7 sentir pourquoi c'est si difficile de recruter,
8 puis vous venez de nous parler de la rétention. La
9 rétention, c'est peut-être une solution, une
10 solution importante. Ça évite des... des... de la
11 formation de nouveaux policiers. Peut-être si un
12 de vous deux (2) est capable de répondre, est-ce
13 qu'on est capable d'identifier quels sont les
14 problèmes? Pourquoi que le taux de rétention est
15 si bas? Pourquoi il y a un roulement si élevé dans
16 les corps policiers autochtones? Est-ce qu'on ne
17 fait rien que se tromper ou si dans les faits,
18 c'est des choses que vous constatez?

19 **M. DENIS BLANCHARD :**

20 Bien, je pense qu'il y a deux (2) choses, au niveau
21 de policiers autochtones la rétention est peut-être
22 plus grande, mais c'est quand qu'il y a des
23 allochtones qui vont aller travailler dans les
24 communautés autochtones, ils vont aller chercher
25 une certaine expérience. Après ça, ils deviennent

1 autonomes, très rapidement dans des plus petites
2 communautés, deviennent très intéressants pour
3 certains services de police, appliquent et se
4 trouvent un emploi plus au sud. Ça, c'est un autre
5 impact. Comment trouver une façon? Puis j'ai eu
6 des discussions avec certains directeurs, comment
7 trouver certaines façons? Je pense que le
8 pécunier, ça a des limites. Tu sais, tu as beau
9 donner des avantages en argent, un moment donné,
10 les gens... Tu sais, c'est pareil comme dans les
11 systèmes... le système de santé, un moment donné,
12 du surtemps, les gens ne veulent plus en faire. Ce
13 n'est pas ça.

14 Comment trouver des solutions de mieux-être
15 pour ces employés-là pour qui... pour les garder?
16 Comment faire des ententes avec... Est-ce qu'on
17 peut faire des ententes avec d'autres services de
18 police qu'il y a un engagement? Ils font trois (3)
19 ans, puis après trois (3) ans, ils retournent dans
20 un service au sud puis là, il y a une rotation où
21 tu pourrais contrôler mieux ton roulement
22 d'effectifs. Puis ça, c'est des choses qui sont
23 regardées, mais ça prend beaucoup... beaucoup
24 d'intervenants. C'est beaucoup de collaborations
25 de bien des gens, mais on... Les idées, elles sont

1 là, on en discute puis on en parle, puis les gens,
2 je pense, sont... les gens sont rendus là. On
3 cherche des solutions pour pouvoir faire avancer
4 les choses à ce niveau-là.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Si vous avez des idées, vous savez, on... on est
7 preneur.

8 **M. DENIS BLANCHARD :**

9 Oui, oui, oui, mais là, j'en partage déjà pas mal.
10 Justement, suite à la commission, vous allez
11 sûrement pouvoir... vous allez déceler des choses
12 qui vont sûrement nous permettre de... de peut-être
13 il y a des choses que nous, on ne voit pas non plus
14 puis que la commission va nous faire peut-être
15 comprendre.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Souvent les idées nous viennent des gens qui sont
18 dans le milieu, là, des gens comme vous, là, qui
19 voyez au quotidien, là, les besoins qu'il peut y
20 avoir en formation. Vous avez ensuite des
21 *feedbacks* qui vous reviennent, puis, en tout cas.

22 **M. DENIS BLANCHARD :**

23 Oui.

24 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

25 Vous savez, Monsieur le Commissaire, souvent on...

1 Ivan Gray, qui est un modèle chez nous en matière
2 de formation policière, qui est d'origine
3 autochtone, nous fait part de beaucoup d'éléments
4 qu'il vit parce qu'il fait beaucoup de
5 perfectionnement professionnel en rétablissement,
6 va dans les communautés, voit la vie au quotidien
7 et les réalités policières en milieu autochtone.
8 Et c'est évident que, le fait que l'accessibilité
9 aux programmes de formation des... en région
10 éloignée est plus difficile. Le désir des policiers
11 autochtones d'être requalifiés, formés, avoir les
12 nouveautés, ils l'ont comme tous les policiers
13 québécois, mais naturellement, on a le défi de
14 l'accessibilité, des frais de formation et de
15 déplacements qui sont associés à ça. Alors, c'est
16 évident que ça, c'est un élément qui est important
17 qu'on aborde entre autres dans nos propositions de
18 recommandations à la fin.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 C'est vrai, on va y arriver.

21 **M. PIERRE ST-ANTOINE :**

22 Oui.

23 **M. DENIS BLANCHARD :**

24 Oui, oui, on y est presque, en fait. Puis les
25 enjeux aussi lorsqu'on se déplace surtout c'est

1 monsieur Gray qui se déplace avec son réseau de
2 moniteurs. Pour faciliter encore une fois et pour
3 réduire les coûts, il va essayer de regrouper, des
4 fois, une (1) ou deux (2) communautés qui sont plus
5 près pour avoir une masse aussi de candidats et
6 donner des formations puis lorsque monsieur Gray se
7 déplace, bien, il peut se déplacer, puis il va
8 faire une requalification au niveau de
9 l'utilisation de l'arme à impulsion. Il va faire
10 une requalification au niveau... Quand il est là,
11 il en profite. Il remet tout le monde à niveau.
12 Alors, on est très, très, très flexibles et on
13 s'adapte selon les besoins de la clientèle. La
14 traduction et l'adaptation des cours en anglais
15 assumées par l'École et les enjeux de la formation
16 en perfectionnement professionnel en anglais
17 sont... la traduction, c'est un des enjeux
18 *principal*. Comme monsieur Saint-Antoine disait
19 tantôt, on a une dame à l'École qui est traductrice
20 et principalement quatre-vingt-dix-huit pour cent
21 (98 %) de sa tâche, c'est de traduire les... les
22 formations pour pouvoir les donner en anglais au
23 niveau des communautés autochtones anglaises.
24 Et également, bien, là, nous autres,
25 présentement, on travaille également à trouver

1 d'autres... d'autres options, des formations qui
2 existent déjà en anglais qu'on pourrait utiliser
3 qui répondrait aux critères de l'École. Ça aussi,
4 on en a parlé tantôt, je pense assez longuement, la
5 clientèle volatile et les... les budgets des...
6 souvent, c'est partout pareil en formation, les
7 gens arrivent en fin d'année budgétaire, puis
8 finalement ils ont un surplus de... ou ils
9 réalisent qu'ils vont avoir de l'argent pour
10 pouvoir investir. Souvent, c'est vu... pour moi, la
11 formation ce n'est pas une dépense, c'est un
12 investissement, mais quand tu gères les budgets,
13 dépendamment de ton budget de ton service de
14 police, bien, tu vas prioriser les opérations puis
15 des fois, c'est... c'est la formation qui va
16 écopper. Puis souvent, ils vont arriver en fin
17 d'année, puis il dit : « ah, là, j'ai de
18 l'argent », mais là, ils veulent le cours comme
19 tout de suite, tout de suite. Mais là, c'est
20 d'organiser les horaires puis les formateurs puis
21 les locaux disponibles pour pouvoir livrer la
22 formation. En fait, ça, Monsieur Saint-Antoine...

23 **M. PIERRE ST-ANTOINE :**

24 On l'a couvert tantôt, Monsieur le Commissaire.
25 C'est le cent mille dollars (100 000 \$) qu'on vous

1 parlait tantôt. L'investissement qui...

2 **M. DENIS BLANCHARD :**

3 L'investissement, là, que... ça fait qu'on arrive à
4 nos... les pistes de solutions. En fait, comment
5 on peut mieux soutenir les services autochtones
6 dans leur... l'embauche et la rétention des
7 policiers. Tantôt on a exploré déjà quelques pistes
8 de solutions qu'on a réfléchies, mais ce n'est pas
9 le rôle de l'École non plus. L'École, elle, elle
10 forme, mais ensemble, on peut quand même leur
11 donner... discuter, puis essayer de trouver des
12 solutions qu'on peut les accompagner là-dedans.

13 Tenir des activités de planification des
14 besoins de formation des corps policiers
15 autochtones qui répond à leur réalité. Encore une
16 fois, l'année prochaine ou... moi, je suis allé
17 l'année dernière, au colloque des directeurs des
18 services de polices autochtones et puis l'École
19 avait présenté un peu les cours qu'on donnait, mais
20 cette année ce n'est ça que je veux faire. Je veux
21 faire comme un peu on fait... La même chose pour
22 les policiers allochtones, le comité consultatif
23 client, on va s'asseoir avec les directeurs de
24 police, on va exprimer ce qu'on a donné comme
25 formation, ce qui s'en vient, mais je veux les

1 entendre. Je veux entendre c'est quoi leurs
2 besoins, c'est quoi la réalité mieux comprendre, ça
3 aussi ça va permettre des échanges, puis il y a
4 peut-être des échanges qui ne seront pas faciles
5 puis c'est correct. Il faut les prendre. Et puis
6 comment qu'on peut mieux répondre à leurs réalités
7 à ce niveau-là, au niveau formation.

8 Et puis dernier : s'assurer que les corps de
9 polices autochtones prennent le virage numérique
10 nécessaire pour accueillir les formations en ligne
11 de l'École. Désescalade qui... qui est mis... qui
12 vient d'être mis en ligne. Je vous parlais tantôt
13 de la formation des... prévention des impacts
14 psychologique qui pourrait être très, très utile,
15 mais encore là, ils doivent avoir accès à un réseau
16 Internet, puis pour pouvoir aller en ligne. Ça, ça
17 va être des choses à travailler avec eux.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Maintenant, s'ils veulent puis ils nous disent :
20 « je n'ai pas le budget »?

21 **M. PIERRE ST-ANTOINE :**

22 Bien, vous comprenez que l'École nationale de
23 police du Québec n'est pas tributaire des
24 financements des corps de polices autochtones.
25 Nous, on assure notre portion d'investissement puis

1 on essaie de maximiser, de réduire les coûts pour
2 permettre l'accessibilité. Entre autres, la
3 formation en ligne, ça diminue les coûts, mais
4 encore une fois, il faut naturellement que le corps
5 de police autochtone ait l'équipement Internet, les
6 ordinateurs, les salles de classe prévues à cet
7 effet, les équipements, les logiciels qui y sont
8 associés. Alors, c'est effectivement des enjeux
9 pour lesquels on est prêts à collaborer, entendre,
10 participer, écouter, donner nos opinions, mais pour
11 lequel, on n'a pas la responsabilité comme École de
12 formation.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Mais je comprends que pour vous, c'est une
15 nécessité qu'ils soient équipés de cette façon-là.

16 **M. PIERRE ST-ANTOINE :**

17 Tout à fait.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Pour être capable d'avoir la formation, la
20 formation en continu, être capable d'y avoir accès
21 d'une manière qui est suffisante et efficace.

22 **M. PIERRE ST-ANTOINE :**

23 Naturellement, tout ne s'enseigne pas en ligne non
24 plus, Monsieur le Commissaire, parce que notre
25 approche expérientielle fait qu'il y a des moments

1 où vous avez besoin que le policier autochtone soit
2 se fasse former par un formateur qui se rend sur
3 place, soit vienne à l'École nationale de police ou
4 ailleurs dans un de nos centres de formation
5 recevoir des éléments de formation, puis
6 l'interaction des comédiens. Mais aussi de côtoyer
7 d'autres policiers parce que souvent en formation,
8 on en apprend autant en côtoyant d'autres policiers
9 d'autres communautés. Et là, plus, à notre avis,
10 on mélange nos policiers autochtones avec des
11 policiers allochtones dans diverses formations,
12 bien, c'est un apprentissage interculturel qui est
13 super intéressant pour tout le monde, mais pour ça,
14 il faut avoir de l'argent pour qu'ils puissent
15 avoir ces formations-là ensemble dans un même lieu.

16 **M. DENIS BLANCHARD :**

17 En fait, s'ils n'ont pas l'équipement, ils se
18 privent de cette formation-là qui est disponible,
19 puis la formation en ligne est un complément avec
20 ce qui se donne en présentiel. Il ne faut pas
21 juste dire : « la formation en ligne va résoudre
22 tous les problèmes ». Pas du tout. C'est un
23 complément, des fois, tu peux aller revalider des
24 choses que tu as suivies ou que tu as vécues. Tu
25 peux aller revoir : « ah, je me souviens » puis tu

1 peux aller... tu peux reprendre la formation qui va
2 venir te rebaigner dans... dans la réalité, mais,
3 elle ne remplacera pas la formation en présentiel,
4 ça, c'est certain.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors je comprends que même après les quinze (15)
7 semaines, même après être employé, il est
8 nécessaire de retourner suivre des formations pour
9 se mettre à niveau, pour se spécialiser.

10 **M. DENIS BLANCHARD :**

11 Oui, puis moi, Monsieur le Commissaire, quand je
12 suis rentré dans la police, il y a... trente-six
13 (36) ans passés, il y a quelqu'un qui m'a déjà
14 dit : « la journée que tu penses que tu as tout
15 compris dans la police, quitte. Tu es dangereux. »
16 Comme policier, c'est un... c'est une profession
17 qui évolue tellement vite. Les changements, les
18 jurisprudences, on doit constamment être à l'affût.
19 Si un policier ou une policière ne maintient pas
20 ses compétences, ne suit pas de formation, elle ne
21 peut pas suivre. C'est évident. C'est ce que
22 l'École, elle fait puis nos formations évoluent
23 constamment. On a parlé tantôt, monsieur Saint-
24 Antoine a tout montré le... tout ce qui influence
25 les formations à l'École, bien, tout ce qui

1 influence, c'est tout ce qui se passe dans le monde
2 va influencer les formations à l'École. C'est...
3 c'est hyper important.

4 **Me PAUL CRÉPEAU :**

5 Moi, j'aurais peut-être une dernière question parce
6 que vous avez... C'est sur la question, évidemment,
7 du financement. Ça revient toujours là. Le fameux
8 un pour cent (1 %) qui est donné par les corps de
9 police allochtones : Montréal, la Sûreté du Québec,
10 corps policiers municipaux, est-ce qu'il y a des
11 corps de... des corps policiers autochtones qui
12 disent : « je vais vous le donner, mon un pour cent
13 (1 %), mais je veux avoir tous les mêmes avantages
14 que les corps de police allochtone ». C'est-à-dire
15 avoir des coûts de formation beaucoup plus bas,
16 première des choses, avoir des ateliers de
17 formation qui sont défrayés par l'École. Est-ce
18 que c'est quelque chose qui est offert? Je n'ai
19 pas regardé les budgets, là, mais...

20 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

21 Bien, premièrement, Monsieur le Commissaire, ça
22 amènera un changement législatif. Ça, avant tout.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 Oui, oui, O.K. Partons de là.

25 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

1 Partons de là. Et si demain matin, il y avait le
2 un pour cent (1 %) applicable au corps de police
3 autochtone, nous avons effectué un calcul tout à
4 fait préliminaire. Ça veut dire que si vous placez
5 les corps de policiers autochtones, il y a autour
6 de quatre cents (400) policiers autochtones au
7 Québec, là. Je me trompe peut-être de quelques
8 dizaines, là, mais on tourne autour de cela.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Quatre cents (400) autochtones ou quatre cents
11 (400) des corps autochtones?

12 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

13 Quatre cents (400) policiers actifs dans les corps
14 de police autochtone.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 O.K. Autochtone ou non.

17 **M. DENIS BLANCHARD :**

18 Oui, oui.

19 **M. PIERRE SAINT-ANTOINE :**

20 Exact. Et ces quatre cents (400) là amèneraient,
21 si on prenait un pour cent (1 %) de leur masse
22 salariale, autour de deux cent cinquante mille
23 dollars (250 000 \$) à l'École nationale de police
24 du Québec. Tout comme du côté des autres corps de
25 police québécois, ils amènent à l'École près de

1 quinze millions de dollars (15 M\$) par année. Ce
2 quinze millions (15 M) là, je vous l'ai expliqué
3 tantôt, il est réparti en formation initiale et en
4 perfectionnement professionnel. Si je prends le
5 même deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$)
6 du côté autochtone puis que je le répartis en
7 programme de formation préfinancée, comme du côté
8 non autochtone, bien, je suis capable de former six
9 (6) ou sept (7) aspirants policiers autochtones en
10 formation initiale, puis je n'ai plus d'argent...
11 Faites le calcul avec vingt-huit mille dollars
12 (28 000 \$) par le deux cent cinquante mille
13 (250 000), ça nous permet que quelques formations
14 de formation initiale et pas d'investissement en
15 matière de perfectionnement professionnel. Ça fait
16 que globalement, les corps de police québécois
17 investissent quinze millions (15 M) et le reste,
18 ils sont des utilisateurs payeurs, ils doivent
19 financer le reste de leur formation. Et puis le
20 quinze millions (15 M) est comme un investissement
21 de base dans la formation de leurs policiers actifs
22 ou futurs policiers. Si les corps de police
23 autochtone avaient la même chose sur le plan
24 législatif, il y aura un investissement autour de
25 deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$) et

1 ils en auraient pour deux cent cinquante mille
2 dollars (250 000 \$) à répartir dans l'ensemble des
3 communautés autochtones. Est-ce que ce serait un
4 meilleur système? Il faut revoir, assurément, une
5 portion pour nous assurer que les gens, les corps
6 de police autochtone, aient un bon financement pour
7 être... avoir des policiers formés et bien formés
8 pour que ça réponde à leur attente. Mais le un
9 pour cent (1 %), à notre avis, n'est pas
10 nécessairement la solution parce qu'ils vont en
11 avoir pour... à la hauteur du nombre qu'ils sont,
12 le un pour cent (1 %) de quatre cents (400)
13 personnes, c'est donc autour de deux cent cinquante
14 mille dollars (250 000 \$).

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Est-ce que vous avez d'autres questions,
17 Me Crépeau.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 Non, c'est terminé, Monsieur le Commissaire. Merci
20 Messieurs.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Me Boucher, avez-vous des questions?

23 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

24 Je n'aurai pas de questions, Monsieur le
25 Commissaire, merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, ça va être le moment que je vais prendre
3 pour vous remercier d'avoir accepté notre
4 invitation. C'est non seulement intéressant, mais
5 c'est important pour nous de comprendre ce qui se
6 fait à l'École nationale de police parce que la
7 police est un des aspects de notre mandat
8 concernant les relations entre les autochtones et
9 les services publics. Et la formation évidemment,
10 vous l'avez mentionné vous-mêmes, c'est... et vous
11 la dispensez, c'est très important. Et ça doit
12 être songé, pensé, adapté, tenir compte de
13 l'évolution des réalités. Vous avez parlé de
14 radicalisation puis les symptômes qu'on avait peut-
15 être moins, il y a quelques années puis qui
16 deviennent plus importants. Des comportements, il y
17 a des choses auxquelles il faut faire face puis il
18 y a, en ce qui nous concerne, bien, les réalités
19 autochtones, puis en ayant à l'esprit que les
20 autochtones, bien, ce n'est pas des immigrants.
21 Les immigrants ce n'est pas eux, c'est nous.
22 Alors, il faut tenir compte de leurs réalités, puis
23 être capable de leur fournir des services policiers
24 comme de santé, correctionnels et autres, là, qui
25 tiennent compte de leurs réalités. Alors, je suis

1 heureux d'entendre que vous vous préoccupez de ces
2 questions-là, qu'il y aura des choses qui vont se
3 faire, même la semaine prochaine, si j'ai bien
4 compris.

5 Alors, je vous encourage à continuer puis s'il
6 vous vient des idées, des pistes de solutions que
7 vous aimeriez nous communiquer, bien, nous allons
8 être... avoir les oreilles, les yeux et le cœur
9 ouverts pour vous entendre. Alors, je vous
10 remercie beaucoup, je vous souhaite une bonne
11 continuation dans vos travaux puis on va vous
12 féliciter d'être conscients des besoins. Puis
13 encore une fois, bien, toujours bienvenue si vous
14 avez des suggestions.

15 **M. PIERRE ST-ANTOINE :**

16 Merci à vous de nous avoir invités.

17 **DENIS BLANCHARD :**

18 Merci.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Merci beaucoup. On va suspendre jusqu'à une heure
21 trente (13 h 30).

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 Une heure trente (13 h 30), Me Bourget sera ici
24 avec madame Ellen Gabriel Katsitsakwas.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Très bien. Alors...

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 Alors, veuillez vous lever.

4 SUSPENSION

5 -----

6 REPRISE

7 **LA GREFFIÈRE :**

8 All rise in silence. You may be seated. The

9 Commission is back in session.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 So good afternoon. Good afternoon, Madame Gabriel.

12 I understand Me Bourget, you are representing the

13 Commission this afternoon?

14 **Me DONALD BOURGET :**

15 Yes.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 And we still have Me Boucher with us.

18 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

19 Bonjour.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Welcome to both of you. What's the program for

22 this afternoon, Me Bourget?

23 **Me DONALD BOURGET :**

24 So we have for you and the others a strong finish

25 for the hearings, as far as the hearings are

1 concerned, with Mrs. Ellen Gabriel. She is a
2 artist Mohawk and activist, who will testify about
3 different matters this afternoon, namely historical
4 context in terms of colonization, oppression,
5 dispossession of lands, territories and resources
6 to understand why and where we are today. She's
7 going to talk about the resistance and resilience
8 of the Indigenous peoples facing discrimination and
9 oppression. She will plea for the promotion and
10 the respect and rights of the Indigenous people in
11 terms of self-determination, control on their
12 language, culture, development and prosperity.

13 She'll talk about issues of violence against
14 Indigenous women, with reference at the events that
15 occured here in Val-d'Or, and the reference on the
16 United Nations' declaration on the rights of the
17 Indigenous people to... and the perspective coming
18 with this United Nations' declaration for Canada
19 and Québec. So Mrs. Gabriel is free to testify as
20 she wishes.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Just before, I will ask the clerk of the Court to
23 proceed.

24 -----

25

1 Ellen Gabriel Katsisakwas
2 Control consultant for the Kanehsatake Language and
3 Culture Center
4 Solemn affirmation

5 -----

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 So welcome, you're very welcome.

8 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

9 Thank you.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 I'm glad to have you here this afternoon and we'll
12 listen carefully to what you'll have to say to us.

13 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

14 Thank you very much.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 It will be helpful.

17 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

18 So I just want to greet you first in my language if
19 that's ok, and I will translate.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Yes.

22 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

23 Greeting in Mohawk.

24 So I greeted you in my language. My
25 [Kanien](ph) name, which is [Kanisaquas(ph)], which
26 means "picking up flowers", and I am Turtle clan
27 from the community, the Kanien'kehá: ka community,

1 of Kanehsatà:ke. And while we are not doing this
2 today, I felt important to at least greet all the
3 natural life forces - the Creator, the Mother
4 Earth - for allowing us to live another day and all
5 the things that they give us and nurture us with.

6 So I also thank you for inviting me here. I
7 wish to talk frankly about many things. One of the
8 things that I think is really important is to
9 understand the history of colonization. And in
10 order for us to decolonize, or to begin a process
11 of decolonization, we have to understand the root
12 causes of the kinds of human rights abuses that
13 have occurred for centuries against Indigenous
14 people.

15 So I want also acknowledge the territory of
16 the Algonquin people, upon which this inquiry is
17 taking place and to salute you, Mr. Commissioner.

18 The culture that I belong to, which is uphold
19 Gayanerekowa which is the "Great Law of Peace."
20 This existed pre-European arrival. The community
21 had come from existed pre-European arrival. It is
22 a traditional government which has survived
23 colonization.

24 It exists today although there are laws
25 against traditional governments today that do not

1 recognize our authority or recognize our right to
2 any kind of discussions or negotiations that affect
3 our rights.

4 Hence, as an activist, I come to you as a
5 person of the Longhouse, and the Kanien'kéha
6 Nation and the Iroquois culture, the woman share a
7 equal role with the man, in decision-making and all
8 aspects of life. But one of the major
9 responsibilities is the care for the land.

10 In Iroquois culture, women hold title to the
11 land. And if we're going to decolonize, this must
12 be addressed in the discussions.

13 The gender equity must be part, and an
14 integral part, a fundamental part, if we are going
15 to progress down the road of peaceful coexistence.

16 So I have a PowerPoint, which I might get
17 distracted from, but I want to point out what the
18 late academic scholar John Mohawk once said:

19 "Colonization interrupts the pattern of
20 learning to survive and substitutes it to
21 learning to serve."

22 And one of the things I want to discuss is
23 also the impacts of the Indian residential school
24 system and its legacy that continues today. How
25 the rebuilding of Indigenous peoples will include a

1 quality of the genders and restore the authority
2 and roles and the human rights of Indigenous women
3 is vital to this discussion.

4 Since contact Europeans and settlers have been
5 examining Indigenous peoples as subjects of
6 research, through the the lense... through this
7 lense we have been dehumanized, our bodies, our
8 identities commodified, often to ease the
9 conscience of colonizers in their attempts to
10 assimilate us, to justify dispossession,
11 extermination and the guys of policies and
12 legislations that have only benefited the
13 colonizer.

14 Colonization, as Kim Anderson metis scholar
15 has stated in her book "Recognition of Being" is
16 the regulation and control of women.

17 The creation of the Indian Act, the most
18 archaic piece of legislation that exists today,
19 continues to be practiced by Canada and its
20 provinces. Had at his core the extinguishment of
21 every aspect of onkwhòn:we, which is Indigenous
22 peoples, our word for "Indigenous peoples".

23 Our identity, the role and authority of women
24 attacked at every level, from the attempts to
25 destroy our traditional forms of governance that

1 respected the roles and authority and equality of
2 all women, to the expulsion of women from their
3 communities when they married a non-Indigenous
4 person.

5 From their places of birth, rupturing the
6 family unit, to the removal of Indian children, to
7 the Indian residential schools, to erase any pride
8 and strength of their languages, their cultures,
9 their understanding of their future roles as men
10 and women, to our sexuality, our spirituality and
11 our connexions to our land. We are talking about
12 multi-generational trauma. We are talking about
13 something that is so insidious, that it has become
14 the norm today and practiced in Canada and indeed
15 in the U.S. and other parts of the Americas, as all
16 for the building and strengthening of the richness
17 of this country.

18 On May twenty eight (28th) two thousand and
19 fifteen (2015), Beverley McLachlin called the
20 Indian residential school "cultural genocide". But
21 I disagree. As in the U.N. convention on genocide
22 states the following:

23 "Article 2: in the present convention,
24 genocide means any of the following acts
25 committed with the attempt to destroy in

1 whole or in part a national, ethnical,
2 racial or religious group, such as
3 killing members of the group, causing
4 serious bodily harm or mental harm to
5 members of the group, deliberately
6 inflicting on the group conditions of
7 life calculated to bring about his
8 physical destruction in whole or in part,
9 imposing measures intended to prevent
10 births within the group and forcibly
11 transferring children of the group into
12 another group.”

13 The definition of who is an Indian exists
14 today. And with the Royal Proclamation, what
15 Canada had to do was define who was an Indian on
16 lands reserved for Indians.

17 Originally it was to get rid of the white men
18 who were living amongst us, and so they kicked out
19 the women who were married to non-Indigenous men,
20 and then rupturing once again the family unit.

21 But it didn't stop there.

22 Imagine taking away your children. Imagine
23 you're a parent, and you can do nothing to stop the
24 authorities from taking your children, for no other
25 reason other than the fact that they are

1 Indigenous, to assimilate, to... as Duncan Campbell
2 Scott said, "to solve the Indian problem."

3 To dissolve the Indian problems still goes on
4 today.

5 I consider the Indian residential school a
6 crime against humanity, as it has coerced and has
7 been justified in the oppression and colonization
8 of Indigenous people.

9 What colonization has done requires
10 scapegoats, it requires coercion, it requires the
11 resources to entice turncoats amongst Indigenous
12 peoples to turn against their own people. The
13 divide and conquer formula; which is not unusual
14 here in Americas, it's as ancient as time itself.
15 The oppressed must be convinced that the colonizer
16 holds all the answers.

17 But in spite of what we are as peoples today,
18 with all the colonial rooted poverty, there still
19 remains those of us who have not swallowed this
20 colonial pill that your way is the better way. But
21 there is a price to pay for standing up for one's
22 rights as exemplified during the 1990 Oka Crisis.
23 And I have to clarify, at one point, here today,
24 that Oka is the colonial name imposed upon the
25 community of Kanehsatake. We reject this name,

1 wholeheartedly.

2 I want to also clarify that it was not the
3 warriors who put up a barricade on a secondary dirt
4 road, it was the community members. And it goes...
5 it's an example of how powerful the media is.

6 Is that once we were attacked by the Sûreté du
7 Québec on July 11th, and someone asked, "can we
8 finally fly the warrior fly", and it flew, we were
9 all labelled as warriors, to justify the use of the
10 military, the para-military force that was used
11 against us, and it's really important to know that
12 in nineteen-ninety (1990), none of our community
13 members had access to any human rights instruments.

14 Thousands and thousands of human rights
15 complains were issued that year, to the Quebec
16 Human Rights Commission, to the International
17 Federation of Human Rights. And afterwards, when
18 people tried to complain, they were told, "you
19 don't have access to any human rights."

20 So to this day, in twenty seventeen (2017),
21 not a single human rights abuse that was committed
22 during the summer of nineteen ninety (1990), not a
23 single person has been held accountable for those
24 abuses. And there have been numerous abuses. To
25 the point that the police and the army were using

1 cigarettes to burn the bodies of the men that they
2 arrested, using cigarette... using telephone books
3 to beat and torture the Mohawk men that they
4 arrested.

5 So, today, the Nation that I come from, has
6 been viewed as one of the hight... we are viewed as
7 the criminals and the terrorists by the media, and
8 the government does nothing to sway the public
9 opinion on that. And so the challenges for us as
10 Mohawks, when we talk about peace, love, respect
11 and strength, which are all the fundamental
12 components of Gayanerekowa, The Great Law of Peace,
13 people look at us and they think that we are crazy,
14 that we are violent. But we're not. In fact,
15 history has shown that we have not been.

16 Horatio Hale talked about the Iroquois people
17 as being kind and most generous.

18 And yet in the history books when I went to
19 school, I was told that my people, the Nations that
20 I belong too, were the most savage and war-like.

21 Has that changed, is that kind of history
22 interpretation changed in two thousand and
23 seventeen (2017)? Perhaps a little bit. And I
24 turn your attention to the slide there, the
25 doctrine of discovery and Papal Bulls which gave

1 the right to claim lands, that the Christian
2 explorers discovered, and claimed those lands for
3 their Christian monarchs, that any land that was
4 not inhabited by Christians was available to be
5 discovered, claimed and exploited. It was
6 considered the "Terra nullius", because the
7 inhabitants were not Christians. They were
8 considered pagan, and they should be converted and
9 if they could not be converted into Christianity,
10 they would be killed or enslaved.

11 And hence began this whole notion of crown
12 sovereignty.

13 Today, Canada's sovereignty, indeed all his
14 provinces, the Declaration of sovereignty and
15 authority over our lands and resources comes from
16 these doctrines, these races doctrines of
17 superiority. And it is because of those, I
18 believe, that our human rights have not been
19 respected. That is the reason why we have such
20 high suicide rates, it is the reason why Indigenous
21 women face the highest rates of violence against
22 them, and that the Government of Canada has been
23 guilty in perpetuating those kinds of beliefs among
24 society, because they haven't changed the education
25 system.

1 Our heroes are your criminals. Your heroes
2 are our criminals. When the Spaniards first came
3 to the Americas, Bartolomé de las Casas was a...
4 one of the shipmen with Columbus, and the Spaniards
5 were killing, eating the Indigenous peoples. And
6 it was Bartolomé de las Casas who later became a
7 priest and decided that he would write the Pope and
8 say "we have to stop eating, these are human beings
9 we are eating". And so the brutality of
10 colonization has been to the point of cannibalism
11 by the Europeans, which is a little known fact.

12 Duncan Campbell Scott and Sir John A.
13 Macdonald were the authors of the Indian
14 residential school system.

15 My paternal grand-mother went to Shinoak
16 Industrial school. She went there because her
17 mother had separated from her father, and so they
18 were living in poverty. And sometimes, children
19 were sent to Indian residential schools willingly,
20 because parents thought that they would have
21 nourishment, they would have food. And little did
22 they realized the abuses that they would suffer
23 under the Indian residential school system.

24 They were forbidden to speak their language,
25 sometimes needles were put in their tongues when

1 they spoke their language. Sometimes their hands
2 were held over a hot flame. There are stories of
3 people, from my community, who talk about a dungeon
4 in that school, where children were tied up and
5 beaten.

6 And it's still there today, that dungeon, the
7 tortured school children, Indigenous school is
8 there today. So imagine as a child. Not one child
9 or two (2) children, but a whole nation of children
10 being forced under this, then being sent home, to
11 say, and I'm not saying that all those generations
12 of Indian residential school children had the same
13 experience, but imagine being told that you are
14 worthless, that your language is worthless, and
15 being told you have to go home to your parents, to
16 your parents who don't understand what you're
17 saying to them. That your language is dirty, that
18 you are dirty, that you are dumb and that you are
19 stupid, and then being expected to raise children.
20 That is what colonization has done. That's why I
21 consider it genocide.

22 And today, the Indian residential school
23 legacy has caused the less and less of our children
24 and youth to speak their own Indigenous languages.
25 And we have Bill 101 here in this province that

1 overrides our rights. It's not enough to say that
2 we have a right to our languages. When we consider
3 the efforts that were done by the State - and I'm
4 not just talking about the federal Government but
5 the provincial Government - to destroy our
6 languages, the time to act is now, as we lose more
7 and more of our fluent speakers. The speakers who
8 understand the traditional knowledge, the speakers
9 who understand the subtleties, the connexion to the
10 Land, the connexion to our ancestors' ways and our
11 ancestors' teachings. You are fortunate in that,
12 in your language, it is protected. Your language,
13 there are countries in Europe that speak it.

14 When our languages die, we have nowhere to go.
15 It is not enough to hear them being recorded. Like
16 any language, they must be lived. Languages are
17 alive. They're more than just a mere tool of
18 communication. They form the fundamental identity
19 of a peoples.

20 And while many people think that they have
21 time to learn it, or that it's not important
22 because their children will have to speak French or
23 English to get their jobs or become educated in,
24 that is another form of assimilation, that is part
25 of the Indian residential school legacy, and it's

1 very difficult to challenge that. It is very
2 difficult for us to be able to have those kinds of
3 opportunities, when all we have is project money.

4 Imagine if you had one community in this
5 province that spoke French. That's all you had
6 left. And in that community, you had twenty (20)
7 speakers. You would be afraid. You would make an
8 effort to find the resources to be able to preserve
9 your language. There would be a concerted effort.
10 But for Indigenous languages, there were hundreds
11 of them spoken in the Americas; we have lost so
12 many.

13 And today, in Canada, only three (3) are
14 expected to be spoken at the end of this century.
15 And even in those three (3) languages of Inuktitut,
16 Eeyou, Cree and Anishinaabe, even those languages
17 are threatened.

18 We are hoping that we can turn that table. We
19 are hoping that Quebec will be more generous than
20 Canada has been, in supporting our languages, our
21 efforts to revitalize and perpetuate our languages.
22 It's not enough for children to hear it in school
23 or to have it in school. It must be spoken on the
24 levels of decision making to understand those
25 processings that were in the Longhouse, in how

1 everybody had a voice, through their clans, through
2 their family units.

3 Because, the part of our language is vested in
4 the relationship to the land, and as dispossession
5 continues, we lose another part of who we are. If
6 you take away the forests that hold our medicines,
7 and this is where the health part comes in, if you
8 take away or contaminate the waters and streams
9 where we fish, or contaminate the land where the
10 deer or the moose live, you take away a part of us.
11 We see them as part of our relations. In the
12 Longhouse, we do something that is called the
13 [tehante(inaudible) kwah], which is "the words that
14 are spoken before all else."

15 And in it we acknowledge everything, from
16 Mother Earth, to the waters, to the fish, the
17 plants, the flowers, the insects, the medicine, the
18 birds, the trees to the skies. And all of our
19 culture is based on that. And it is like any human
20 right: it is interdependent, it is invisible, it
21 must be treated universally. Because part of our
22 human rights, in our traditional ways, is depending
23 on the rights of the environment. And what's been
24 taken from us continues today.

25 This past summer, a group of us were

1 protesting. I'm not sure if you heard about it,
2 but I think the Journal de Montréal and maybe some
3 of the media outlets had claimed that I was holding
4 the town of Oka in hostage. Just me. And it is
5 because in nineteen ninety (1990), the federal
6 Government had a pretend to negotiations table.
7 They could have settled the longstanding historical
8 grievances we have on land, but they chose not to.

9 Instead, the provincial representative Alex
10 Paterson was the only one who had an actual mandate
11 which was the dismantling of the Mercier Bridge;
12 which happened with the help of the Canadian army.

13 And so what happened later on was an act that
14 parliament called Bill S-24, the Kanehsatake Intern
15 Land Management Act, which harmonizes municipal bi-
16 laws to the laws that are found in our community.

17 But what it has caused is further
18 dispossession, and the moment it was passed, the
19 Longhouse people and others asked Canada to repeal
20 it. And so that would be one of my
21 recommendations: if we are going to have peace in
22 my community, is to repeal Bill S-24.

23 There was an interesting paper prepared in
24 nineteen ninety-one... it was nineteen eighty-seven
25 (1987). Part of the... It's interesting in

1 that... that the reserve system had an
2 unintentional actual benefit to Indigenous people.
3 It was prepared by Wendy Moss, Elaine Gardner-
4 O'Toole in the Law and Government Division. They
5 say:

6 "The isolationist policy has
7 predominated, but as some observers have
8 noted it had the unintended result of
9 preserving Indian cultures and providing
10 a means for the Indian people to resist
11 assimilative pressures."

12 Accordingly, Indians have fought to retain
13 their reserves, treaty rights and special legal
14 status, as a way of maintaining distinct cultural
15 or national identities.

16 It is only within our communities, love it or
17 like it, or hate it, that is where our languages
18 are spoken, that is where we find the traditional
19 knowledge, in spite of all the problems that we
20 have. That is where we find the richness of the
21 communities, in the traditional knowledge and
22 ancestral teachings. And while we see the
23 statistics that claim that the majority of
24 Indigenous people live in urban areas, a question
25 as... anybody can claim that they have Indian

1 ancestry. Anybody can claim that in the seventeen
2 hundreds (1700), they had someone in their family
3 who had Indian ancestry. And so they can self-
4 identify as being Indigenous.

5 And it takes away from the much-needed
6 resources that the communities need. If we need
7 to... if we are going to rebuild from the Indian
8 residential school legacy, if we are going to
9 rebuild from the genocide that happened to our
10 peoples, then we are going to need the resources
11 and the land. Reconciliation also includes
12 restitution, and restitution requires education
13 from the Canadian and Quebec public. It requires
14 them to understand what their colonial history is,
15 the impacts of it, and to understand that, our
16 people, Indigenous people, have always been most
17 helpful to the colonizers and settlers who have
18 come. It has been on our expense, the expense of
19 our social, economic, cultural rights. It's been
20 our expense that the colonizers and (inaudible)
21 society has benefited. And it's time to change
22 that. And I hope that we can begin a discussion of
23 that.

24 So again, it's just another part of the... my
25 slide is another part of the more refusal of

1 Indigenous people to take up the supposed
2 responsibilities of full-citizenship. There is a
3 long list of what was expected throughout Canada's
4 history, which this province is also implemented.

5 I regard Quebec in the same light as Canada,
6 in that respect. There is... there are some
7 differences in how Quebec society has handled
8 Indigenous peoples. At one point, I think you were
9 calling us the "indian question". But the Special
10 Rapporteur on the rights of Indigenous people, the
11 former Special Rapporteur on the rights of
12 Indigenous peoples said in his report around... in
13 twenty thirteen (2013)... This is one of his
14 assessments of Canada:

15 "There are distressing socio-economic
16 conditions, inadequate funding of health
17 care, housing, education, welfare and
18 social services. There's an over-
19 representation of Indigenous men and
20 women in the prisons. There are high
21 rates of violence for Indigenous women
22 and girls. There is an exclusion of
23 Indigenous peoples from effective
24 participation in decisions that affect
25 their rights, particularly in respect to

1 resource development, and a federal
2 discourse about taxes and the economy
3 that places Indigenous peoples outside
4 and in opposition to Canadian interests,
5 rather than understanding Indigenous
6 people to be an integral aspect of those
7 interests.”

8 He also acknowledged that:

9 “The historical patterns of devastating
10 human rights violations include the
11 residential school policy...

12 - which his report notes... -

13 ... continues to cast a long shadow of
14 despair in the Indigenous communities”.

15 But I think what happens, when we talk about
16 these things, is people think we're just being
17 negative. People think that we only talk about the
18 negative. But we don't. We have been trying to
19 speak to Canada, we have been trying to speak to
20 the Quebec government. But what has happened is
21 that, before we had the Indian agent in our
22 community, the Indian agent worked with the priest,
23 or whoever, to watch over us, to make sure that we
24 were doing whatever that they had said.

25 We couldn't cut a piece of wood without their

1 consent. We cut a piece of wood, we would be
2 arrested.

3 As people... as the settlers appropriated more
4 land and if our people protested, they were
5 arrested, or they were jailed, and for long periods
6 of time. And they were beaten.

7 In my community, we didn't have the Jesuits
8 who take an oath to poverty, we had the Seminary of
9 St-Sulpice; aristocrats from France who were
10 wealthy enough to hire their own police force, and
11 to occupy Kanehsatake and to take away our lands.
12 Your science has been used against us, to say that
13 we do not have rights.

14 In nineteen ninety (1990), the Ministry of
15 Indian affairs told us that we were 17th century
16 immigrants to Canada, that we belonged in the
17 Mohawk valley, and that archeologists claimed that
18 the people who lived in my community are the
19 St.Lawrence Iroquois. I think most recently, the
20 Journal de Montréal put something about saying that
21 we had no rights to the land, because it was the
22 St.-Lawrence Iroquois people, who disappeared
23 magically, somehow.

24 But that's not true. That's another legal
25 fallacy that the Gouvernement of Canada and Quebec

1 continue to use, in order to justify the
2 dispossession of our lands, our resources, to
3 squeeze us into even more.

4 The late Arthur Manuel, in his book
5 "Unsettling Canada: A National Wake-up Call",
6 explains in his last book about the size of lands
7 currently being used in Canada and its provinces.
8 He says, I quote:

9 "It is the loss of our land that has been
10 the precise cause of our impoverishment.
11 Indigenous lands today account for only
12 zero point three six per cent (0.36 %) of
13 British Columbian territory...

14 - which is where he was from -

15 ... the settler share is the remaining
16 ninety-nine point sixty-four per cent
17 (99.64 %). In Canada, the overall
18 average of the percentage is even worse.
19 With Indigenous peoples controlling only
20 zero point two per cent (0.2 %) of the
21 land and the settlers ninety-nine point
22 eight per cent (99.8 %), with this
23 distribution of the land, you don't have
24 to be a Doctor in economics to understand
25 who will be poor and who will be rich."

1 If we were to listen to the propaganda by the
2 government on how much they spend on Indigenous
3 peoples per year in their fiscal reports, you would
4 think that Indigenous people would be the richest
5 people in this country. But we are not. Because
6 Canada, its provinces, control the policies and
7 legislations in the programs that divide our trust
8 fund, our eighteen eighty-six (1886) trust fund,
9 and take the majority of it for its administrative
10 costs; which means that only forty-six per cent
11 (46%) approximately, of the said budget, actually
12 goes to Indigenous communities, the over six
13 hundred (600) and something communities in Canada.
14 Six hundred and thirty-three (633).

15 And so colonial rooted poverty has been
16 afflicted upon multiple generations of Indigenous
17 peoples, and this has been used as a weapon of war
18 against our people. It is used to implement
19 assimilative policies, it has been used to coerce
20 our people into implementing those policies, as in
21 S-24, the government told the Band council then, in
22 Kanehsatake, that if they had decided to fight the
23 implementation of Bill S-24, the Kanehsatake Land
24 Management Act, that they would be cut off from
25 their funds.

1 So this is how colonization works.

2 And if we are to believe the current Minister
3 of Justice and the Attorney General of Canada Jody
4 Wilson-Raybould, that Canada is going to do
5 something different, that the business as usual is
6 out-the-door, they are going to enter a process of
7 decolonization, and fully implement the U.N.
8 declaration on the rights of Indigenous peoples.
9 Then we should be able to have our right to self-
10 determination respected.

11 And what does that right to self-determination
12 mean.

13 Well under the Harper government, the
14 hesitation even though Canada was part of the human
15 rights tribunal, at the United Nations, and there
16 were one of four (4) states to oppose the passing
17 of the U.N. declaration of September thirteen (13th)
18 two thousand seven (2007), one of their hesitations
19 was what they turned to veto, the free prior and
20 informed consent issue. Free prior and informed
21 consent is required, as the Supreme Court of Canada
22 has said in Delgamuukw, in Haida. That consent is
23 required in very serious matters of Indigenous
24 peoples.

25 Everything from education, health, child

1 welfare, land development, languages, our social,
2 political, economic civil rights or language
3 rights, that is all part of self-determination.

4 As we enter into this era, this danger that
5 everyone feels insecure about, as we enter into
6 this area of... where people are aware of the
7 impacts of climate changes, it is Indigenous people
8 who have been at the forefront of trying to get
9 western society to understand that when you
10 contaminate the waters, when you destroy the land,
11 it takes time. It takes time for it to recover.
12 In some cases it will take thousands of years.
13 Multiple generations before it's returned to its
14 original state.

15 There is actually a finite amount of resources
16 that this planet can offer us. And so Indigenous
17 peoples have been looking to the future. It is our
18 languages, it is our culture, it is our customs of
19 how to live more gently and more respectful of the
20 land, that we have been trying to get the attention
21 of of western society, for many generations.

22 It is because Canada has been listening and
23 indeed, his provinces have been lobbying more for
24 the corporate rights than individual rights, than
25 the human rights, that we see activities like the

1 tar sands, spearing out one quarter of this
2 planet's... - I forget my word now... - greenhouse
3 gases. It is because of these kinds of industries
4 that do not have a vision for the future and how
5 future generations will have to clean up our mess,
6 it is those kinds of visions of third parties where
7 greed and fear amongst the population is posed, to
8 justify these kinds of unsustainable forms of
9 development, that we are in the position that we
10 are in. So, if we are to look at what we share in
11 common, it is how are we... how are we going to
12 help future generations live and survive on this
13 planet.

14 It has always been my belief that Indigenous
15 peoples should have been assimilating Europeans.
16 You should be able to speak my language and I,
17 yours. It is those kinds of ways of doing things.
18 There is a philosophy, there is what is called the
19 "one dish, one spoon". Everybody shares from the
20 same dish. Everybody has that one spoon that they
21 take what they need, and then they pass it on, for
22 that person to be able to have the same rights, the
23 equal share. That is a really gentle philosophy of
24 what to do, because how much is enough, for one
25 person. How much is enough, how much consumerism

1 can this planet take. How much can we say... how
2 much money is enough to satisfy a person.

3 For generations, we have been forced into
4 accepting crumbs. We have been forced in accepting
5 that... and with a lot of resilience, we have been
6 forced into accepting the policies and programs;
7 which are insufficient, as far as I'm concerned,
8 for us to be able to rebuild our nations.

9 The legal fallacies have to be addressed.
10 Quebec perhaps can take the lead role from Canada,
11 which has yet to repudiate the doctrine of
12 discovery. Perhaps that could be something to
13 examine. But education in the schools, as the
14 Truth and Reconciliation's calls to action have
15 stated, education of Canada's colonial history must
16 be in all the curricula of every single school,
17 every public school, every private school. And the
18 ad hoc coalition that I was part of, in addressing
19 the abuses that the Indigenous women in Val-d'Or
20 suffered, we talked about a similar education and
21 sensitivity for judges, for lawyers, social
22 workers, police, everyone who serves anything,
23 public servant, should be sensitized and educated
24 into the colonial impacts, the legacy of the Indian
25 residential school and colonization.

1 It is not for nothing that our people have
2 suffered and are in the state that we are in. It
3 is not for nothing that our languages are the most
4 threatened in the world, here in Canada. UNESCO
5 stated that. That Indigenous language almost
6 threatened in Canada.

7 Living in a province where something as silly
8 as telling people that you can no longer say
9 "bonjour, hi", it's irrelevant into the bigger
10 picture of what is important. Decolonization
11 requires that it be based on the human rights
12 approach, that it includes the collective and
13 individual rights of Indigenous peoples.

14 For too long, as the U.N. declarations fourth
15 (4th) preambular paragraph states:

16 "Affirming further that all doctrines,
17 policies and practices based on our
18 advocating superiority of peoples or
19 individuals on the basis of national
20 origin or racial, religious, ethnic or
21 cultural differences are racist,
22 scientifically false, legally invalid,
23 morally condemnable and socially unjust."

24 But we cannot take the declaration solely by
25 one article and make our arguments from that.

1 The U.N. declaration does not give Indigenous
2 peoples new rights that were not already there. It
3 is formed a various international human rights
4 norms, and it must be interpreted, as Romeo
5 Saganash so eloquently stated earlier this week, in
6 parliament, on Bill C-262:

7 "The declaration must be interpreted using
8 international norms, not domestic norms,
9 as the reference or the inference by the
10 Minister of Justice or the Minister of
11 Indigenous and Crown relations to
12 "canadianize" the declaration, is not the
13 root to go. It must use international
14 human rights standards that talk about the
15 self-determination of Indigenous peoples."

16 And it is important that, this uphuman rights
17 approach, being undiscriminatory, that discussions
18 be done in good faith. And that there's an
19 understanding that Indigenous peoples, at least the
20 ones that I know, have very little trust in the
21 bureaucracy of Canada or Quebec.

22 I mentioned earlier, this summer I was with a
23 group of people in the Longhouse, who protested a
24 housing development. When I spoke with the
25 Minister of the Secrétaire des affaires

1 autochtones, Mr. Kelly, Geoffrey Kelley, my... his
2 response to me was that, well this has to do with
3 land claim, so Quebec is not going to take it.

4 The Minister of Indigenous and Crown Relations
5 Carolyn Bennett said, "we can't tell Quebec what to
6 do, we can't tell the municipality of Oka what to
7 do." And for a year and a half, I asked her, "what
8 can you do, can you not put a moratorium on this,
9 so that we can at least have... and sit down to
10 have peaceful discussions." And she referred me to
11 her policy analyst. I spoke with people from the
12 Justice Ministry, and they all said they were
13 worried about litigation against the government.

14 But they weren't worrying about trampling on
15 our rights.

16 And last week, I saw Minister Bennett. Or two
17 (2) weeks ago, I saw Minister Bennett at a
18 reception, at the Université de l'Outaouais. And
19 finally she admitted to me that fee simple applies.
20 Now, "Fee simple" is a term that people like Paul
21 Martin use in saying, well, "Indigenous people
22 deserve the same opportunities as other Canadians.
23 Fee simple will cause our people to cause more
24 land. It is what is being negotiated in the
25 decolonial tables, it is what's being negotiated

1 for land managements acts or agreements. You know,
2 we have to remember that, we have the highest rates
3 of suicide, poverty, we have the highest rates of
4 school dropouts, and people want us to lose more
5 land. There has to be a better way to be able to
6 have the same opportunities without us losing more
7 of our collective lands, because today, we're all
8 individuals.

9 We have come far away from the traditional
10 teachings of our ancestors and the collective use
11 of our lands. And we have to remember that... you
12 know, our Elders, our Elders do not have RRSPs, we
13 don't have private healthcare, we don't have the
14 kinds of opportunities. I mean, it was very rare
15 that anyone went to post-secondary school in the
16 generations before me. I graduated high school in
17 nineteen seventy-six (1976).

18 The education system that we have in our
19 communities - the former auditor general of Canada
20 Sheila Fraser talked about it - it would take
21 twenty-eight (28) years for... in community, or on
22 reserve schools, to catch up with the quality of
23 education that is found in the rest of Canadian
24 society.

25 She also mentioned that it would take one

1 hundred (100) years for Canada to actually resolve
2 all the outstanding land claims, so-called land
3 claims, in Canada. Now we don't have any lands
4 that we're going to claim that are not ours. We
5 never gave up those fights. As I mentioned before,
6 Indigenous women have been the ones who are the
7 title holders to the land and we have been excluded
8 and ignored.

9 Our rights, our roles and our authority to the
10 land and the resources have been ignored and
11 trampled on, because of colonization. And we
12 cannot endure this any longer. As I said, we have
13 lost more land, in the twenty-seven (27) years
14 since the Oka crisis or the Kanehsatake siege - I
15 would call it the siege, of my community - than we
16 did in the past. How is that progress? How is
17 that respecting Indigenous peoples' rights.

18 Because Minister Bennett also told me about at
19 this function: "fee simple applies, take it to the
20 courts if you want to have justice." "Take it to
21 the courts", that's what she told me.

22 This is unacceptable. To be stalled all the
23 time at every moment, when we have been peacefully
24 protesting. We have been peacefully trying to send
25 our message; for generations, I'm not the first

1 generation to do this. We have been ignored and
2 why? Why? Because of greed. Because we were
3 considered less than. We had less rights, and
4 still have less rights, than the people in Quebec,
5 than the people in Canada.

6 And it is because, you know, as Claude Ryan
7 said, "any group of people who stands in the way of
8 Quebec prosperity is dispensable."

9 That is the motto of colonization. We have
10 been dispensable. We have been the targets of an
11 insidious form of assimilation. I will search for
12 my document that talks... Here it is.

13 I have attended various United Nations
14 meetings, and in May two twenty sixteen (2016), the
15 U.N. prominent form made a recommendation, about
16 what the situation was in Val-d'Or; because I'm
17 going to go back to the fact that the women have
18 been the target.

19 And recommendation 13 said, I quote:

20 "Building upon past work of the
21 preeminent forum with regard to
22 Indigenous women, in particular the study
23 on the extent of violence against
24 Indigenous women and girls in terms of
25 article 22.(2) of the United Nations'

1 declarations on the rights of Indigenous
2 peoples, and the report of the
3 international expert group meeting on
4 combatting violence against Indigenous
5 women and girls, in terms of article 22
6 of the U.N. declaration, the preeminent
7 form recommends that states adopt
8 measures aimed at addressing the specific
9 problems of police brutality, systemic
10 police violence and discrimination
11 against Indigenous women, as experienced,
12 for instance, by the Indigenous women in
13 Val-d'Or, Canada, Supura Zarco Guatemala
14 and North-East India."

15 In spite of this recommendation by the U.N.
16 preeminent form, nothing has been done in regard to
17 addressing the crimes by those in a position of
18 authority, in abusing Indigenous women in this
19 community of Val-d'Or.

20 As a human being, I would not generalize and
21 categorize all Sûreté du Québec officers as being
22 racist, as practicing discrimination. But there is
23 a trend that has been happening for a long time.
24 Not just in this province but in other provinces.

25 And so I would like to make another

1 recommendation in regards to having justice for the
2 women, the Indigenous women here in Val-d'Or - I
3 believe there's thirty-eight (38) - who made
4 complaints against the Sûreté du Québec officers,
5 that an independent inquiry, independent of any
6 government, in fact an international independent
7 body, inquires into the problems of racism and
8 discrimination experienced by Indigenous women in
9 this province and in particular here in Val-d'Or.

10 I know that perhaps, this is asking a lot, but
11 if we are going to progress and have a peaceful
12 coexistence, there should be no cost to justice.
13 Justice is something that everyone is entitled to.

14 And by ignoring thirty-eight (38) complaints
15 of Indigenous women, sends a strong message to the
16 public - in particular, this is a mining town,
17 right? Mostly men that work in the mines. What
18 does that say. Is this the same thing that Amnesty
19 International Stolen Sisters report said in two
20 thousand four (2004), that the root causes of
21 violence against Indigenous women are colonialism.
22 That we are "less than". And people think that
23 this problem of violence is strictly to women who
24 live on the streets or practice a dangerous
25 lifestyle. They don't.

1 Amnesty International Stolen Sisters talked
2 about Helen Betty Osbourne. Hellen Betty Osbourne
3 was a nineteen-year-old (19) Indigenous woman - I
4 believe she was Cree - studying in Winnipeg. She
5 wanted to become a teacher. She was assaulted by
6 four (4) men. She was brutally raped, and killed.
7 And for years, the RCMP knew who the (inaudible)
8 were. But because she was an Indigenous woman,
9 they did nothing. And it wasn't until public
10 pressure that they actually had to do something, to
11 make arrests. Not too long ago, Helen Betty
12 Osbourne's niece also went missing. Her body was
13 found.

14 Protecting Indigenous women and their families
15 when they report acts of violence against them, by
16 policing authorities and providing culturally
17 relevant support to encourage them in their efforts
18 is a means of a cultural safety approach.

19 Providing support for Indigenous women in
20 regards to media coverage and from retribution by
21 police and other authorities and institutions is a
22 must.

23 Training police services and to establish
24 protocols on cultural safety in Indigenous human
25 rights. And establishing protocols here in the

1 province, since the federal Government is lagging
2 far behind, and the two thousand nine (2009)
3 recommendation to them by the Committee for
4 elimination of racial discrimination, to come up
5 with a national plan of action to address the issue
6 of violence against Indigenous women. Quebec can
7 take a leadership role in this, to develop a
8 protocol and a plan of action in addressing the
9 issue of violence against Indigenous women.

10 I know that the National inquiry on murdered
11 and missing Indigenous women - I don't know,
12 perhaps you can answer the question for me - had
13 talked about this inquiry and addressing this
14 specific issue.

15 I think I have lost faith in that inquiry, for
16 various reasons. Many of the families affected
17 have lost faith in that process. It is another
18 example of justice being denied to Indigenous women
19 and their families.

20 Aboriginal women and their families have
21 experienced serious acts of violence and have
22 significantly affected their rights to life and
23 personal security, the right to physical and mental
24 integrity and their health. They must be provided
25 equal protection before the law, to an effective

1 remedy, and it is an obligation of this province
2 and Canada to combat and eliminate the harmful
3 stereotypes that have been perpetuated through
4 education, through the media, through the school
5 system.

6 Aboriginal women have the right to enjoy their
7 lives and living, whether they're living in the
8 reserves or whether they're living off the
9 reserves. And as Mr. Bruin and Ms. Bailey said,
10 from the Committee... the Convention for the
11 elimination of discrimination against women, "all
12 of these can be traced back to colonization."

13 What will it take for the State to act
14 positively, to have positive attitude towards
15 people. If we were to go out today... And I
16 remember going out to... - sorry I'm having problem
17 with my... PowerPoint, so I apologize for that -
18 Beverley McLachlin who's at the Supreme Court
19 justice said: "Aboriginal rights from the beginning
20 have been shaped by international concepts."

21 More recently, emerging international norms
22 have guided governments and Courts grappling with
23 aboriginal issues. Canada, as a respected member
24 of the international community, cannot ignore these
25 new international norms. And whether we like it or

1 not, Aboriginal rights are an international matter.

2 I'm aware that Quebec has gone to the United
3 Nations as a form of... their form of demanding
4 statehood. This cannot happen until we settle the
5 problems that we face amongst each other.

6 There is a continuous desire to exploit
7 Indigenous peoples' lands and their resources.
8 There are more children in the child welfare system
9 that went to the Indian residential school system.
10 There is resistance from the government of Canada
11 to respect the human rights tribunal decision, that
12 Cindy Blackstock and the First Nations child and
13 family caring society... for years, struggled with.

14 There is a resistance from the State to
15 provide adequate support for Indigenous children
16 and their families. It's discrimination, it's
17 discriminatory. And so the rights of Indigenous
18 children are also being violated and placed to the
19 side. ***

20 One form of our self-determination in helping
21 our people recover - I'm trying to keep up here -
22 is in the rights to self-determination, and again,
23 I go back to the free prior and informed consent.
24 "Free prior and informed consent" is one expression
25 of the right to self-determination, but it is an

1 essential safeguard for other human rights; right
2 to culture and language, health, food, education
3 and development. And in the rights of the child,
4 it is extremely important for them to have access
5 to their languages.

6 Yes, they need to learn one of the colonial
7 languages as a French or English, but the priority
8 should be them for to learn their culture, their
9 customs and their languages. And that they should
10 be fluent in their language when they graduate.

11 Today, the requirement is that they be fluent
12 in French, they be fluent in English. We have to
13 decolonize the education system for Indigenous
14 children and to invest in their education system,
15 to invest in them, to be a part of this global
16 society that we see, which is in parallel, which is
17 in fear constantly.

18 One of the things that Cindy Blackstock has
19 talked about is Jordan's Principle.

20 Now many years ago, I spoke with a bureaucrat
21 from the Government of Québec - actually federal
22 Government but in the regional office - saying that
23 Jordan's Principle was being enforced. I have a
24 hard time to believe that. But, I haven't done a
25 study, so it's not something that I can speak

1 confidently on. I just know stories. Stories of
2 children who come from the North, whether they're
3 Eeyou or Inuktitut, going to the Montreal
4 Children's Hospital, you know, far away from their
5 homes, and the staff separating children from those
6 same nations from each other, because the staff was
7 worried that those children were speaking about
8 them in their language and they didn't know what
9 they were saying.

10 Who is the immature one in this? Indigenous
11 children have to go far, just as they did many
12 years ago. Go far to go for post-secondary
13 education. Indigenous children's rights should be
14 respected and care should be given to them equally
15 as any other child that goes into that hospital,
16 that speaks a language, a certain language.

17 And I'll keep going back to languages, because
18 it is a fundamental right to have access to your
19 language. It's something that I think the French
20 people have fought for hard, in an Anglophone
21 country.

22 But it is important to recognize that Canada
23 has a recognition of only two (2) official
24 languages. It does not recognize the Indigenous
25 peoples' languages.

1 When we go to the airport, we do not see any
2 Indigenous languages, and there should be one, when
3 I come to Val-d'Or, there should be some when we
4 come to Montréal, to say [Seeko(ph)] - "you're
5 welcome to our... welcome to our territory."

6 Another important document that I think is
7 important for this inquiry to reference, is the
8 Royal Commission on Aboriginal Peoples.

9 The Royal Commission on Aboriginal Peoples was
10 something that we recommended to the parliamentary
11 committee investigating the summer of nineteen
12 ninety (1990). And the Royal Commission visit was
13 exhaustive. It heard from witnesses from a
14 diversity of Indigenous peoples, has volumes and
15 volumes of recommendations.

16 We do not need to reinvent the wheel here. We
17 don't have to spend more money to do more inquiries
18 of why Indigenous peoples have these problems. The
19 Royal Commission on Aboriginal Peoples, the Truth
20 and Reconciliation Commission, these are all things
21 that stand from the Oka Crisis. This is what has
22 happened since... in the twenty-seven (27) years.
23 Although for my community, the exact opposite has
24 happened.

25 You know, we are being... We are being

1 punished for embarrassing Canada and Quebec
2 internationally.

3 You know, there was... a long time when... I
4 think five (5) years after the Oka Crisis, I was
5 still... being told, by the authorities, that all
6 of the communications that were part of my
7 telephone calls, my mail, was being examined by the
8 authorities. Because I had a piece of paper, a
9 photocopy of the Criminal Code that said I was
10 suspect of terrorist act.

11 So, when you are a land defender, when you are
12 standing up for your rights and you are not doing
13 what the government says under the Indian Act, then
14 you are threat to the security of the state. It's
15 simple thing.

16 A few years ago, and this is when the Six
17 Nations reserve was putting barricades on a land
18 development, condo development, the so-called
19 Warrior Society was second on the list behind Al-
20 Qaïda, on the list of who were the most threats to
21 Canada.

22 I don't know if you remember that, but this is
23 something that we remember, because it is
24 laughable. We have not terrorized anybody. We
25 have never terrorized anybody.

1 But even today, on the land development that
2 we have been trying to halt, we have... we are
3 flying our confederacy flags. Now the confederacy
4 flag is really the Hiawatha belt. The Hiawatha
5 belt is the Great Law of Peace of all those nations
6 that accepted, first accepted Gayanashagowa.

7 While individuals around that development in
8 Oka say there's a threat to their security, they
9 feel threatened, they are fearful of seeing those
10 flags flying.

11 Where have we gone in the last twenty-seven
12 (27) years. We have gone nowhere. We have
13 actually gone backwards. How do we move forward.
14 How do we get to that point, where we are actually
15 talking to each other in a respectful manner.

16 Canada talk... Canada and Quebec, and the
17 provinces, they talk about these partnerships. But
18 actually these partnerships are not on an equal
19 footing. They're actual Canada's or the provinces
20 are saying, "you know, there's X amount of money
21 for a matrimonial real property, there's X amount
22 of money to look at violence against Indigenous
23 women." And the partnership is really not a
24 partnership. It's just a funding project.

25 And at the end of day, it's the government

1 that decides whether or not they will accept any
2 kind of recommendations. I have gone through many
3 engagements sessions, whether it's on education or
4 health, and they're engagement sessions, which
5 means the government does not have to accommodate
6 our concerns, as they do in consultation, in actual
7 consultations.

8 The Supreme Court of Canada has stated
9 explicitely, to the government of Canada, that
10 engagement sessions do not constitute
11 consultations. And upholding the honour of the
12 crown is not just the federal Government's
13 responsibility, it's the province's and the
14 municipalities' responsibilities.

15 But the municipalities think that that belongs
16 to the federal Government, that belongs to the
17 province or the province says it belongs to the
18 federal Government. Because as we know, resource
19 extraction, different things are under the
20 provinces' authority, social and economic policies
21 and natural resources, they fall under the
22 jurisdiction of the provinces.

23 And then we have the municipal by-laws. We do
24 not have the resources to keep up with all the
25 policies and legislations that we have been

1 bombarded with, all these many years. You know, I
2 do not vote in band council elections, I don't vote
3 in provincial or federal elections. And so my
4 voice doesn't really matter to any politician who
5 comes to my area.

6 But, that doesn't mean that I don't want to be
7 included in discussions. As I have said many
8 times, I am not a citizen of Canada. Like my
9 ancestors before me, I never gave up my citizenship
10 to my nation, under the Iroquois confederacy. But,
11 you know, when we're too busy trying to survive,
12 and we're just too busy to try and keep up with...
13 oh, there's going to be a new kind of criteria for
14 the next project. And then there is extensive
15 activity reports, extensive expense reports, we're
16 spending more time reporting than actually being
17 able to do the work, because the government, that's
18 what they want. They want to show the auditor
19 general that they have spend their money frugally.

20 But bureaucrats, when they go the Geneva, they
21 fly first class. Right. When the government of
22 Canada invites Indigenous people representatives to
23 go with them as a representative, a Canadian
24 representative, to a U.N. meeting, those
25 representatives are not allowed to look at or share

1 with other Indigenous peoples and Indigenous
2 organizations the platform of Canada.

3 So what is the point? It looks good on paper
4 and it looks good for the U.N. to say that Canada
5 is including Indigenous peoples, that they have
6 engaged Indigenous peoples. I have said at many
7 many meetings, on various issues, I sat it on some
8 of the Kelowna accord issues, and half the room
9 would be government bureaucrats sitting there, from
10 the provinces, from the federal Government, us
11 asking questions, us giving information, and no
12 answers, no responses given back to us. Nothing.

13 And it's an incredible dysfunctional way to
14 have a relationship. It's the colonial praxis
15 again. It's a hegemony that the government
16 perpetuates.

17 And so well, I want to believe, I actually
18 really want to believe that Canada is sincere when
19 it says it's talking about implementing the U.N.
20 declaration. I have lost faith and trust in
21 Canada. I have lost faith and trust in Quebec if I
22 ever had that. Maybe as a naïve young person, I
23 might have. The honourable Rosalie S. Abella said,
24 "Silence in the face of intolerance means
25 intolerance wins. Indifference is in justice's

1 incubator and it's not just what you stand for,
2 it's what you stand up for. So we need more than
3 just the rhetoric of justice, we actually need
4 justice."

5 Is Quebec going to remain silent on the
6 numerous abuses that have continued to be
7 perpetuated and inflicted upon Indigenous peoples.

8 Is Quebec going to be different than Canada.
9 Does Quebec want that. Well Quebec society needs
10 to be educated, the media needs to be educated.
11 The only time we are mentioned in the news is if
12 it's sensational. If we are fighting each other.
13 There is nothing about the good things that happen
14 in our community. That's not newsworthy because
15 we're not pulling each other's hair out. And that
16 has to stop.

17 The media also has to uphold the highest
18 standards of human rights when it reports. The
19 media is also obliged to implement the U.N.
20 declaration of the rights of Indigenous peoples and
21 how it portrays the stories and the realities of
22 Indigenous peoples, it has to go to the very core
23 of society. And the media is an extremely strong
24 and powerful medium in which to convey and express
25 those stories. There is very, very little progress

1 that has been done in regards of the media, some
2 have - I think I've already mentioned this.

3 So, in our language, our cultural tradition is
4 founded on that, it's our relationships, it's the
5 ecology.

6 (Isadataweh(ph)) "to carry yourself". It
7 means something a lot more, in our language, but
8 that is self-determination. That is our version of
9 self-determination, to take responsibility for
10 yourself, to take responsibility and the obligation
11 of you as a human being, for the present generation
12 and those future generations. That's what self-
13 determination is also about. It's not strictly
14 about policies, it's not strictly about
15 legislation, or good governance.

16 We want to be able to have that right to
17 control our own destinies, within a society that is
18 educated and knowledgeable about who we are as
19 distinct nations, within a predominant society,
20 within a society that understands its own colonial
21 history, and within a society that is
22 compassionate. That is not just about it's
23 economic rights. But it's also about the human
24 rights, which are interrelated and indivisible from
25 the environmental, the rights of the environment of

1 Mother Earth and all the relations. That's what
2 that means.

3 We're not talking about seceding from Québec,
4 we're not talking about taking away from other
5 peoples their livelihood. But I think Québec's
6 society needs to understand that their prosperity
7 has been at our expense. And how do we change
8 that? How are we going to resolve these issues?
9 How are we going to have justice?

10 And, you know, I look at the example of the
11 discussions on the declaration or the discussions
12 on legislation, federal Government introducing
13 legislation - hopefully before the next election -
14 on Indigenous languages.

15 And as I mentioned before, the time is now.
16 It was yesterday for us to get that help, as we
17 lose those fluent speakers, who understood the
18 spirituality of our language, who understood the
19 biodiversity that's embedded in our language and
20 that relationship. It is coming too late for us.
21 And it's going to create a bigger challenge to
22 revitalize our languages because of that.

23 People need to work. You know, I heard
24 someone say, "oh well, you know, you just get
25 people for free, they can illustrate, then you get

1 the stories from the elders." People need to live.
2 We don't go hunting, we don't rely solely on
3 hunting. We go to Metro, we go to Provigo, we go
4 there to buy our food. We go to the store to get
5 our clothing from. We get everything that we need
6 from the store.

7 We do not have the same lifestyle as our
8 ancestors did. Our ancestors were even more
9 impoverished than we were. We are an agricultural
10 society, the Iroquois people. The Sulpician
11 priests forbade the Mohawks to sell their
12 vegetables to the Québécois. There was no chance
13 that we had.

14 So I have heard stories of people who couldn't
15 go to school during the winter because they had no
16 boots, they had no coat. They were denied that
17 opportunity to have an education.

18 We don't have those stories anymore, but there
19 is still poverty within our communities. If we are
20 to develop our business, what is demanded of us
21 from the Quebec and the federal Government, is that
22 there not be any other Quebec or Canadian business
23 that has the same product. Otherwise we don't get
24 support. Hence the cigarettes.

25 Cigarettes and casinos, that's what we're

1 known for, right? When you think of Mohawk people,
2 what do you think of? You think of the Warriors,
3 you think of the cigarettes and you think of
4 casinos. Well what were we supposed to do? Who do
5 you think is buying all those cigarettes? You
6 think the Mohawks are getting rich from other
7 Mohawks buying cigarettes? No. But that is our
8 right to trade. We were known as the tobacco
9 people. We were the ones that gave the world
10 tobacco; not necessarily in the form that we find
11 today, but we had no other choice, because the
12 government, whether they're provincial or federal,
13 have always squeezed us in to one road, and
14 everything time we moved, we were arrested.

15 Everytime we tried to do something for the
16 prosperity of our people to be able to go to the
17 store, and buy good food, not processed food, but
18 to actually provide for our communities, we were
19 haulted. And this is what the industry has done
20 for us. Now, it is drying up, for sure. Canada
21 has created all kinds of laws against it, and I'm
22 not defending the practice of smoking. What I'm
23 trying to say is that, we were left with no other
24 choices.

25 There is a better way, but everytime we try to

1 find those better ways, the authorities and the
2 governments and whoever is a third-party interest
3 within Canadian society sees us as a threat, and
4 creates legislation to prevent us from enjoying our
5 prosperity, enjoying our right to security. How
6 many people were arrested because they were
7 transporting cigarettes, had to pay high fines.
8 Some have criminal records now, because of that.
9 Because Canada and Quebec and other provinces were
10 too jealous, that we weren't... they weren't
11 getting the taxes that were needed.

12 How much money is enough? How many dishes and
13 spoons do you need, for our society to prosper?
14 And again, I say, I'm not defending. I'm not
15 saying that it's right and I'm not saying it's
16 wrong either. You put us in a very difficult
17 position.

18 I'm no sure if you want me to stop or you want
19 me to... Are you going to ask questions? I think
20 I've been talking a long time. I haven't gone
21 through all my slides, so...

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Would you like to take some break?

24 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

25 I think that would be a good idea, I just...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Maybe... it's five to three (14:57). Maybe ten
3 (10) minutes, is it ok?

4 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

5 Yes.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 It's ok ten (10) minutes?

8 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

9 Yes, sure.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Ok.

12 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

13 Thank you.

14 **Me DONALD BOURGET :**

15 Thank you.

16 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

17 Ten (10) minutes break.

18 SUSPENSION

19 -----

20 REPRISE

21 **LA GREFFIÈRE**

22 All rise. The Commission is back in session. You
23 may be seated.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Ok. Welcome back, we're listening to you.

1 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

2 So, one of the things I want to talk about in this
3 last portion of our time, is the issue of
4 reconciliation, and someone who has lost faith in
5 the State, and has no trust, reconciliation is
6 really about... if we're looking at the definition
7 that Canada and perhaps Quebec interpret
8 reconciliation as being reconciling Crown
9 sovereignty on Indigenous peoples' lands and
10 homelands.

11 So, for me, that sort of reconciliation is
12 unacceptable.

13 The kind of reconciliation, that I think
14 Indigenous peoples are talking about, is something
15 more... a desired form of a peaceful coexistence.

16 So what exactly does that mean. So one of the
17 things that has been recommended by various forums,
18 is an actual dialog, an actual discussion, that
19 includes Indigenous peoples.

20 Now one of the things that I... I don't know
21 if I adequately addressed them, is band councils and
22 traditional governments.

23 So band councils are... replaced the Indian
24 agent, they supported male leadership and they are
25 an arm of Indigenous and Northern Affairs Canada,

1 formally known as Indian Affairs and Northern
2 Development.

3 And so, traditional peoples representatives
4 must be included. It's not out of disrespect that
5 I say this to the Assembly of First Nations or the
6 Assembly of First Nations of Quebec and Labrador.
7 It's strictly out of the fact that as an
8 Haudenosaunee person, I know that we... that Canada
9 has never met with us on an official capacity,
10 neither has the gouvernement of Quebec on an
11 official capacity, to discuss our homelands and
12 what is going on in our homelands.

13 The reconciliation would be actually welcoming
14 us into those discussions, which we have already...
15 you know, we have already said that, we are the
16 ones that hold the treaties, not the band councils.

17 The leadership that is found in traditional
18 governments are nurtured from very young. They're
19 chosen for their abilities to listen, to be
20 patient, to be good orators, to understand and
21 speak their language, to understand the traditional
22 forms of governance.

23 And with all due respect to band councils, if
24 you have a large enough family, you'll be elected.
25 There is no requirement, there is no criteria to

1 run for a band council. And there are exceptions
2 to band council leadership, where people have
3 demonstrated that their heart and their head is in
4 the right... there's a right intension in regards
5 to advocating for their communities. But a
6 community is not a nation. A community is part of
7 a nation.

8 And we need to understand that a nation to
9 nation relationship includes those traditional
10 forms of governance. It includes the women. It
11 includes the men. It provides a voice for all of
12 the community, but an educated community. Because
13 education about colonization isn't just for or
14 shouldn't be directed solely at settlers. It is
15 also required that our people, as indigenous
16 people, learn about those things.

17 So in education, we should be able to provide
18 an education for our children and youth and indeed
19 for adults in our community, and understanding of
20 their... of our history within colonization, of our
21 legends, of our stories, because those are
22 important parts of our identity. And, in the great
23 law, when it was first being formed, that the
24 Nations were first being formed, the first person
25 to accept the great law was a woman. Her name was

1 Jikonsahseh. She is the mother of all clan mothers.
2 And she was instrumental in creating that peace
3 amongst her people, so that there is today the
4 survival of the confederacy, the Iroquois
5 confederacy. And it took years, it didn't take a
6 month or a week, to convince those nations to be
7 part of the Great Law of Peace, it took years. As
8 it will take us as a society, years, to understand
9 what has been done and where we need to go. It's
10 not just Indigenous people or it's not just the
11 definitions of the State that is required for us to
12 proceed in a peaceful coexistence. It is the
13 definition also of Indigenous peoples.

14 And Jikonsahseh, her role has almost been
15 forgotten, because of the influence of the church
16 and as we... we must note that Europeans came from
17 a patriarchal culture, where women were chattel,
18 women were the position of their husbands. And
19 Europeans came here and saw the freedom of
20 Indigenous women, their roles in authority, and how
21 Europeans made a concerted effort to undermine
22 those roles.

23 So even in our creation of the Great Law of
24 Peace, one of the most important figures has almost
25 been forgotten. She's a sidebar. And we are

1 bringing that back. Because in our creation story,
2 the first human being, on this little blue planet,
3 this watery planet, was a woman. She was pregnant.
4 And she gave birth to a daughter. So the first two
5 (2) human beings on this planet were women. And
6 this is where we need to uphold the value and the
7 worth of women.

8 If we look at today's society, just look at
9 the popular culture, you would never think that
10 feminism was even something that happened in the
11 sixties (60s) and seventies (70s), where women were
12 burning their bras and talking about equal pay for
13 their education. You know, feminism has become a
14 bad word. It's a dirty word. And because women in
15 general have that role of restoring them back to
16 this commodity in society, Indigenous women are at
17 the bottom of this run. We are dispensable, and we
18 need to bring back those stories.

19 So, in the control of our education, we need
20 to bring up those young boys and those young girls
21 to understand that women are just as important as
22 men. Women play an integral part of the health of
23 the... of the rebuilding of our nations.

24 It's an important aspect, which I think we
25 still struggle with today, because of the issue of

1 violence against Indigenous women.

2 The fact that the national inquiry has made
3 such an apathetic effort to really understand and
4 capture their reasons or as a weak mandate - of
5 which the government of Canada has no legal
6 obligations to implement their recommendations - is
7 a sign that Indigenous women are still not
8 important, in spite of the fact that there is an
9 inquiry. This inquiry has to be different. This
10 inquiry has to be much stronger in its
11 recommendations.

12 The gouvernement of Quebec, those leaders, need
13 to be listening. But on top of that, it's the
14 bureaucratic culture that needs also to listen.
15 Because it has been that bureaucratic culture that
16 has been the root cause as well, one of the root
17 causes of the dispossession, of the stalling of the
18 justice for Indigenous peoples, in particular for
19 Indigenous women. It is that bureaucracy that
20 continues to whirl as a machine powered by solar
21 energy, to continue to wrap its monstrosity arms
22 around us.

23 We have a far journey to take on this, but
24 it's not impossible. It can never be impossible.
25 It should not be viewed as that. It should be

1 viewed in a view of a human rights based approach
2 to provide hope for children and youth today, so
3 that we can stop the amount of suicides taking
4 place in our communities.

5 It's about providing the kind of resources for
6 health, for education. That when our people go to
7 hospitals or when our people go to different
8 services, whether they go to the police or whether
9 they see a social worker, that they are taken
10 seriously, that they are not discriminated against
11 simply for the fact of being Indigenous, or the
12 double discrimination of being an Indigenous...
13 being a woman. It's a really difficult thing to
14 enact.

15 I know that I have heard that the hospital
16 closest to my community in Saint-Eustache, if the
17 people speak english to anybody, they are
18 reprimanded. So, we get all our services in
19 French, and it has misdiagnosed me for... at one
20 point, but it's not a big deal for me because I'm
21 fine with that, but this national plan of action
22 shouldn't just be about... it should be a national
23 plan of action for the restoration of a peaceful
24 coexistence. But a national plan of action must
25 include the perspectives and the input of

1 Indigenous peoples.

2 It shouldn't just include the assembly of
3 First Nations or other national Aboriginal
4 organizations. It is the right of all rights
5 holders to be part of the decision-making process
6 that affects their rights. It's not left and like,
7 our democracy, our traditional democracy, doesn't
8 allow for one person to have all the knowledge. It
9 requires and obligates all people to have that same
10 amount of knowledge.

11 But those people who speak for us, they are
12 not the decision-makers, they're the ones who can
13 eloquently express the voices of the people. And
14 that the decision making goes back to the people.

15 It has been a one-shop stopping for the
16 federal and provincial governments, to go to
17 Aboriginal organizations. This is who they
18 consult, and it has to stop, because as we can see,
19 it's not working. As we can see, there is a
20 coerciveness of using money that that carrot in
21 front of our noses, to say "do this and you'll get
22 this."

23 We have nothing to show, really, for
24 implementing government's little golden carrots,
25 other than the fact that we are losing our

1 languages and losing more and more of our land.

2 That is the evidence that we have seen of
3 colonization, and the so-called gifts that it has
4 given to us.

5 So decolonization, the Supreme Court has
6 talked about recognizing only established rights.
7 And that, I think, is a weakness.

8 It must be based on human rights of the
9 Indigenous people, it must include and it must
10 absolutely include the decriminalization of
11 Indigenous peoples who are defenders of the land,
12 who are practicing their own self-determination.

13 Because often you want us to think that, if we
14 have a title, that we speak for people, that we
15 speak for our communities, and often even those
16 peoples who have titles hide things from the
17 communities, and we don't know what is actually
18 going on. It is really difficult to... You know,
19 for me, the common enemy that we share is the
20 monster of colonization, the monster that continues
21 to affect our rights.

22 Whether it's legislation or policy
23 development, I can tell you that, you know, the
24 four hundred (400) or five hundred (500) employees
25 or more that work in Justice Canada have been

1 instrumental, installing the justice that is
2 required for Indigenous peoples. And I know that
3 in Quebec - perhaps it's a different situation, if
4 it is, it's not evident to me - I know that we need
5 more women shelters and that our women shelters are
6 poorly... are not equally funded to those in
7 general society. You know, there's six hundred and
8 thirty-three (633) communities and only forty-one
9 (41) or forty-three (43) have women shelters.

10 We are dealing with the impacts of
11 colonization through violence. And in spite of
12 what people might think, violence is not part of
13 our culture. Defending ourselves, for sure. But
14 violence is not part of our culture. It is a
15 symptom and a result, it is part of that legacy of
16 colonization.

17 I'm not sure if you want to have some of the
18 human rights instruments that the U.N. preeminent
19 forum talks about with the U.N. declaration. It's
20 a framework of reconciliation, a framework that I
21 think needs to be used by this province in this
22 region, in all of the services, as I mentioned
23 before. So, in nineteen forty-eight (1948), they
24 passed a universal declaration of human rights,
25 after World War II. It's a declaration as well.

1 Declarations can be used in courts, in treaty
2 making processes, it can be used as the Canadian
3 human rights tribunal has said in every kind of
4 discussion, when we're talking about colonization,
5 as declarations. There's a Convention on the
6 Prevention and Punishment of the Crime of Genocide,
7 the International Covenant on Economic, Social and
8 Cultural Rights, the International Covenant on
9 Civil and Political Rights, the Convention on the
10 elimination of all forms of racial discrimination,
11 Convention on the Rights of the Child, and the
12 Convention on the elimination of discrimination
13 against women and others.

14 Those are the kinds of things that you should
15 be referencing, if we are talking about getting rid
16 of racism, getting rid of discrimination and the
17 services that are provided for Indigenous peoples.

18 We would like to provide our own services for
19 our people. It's not because we don't want to,
20 it's because when we have an education system that
21 is neither... respects us as human beings, or when
22 you have a government that arbitrarily decides what
23 the rule of law is - like, "today it's this" -
24 under the Harper regime, it meant this. Under the
25 liberals it means this. Where is the rule of law

1 in all of this? Where do we go to understand what
2 exactly is the rule of law?

3 It's not an interpretation that an individual
4 who becomes a Prime Minister of Canada or the
5 Premier of Québec can decide. If there are legal
6 obligations, international legal obligations that
7 the State has, that goes to the provinces and
8 territories. I think you have a different
9 political system than the United States. United
10 States is a little more complex. United States
11 is... has Donald Trump, I mean, you don't want to
12 have... And we're fed up, actually, as Indigenous
13 people, to be the ping-pong ball that goes from
14 jurisdiction to jurisdiction, while we're trying to
15 get services and health for our family members who
16 are ill. We don't have the same lifestyle than our
17 ancestors had. We do have our ceremonies, and
18 ceremonies is a part of our self-determination.
19 And in those ceremonies, we honour all our
20 relations, we honour Mother Earth. We honour all
21 those medicines that keep us healthy.

22 When I was participating in the Convention
23 on... the Nagoya Protocol, the convention on
24 biodiversity, I learned from some Indigenous
25 peoples from Asia, and it applies to here, that

1 seventy-four (74) or seventy-six per cent (76%) of
2 pharmaceuticals and cosmetics come from Indigenous
3 peoples' traditional knowledge. That is quite a
4 contribution to the global society that we have.

5 There is a little book, that was published
6 twenty-seven (27) years ago, if not more, and it is
7 called "Indian Givers", and it is by Jack
8 Weatherford. And he talks about all the
9 contributions that Indigenous peoples have given to
10 the world.

11 Imagine if the Indigenous peoples in Brazil
12 had not demonstrated the use of rubber. Where
13 would General Motors or Nissan be today, hey?
14 Where would we be without those kinds of
15 revolutionary ideas that Indigenous peoples helped
16 form?

17 The Quebecois culture prides itself on various
18 festivals. Those festivals come from the Iroquois
19 people and other Indigenous peoples. So the
20 Strawberry Festival, the strawberry is the leader
21 of the fruit for us, because strawberry was one of
22 the things that Sky Woman brought with her from Sky
23 World to this planet.

24 We have the Maple Syrup Festival. And that
25 maple syrup, that process of extracting and

1 creating one of the most delicious things to put on
2 your pancakes, comes from Indigenous peoples.

3 You know, Corn Festival - festival du blé
4 d'inde - I mean, that comes from us. We are the
5 corn people, we are tobacco people. This is...
6 comes from Indigenous peoples. And if Quebecois
7 society could understand that we contributed to the
8 richness of their society, maybe they would look at
9 us a little bit more differently. Maybe they would
10 see that we have given them so many gifts.

11 We never asked for anything in return other
12 than the same opportunity and equality that has
13 been accorded to your people, to protect your
14 languages, to create the kind of culture that you
15 are proud of. And it is fascinating to see how
16 culture evolves. You know, we are not static.
17 Like I said, we don't live the way our ancestors
18 did, and we can't. There's no way. But our
19 cultures have evolved. Because festivals that used
20 to take one week, now we just go for... we have to
21 try and do it on weekends because people work.

22 You know, Mohawk iron workers, they were known
23 for... being on high beams. And there was a study
24 done decades ago, that question how come Mohawk men
25 are so adept at climbing high sky beams. And it is

1 because their role as men was taken away from them,
2 that ability to hunt for their families, and so
3 that adrenaline-rushing thing for them, was
4 manifested in being iron workers.

5 And so today, you know, that's one of the
6 pride of Mohawk men is the ability to be an iron
7 worker.

8 So there's so many things and richness about
9 our people.

10 For me, I was privileged to be able to...
11 Both my parents were Mohawk, as I said, I come from
12 a Turtle clan line, and we get our clans from our
13 mothers. I was educated in English, like, my first
14 two (2) years as a child, was in the [day] school.
15 So I was with a bunch of other Mohawk children, we
16 were able to speak our language, we had to learn
17 English, we had to write English, we mixed our
18 language. My father had a business of renting
19 horses, so I heard the French language. So I heard
20 three languages growing up.

21 My father spoke French before he spoke
22 English, but his first language was Mohawk, so was
23 my mother's. So I was privileged to hear those
24 three languages, and I don't think that we should
25 discount that, of why we were able to have that

1 privilege to hear three (3) languages. And I don't
2 recall ever, in my growing up, my parents'
3 generation saying that, they didn't like French, to
4 speak French. What they didn't like was the racism
5 that they experienced.

6 It wasn't a matter of choosing French or
7 English, that comes from the historical alliances
8 with the British, that's why we were educated in
9 English, like the Mi'gmaq, like the Naskapi, like
10 the Cree, like the Inuit. And it's more... the
11 more recent times that the French language has been
12 strongly forced upon our people. It is a privilege
13 to speak our language. But how are we going to
14 proceed. How are we going to allow the
15 opportunities for our youth to be able to provide
16 jobs for them, or at least experience in jobs, when
17 they can't even hold up a stop sign to stop traffic
18 for roads that are being repaired.

19 I know of youth who went through the training,
20 the government of Quebec had training programs for
21 them, but because they weren't able to speak French
22 enough to hold a sign that said "Arrêt", they were
23 not given those jobs. So the racism, and sometimes
24 people in... amongst Indigenous peoples we would
25 call it "white privileges", is very evident in the

1 day-to-day realities of Indigenous peoples. And
2 there's a long way to go.

3 But I think I'm going to stop there, I know
4 there were a lot of slides that I wanted to go
5 through, but that's ok. I think you wanted to have
6 some questions, and so, I'd be happy to clarify
7 anything. Thank you for listening to me and thank
8 you for the privilege.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Thank you. Me Bourget, will you have some
11 questions?

12 **Me DONALD BOURGET :**

13 Yes, I have some questions. Not too many though.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 And then, after, I'll offer this to Me Boucher.

16 **Me DONALD BOURGET :**

17 Share with us your thoughts about... To which
18 extent should be the self-determination of the
19 Indigenous peoples?

20 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

21 Self-determination?

22 **Me DONALD BOURGET :**

23 Yes.

24 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

25 Well, part of that goes to the actual controlling

1 on what happens on our homelands, with the
2 resources. That... I think it goes to actually
3 taking the time, especially resource development,
4 it's one of the biggest threats to the enjoyment of
5 Indigenous peoples right to self-determination,
6 James and I had talked about that. It was the U.N.
7 Special Rapporteur, the former special U.N. Special
8 Rapporteur.

9 And this is the key. This is one of the keys
10 that the government of Canada is kind of resisting,
11 still resisting. I sense one anyways. And... so
12 when we say we are looking ahead for seven (7)
13 generations, so, in my tiny little community, we
14 have Trans-Canada pipelines that have been
15 installed in the Parc National d'Oka, which is our
16 traditional settlement.

17 We have Enbridge also there. Ee have Eco-
18 Niobium and Niocan, who want to mine uranium. This
19 is not just in my community.

20 So they want to say, this is their form of
21 consultation. So they're going to call the band
22 office up, so, "we would like to meet with you, to
23 talk about opening up a uranium mine." And the
24 person on the other end that could say "no, we're
25 not interested", well they can take the box off, to

1 say that they consulted.

2 I'm not sure of the changes in the national
3 energy board criteria now, for resource
4 development, I'd have to look at that.

5 But this is one aspect that is affecting and
6 impacts our... and is a serious matter in regards
7 to our rights, because it will affect our aquifers
8 because like many other people in my community, we
9 have wells. It will affect the air that we
10 breathe; there's an old mine there and they're
11 thinking of cleaning it, but when you destroy...
12 disrupt, start cleaning it, tiny little particles
13 go in the air, it's like toxic air.

14 So we want to have that right to be able to
15 say, "ok, our health is really important, if we
16 allow this development, we can expect X amount of
17 people from our community to develop cancer,
18 whether it's lung cancer, any kind of cancer."

19 People are not looking at that. And our right to
20 self-determination is the socio-political, which
21 means we have a right to decide the traditional
22 forms of governance, which is an institution that
23 previates your opinion rival to be able to be part
24 of any discussions.

25 We have a right to protect our languages, but,

1 we need to have the support systems for those
2 languages.

3 We need to be able to have the freedom to
4 write our languages on public notices, on signs. A
5 right to have those names, of our traditional
6 names, on place, for instance, Oka Park is our
7 traditional settlement, as I mentioned, and is
8 called Kahnetake. So if we were to say, "take that
9 out and put Kahnetake", that would be another sign
10 of self-determination.

11 But really, self-determination begins with you
12 as an individual. How do you treat yourself. How
13 sovereign are you over yourself as an individual.
14 And then it expands. And I think it demands
15 another discussion, which I don't think we have
16 time for today. So I hope that answers a bit of
17 it.

18 **Me DONALD BOURGET :**

19 And what about the ping-pong game, or so-called
20 ping-pong game between the two jurisdictions,
21 federal and provincial, what is the... what are the
22 impacts for the Indigenous people, and do you
23 figure out any way out of this both-headed monster,
24 somehow?

25 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

1 The two-headed serpent. Well that's why Jordan's
2 Principle was developed. Because Indigenous
3 children were bearing the brunt of this ping-pong
4 game between the jurisdictions of the federal and
5 provincial governments. And a child died waiting
6 to get medical treatment from this.

7 So Jordan's Principle, I think, is something
8 to look at in regards to a good example of the
9 impact of this ping-pong ball that we have.

10 And as I mentioned previously, in regards to
11 the land development, the provinces is saying "well
12 it has to do with land claims", and again it's not
13 a word that I would use, and then the federal
14 government is saying, "well it's the jurisdiction
15 of the province." So, in the meantime, we...
16 asserting our sovereignty, are there to occupy the
17 land. Sometimes we put a barricade up, sometimes
18 we just occupy it.

19 We try to send letters, and each time, you
20 know, we sent one to Prime Minister Trudeau because
21 Minister Bennett was ignoring us, and he just
22 referred it, "Thank you for your correspondance,
23 we're handing it over to Minister Bennett." It
24 stalls progress. And this is why we have lost so
25 much land, because people are saying, "well it's

1 not my jurisdiction, it's not my problem."

2 But, as I mentioned, with Rosalie Abella, you
3 know, silence, when there is an injustice, you're
4 contributing to that injustice. And does the
5 province really want to have that reputation. So
6 that's the short end long of that ping-pong ball.
7 But, you know, I have personally felt the effects
8 and I see the effects on my community of this ping-
9 pong ball with jurisdictions.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 Do you see any signs of progress in the
12 government's will to change things the right way?

13 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

14 Not really. I hear a lot of nice words, I hear a
15 lot of... You know, we can go to the Indian
16 residential school apology, we can... we see that
17 there's a lot of nice words at the United Nations
18 by Prime Minister Trudeau. But the reality is a
19 status quo, remains. You know, it hasn't changed
20 any part of our lives yet.

21 There has to be actions behind those words for
22 us to be able to have faith in what's being said,
23 and... No. There's a semblance publicly that
24 there is good will. But I don't see that
25 happening.

1 **Me DONALD BOURGET :**

2 Thank you. No further questions.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Me Boucher?

5 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

6 I won't have questions, thank you.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 No questions? So Madame Gabriel, I would like to
9 thank you very much for having accepted to address
10 the Commission inquiry to help our work, to help us
11 understand a little better what's going on, where
12 are the problems, where we can look to reach some
13 recommendations to improve the situation.

14 Maybe you'll remember Elijah Harper,...

15 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

16 Um-hum.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 ... in nineteen ninety-two (1992), while testifying
19 at the Royal Commission, when he said, "I hope it
20 will be the last enquiry commission." I quoted him
21 at the beginning of our works. And I realize that,
22 he was not... I will say, he didn't have the
23 opportunity to have his dream realized.

24 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

25 Hm.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 But it's not a reason to do nothing.

3 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

4 Um-hum.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Other commissions were held, many recommendations,
7 you noticed that, you spoke about that during your
8 presentation. Those recommendations were not
9 implied, most of them were not implied, but we
10 still have time to continue to work to try to get a
11 way to improve the situation.

12 I understand that you're still active, that
13 you're still working to improve,...

14 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

15 Um-hum.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 ... to make people realize what's going wrong and
18 how (it) may be improved, and you... I want to
19 thank you very much for having the opportunity to
20 share with us...

21 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

22 Um-hum.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 ... what you feel about that.

25 I understand, from what you said, that

1 education, formation is very important.

2 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

3 Um-hum.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Not only to several servants, doctors, lawyers,
6 judges, correctional agents, policemen, women,
7 everybody shall know much better about Indigenous
8 realities, to serve better. But those people are
9 coming from general population.

10 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

11 Um-hum.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 And the general population should be more educated
14 concerning realities, what happened before, how it
15 is... how come it's like it is now.

16 I think we all believe it's important to do
17 much more, to let people know more about that. And
18 I understand also that you... you will like that
19 Indigenous people, especially children, will be
20 more informed...

21 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

22 Um-hum.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 ... about what happened before, what happened to
25 their people, for many many years. Maybe they will

1 understand better how come it is like it is.

2 And it's a wish that they will feel to be
3 educated, to come back in their communities and to
4 help everybody to improve, to be able to do more.
5 We know that, and you spoke about that, problems,
6 housing problems, and many more - violence to
7 women - you spoke about that. It's important that
8 this problem should be addressed.

9 I will say also that U.N. declarations on
10 Indigenous right is important.

11 I will have a few words about that, before the
12 end of our autumn session, before ajourning till
13 January fifteen (15). As I told Romeo Saganash
14 when he came, and he told us that he wanted to file
15 a piece of reconciliation instead of conviction.

16 I told him that I've ask our research team to
17 look at the U.N. declaration, to see what happened
18 for the last ten (10) years, it's the tenth (10th)
19 anniversary this year, of this declaration.

20 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

21 Yes.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 How come it is not adopted by the gouvernement now.

24 We're looking at that.

25 **Mme ELLEN GABRIEL KATSITSAKWAS :**

1 Okay. Thank you.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Thank you very much. Five minutes break?

4 **Me DONALD BOURGET :**

5 That's fine.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Ok.

8 SUSPENSION

9 -----

10 REPRISE

11 **LA GREFFIÈRE :**

12 Reprise de l'audience.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bonjour. Avant d'aller à la cérémonie de clôture
15 avec Monsieur Kistabish, j'aurais seulement
16 quelques mots à souligner. L'année deux mille dix-
17 sept (2017) tire à sa fin. Ça fait presque un an
18 maintenant que nous avons débuté nos travaux.
19 Cette première année a été très marquante à
20 plusieurs niveaux.

21 En décembre dernier, le gouvernement du Québec
22 décrétait notre Commission. Disons que nous avons
23 fait du chemin depuis ce temps-là.

24 Au début, tout était à faire: trouver un local
25 pour les bureaux, une salle d'audience, bâtir une

1 équipe solide dans une région où l'on frôle le
2 plein emploi, développer des stratégies de
3 déploiement sur l'étendue du territoire québécois
4 et arrimer le tout pour être fonctionnel le plus
5 rapidement possible, en tenant compte qu'il y a
6 cinquante-cinq (55) communautés ou villages
7 autochtones au Québec, onze (11) Nations.

8 Et nous pouvons dire que nous sommes très
9 fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à
10 maintenant.

11 Nous avons désormais une équipe fantastique
12 regroupant plus de soixante-cinq (65) personnes
13 dévouées. La majorité travaille à compter de nos
14 bureaux de Val-d'Or, tandis que d'autres assurent
15 une présence de la Commission sur la Côte-Nord,
16 dans la région de Latuque, à Montréal, sur le
17 territoire Eeyou Istchee ainsi qu'au Nunavik.

18 En date d'aujourd'hui, nos équipes ont réalisé
19 soixante-trois (63) séances d'information en plus
20 de dix-neuf (19) visites de courtoisie dans la
21 plupart des régions où les nations autochtones sont
22 présentes au Québec.

23 Comme vous le savez, nos audiences ont débuté
24 le cinq (5) juin dernier avec la présence de Madame
25 Viviane Michel comme témoin après une cérémonie

1 d'ouverture, suivi le lendemain de Monsieur
2 Ghislain Picard, le chef de l'Assemblée des
3 Premières Nations du Québec et du Labrador. Une
4 multitude d'autres témoins ont suivi par la suite.

5 Alors que nous terminons notre onzième (11^e)
6 semaine d'audiences aujourd'hui, ces cent trente et
7 un (131) témoins qui ont accepté notre invitation
8 de venir nous adresser la parole, de témoigner,
9 dont des leaders autochtones, des dirigeants de
10 services publics, des experts et des citoyens,
11 sachez que nous avons encore beaucoup de matière à
12 traiter puisque deux cent quatre-vingt-un (281)
13 dossiers d'enquête ont été ouverts à ce jour.

14 À cela s'ajoute également une vingtaine
15 d'enquêtes parallèles menées par l'équipe
16 juridique.

17 Plusieurs thèmes ont émané de ces audiences.
18 Les questions de l'éducation, de la formation sont
19 revenues à plusieurs reprises par un bon nombre de
20 témoins. La condition des citoyens en situation
21 d'itinérance, la place des femmes autochtones, la
22 protection de la jeunesse, le manque de ressources
23 à plusieurs niveaux ainsi que la sécurisation
24 culturelle et les problèmes reliés à la langue ont
25 tous fait surface. Et bien sûr, j'en passe.

1 Nous allons ajourner à la fin de la journée
2 aujourd'hui jusqu'au quinze (15) janvier deux mille
3 dix-huit (2018), alors que nous reprendrons les
4 audiences pour une période de deux (2) semaines à
5 Val-d'Or, puis nous nous déplacerons à Montréal en
6 février ainsi qu'en mars. Il n'est pas exclu que
7 nos travaux se déplacent ailleurs au Québec en
8 avril; toutefois il est trop tôt à cette étape-ci
9 pour le confirmer.

10 Parallèlement aux audiences, notre équipe
11 continuera de sillonner le Québec afin d'offrir des
12 séances d'information, des visites chez les Cris,
13 les Inuits, sont à prévoir dès le retour des Fêtes.
14 Nous continuerons les discussions avec les
15 différentes communautés afin de fixer des visites
16 en territoires abénaquis, malécite, naskapi,
17 micmac, innu et autres. Alors vous voyez qu'il y
18 aura du pain sur la planche en deux mille dix-huit
19 (2018).

20 Si deux mille dix-sept (2017) est marquée par
21 le début des travaux de la Commission, il faut
22 aussi souligner le dixième (10^e) anniversaire de
23 l'adoption par les Nations Unies de la Déclaration
24 sur les Droits des Peuples Autochtones.

25 Le Canada a longtemps refusé d'adopter la

1 Déclaration pour finalement l'adopter avec réserve
2 en deux mille dix (2010). Ce n'est que très
3 récemment, en deux mille seize (2016), qu'il a
4 annoncé son appui sans réserve et son engagement à
5 une mise en œuvre complète. Nous sommes maintenant
6 à un moment charnière.

7 Ce mardi, mardi dernier, le gouvernement
8 fédéral a réitéré son appui au projet de loi du
9 député néodémocrate Romeo Saganash, qui vise
10 l'harmonisation de toutes les lois fédérales avec
11 la Déclaration. L'implantation de la Déclaration
12 en droits internes canadiens n'est donc pas
13 seulement possible, elle semble être en train de se
14 réaliser.

15 Plus d'une quinzaine de personnes et
16 organismes venus témoigner à notre Commission
17 durant les derniers mois ont réitéré la nécessité
18 de mettre en œuvre la déclaration des Nations Unies
19 non seulement au Canada mais aussi au Québec. Nous
20 avons été sensibles à ces recommandations et les
21 prenons avec le plus grand sérieux.

22 D'ailleurs, plusieurs autres provinces
23 canadiennes - telles l'Alberta, la Colombie-
24 Britannique, le Manitoba - ont déjà pris de
25 l'avance sur le Québec. La mise en œuvre des

1 principes de la Déclaration fait partie de l'agenda
2 politique de ces provinces et plusieurs mesures
3 concrètes sont déjà observables.

4 La Déclaration possède le potentiel de
5 transformer durablement les relations entre le
6 Québec et les Autochtones de manière à tenir compte
7 de leurs besoins et de leurs particularismes. La
8 Commission entend donc se pencher plus en
9 profondeur sur les paramètres de ces mises en
10 œuvre.

11 Elle souhaite aussi s'appuyer sur les
12 initiatives politiques fédérales qui ont été prises
13 pour voir ce qu'il est possible de faire au niveau
14 provincial. Dans ce sens, notre équipe de
15 recherche a déjà travaillé et travaille encore à
16 documenter la possible mise en œuvre de la
17 déclaration au Québec. Nous poursuivrons ce
18 travail en deux mille dix-huit (2018) et des
19 experts seront fort probablement entendus au mois
20 de février à Montréal sur cette question.

21 Alors sur ce, je vais souhaiter à tous ceux
22 qui nous écoutent, qui suivent activement nos
23 audiences sur notre site Internet, je vais leur
24 souhaiter une bonne période des Fêtes, étant donné
25 que c'est la dernière journée d'audience.

1 Évidemment, ce n'est pas la dernière journée de
2 travail de la Commission avant la période des
3 Fêtes. Comme je l'ai mentionné, nos équipes sont à
4 pied d'œuvre, travaillent fort, tant au bureau de
5 Val-d'Or que dans les autres régions de la province
6 où nous avons des représentants, et nous serons en
7 mesure de poursuivre à un rythme... je ne dirai pas
8 d'enfer, mais un rythme endiablé, nos audiences et
9 nos travaux au cours de la prochaine année.

10 Sur ce, je voudrais maintenant inviter
11 Monsieur Oscar Kistabish, qui est un Anishinaabe de
12 la région - nous sommes en territoire Anishinaabe
13 ici, à Val-d'Or - un Anishinaabe de la région, qui
14 est président du Centre d'amitié autochtone de Val-
15 d'Or, qui est très impliqué dans la communauté et
16 que tous considèrent comme un sage, j'aimerais
17 l'inviter à venir procéder à ce qu'on appellera la
18 cérémonie de clôture de nos audiences pour l'année
19 deux mille dix-sept (2017).

20 Alors Monsieur Kistabish, si vous voulez me
21 rejoindre.

22 Je vais demander aux gens qui sont présents
23 dans la salle de venir nous rejoindre et de former
24 un demi-cercle, si on veut, autour. Alors Monsieur
25 Kistabish, je vous laisse la parole.

1 **M. OSCAR KISTABISH :**

2 Merci. On va former un cercle. Un cercle, là,
3 c'est rond, hein? C'est rond, un cercle.
4 (Inaudible). Je voulais seulement dire que je suis
5 content d'être ici. C'est un peu comme la vie : on
6 a tous des étapes. Chaque direction nous donne des
7 étapes de la vie. La Commission est dans une étape
8 qui ne finit pas, il faut que ça continue. Il faut
9 que ça... Il y a des étapes à faire, à améliorer.
10 C'est ça qui fait la beauté, quand on commence à
11 travailler ensemble. Comme vous dites, vous étiez
12 une soixantaine et cent trente-et-un témoignages.
13 C'est quelque chose et ce n'est pas fini. Ce qui
14 est important, ce que vous avez entendu, c'est des
15 cadeaux. C'est des partages que vous avez eus. Et
16 vous l'avez mis un peu sur vos épaules, ce que vous
17 avez entendu. C'est peut-être normal entre êtres
18 humains, mais par contre, il faut en laisser. Il y
19 a des objets ici qu'on peut laisser, selon vos
20 croyances, aussi. Selon vos livres, vos
21 intuitions. Et on dit toujours aussi, nos
22 ancêtres. Vous avez vos ancêtres, on a nos
23 ancêtres. On peut leur en donner à eux-autres, ils
24 sont là. Nous sommes les descendants. On peut
25 leur dire, « j'ai été témoin de quelque chose. »

1 On va être encore témoin d'autres choses et c'est
2 important de prendre des choses, oui, sur nos
3 épaules, mais il faut en laisser. Il ne faut pas
4 que ce qu'on a entendu, des témoignages très
5 touchants des fois, très profonds, les gens qui ont
6 à cœur qui parlaient, et ça vient nous toucher, ça
7 vient nous chercher, c'est là que des fois, comme
8 être humain, tu veux aider. On les a aidés juste
9 en les écoutant. On les a aidés juste à être
10 présent. C'est pour ça qu'ils parlent, c'est pour
11 ça qu'ils partagent. Ils ont tous dit la vérité.
12 Chez nous, on dit (inaudible), on dit surtout ça
13 nous autres. C'est dans notre langage à tous les
14 jours. (Inaudible), est-ce que c'est vrai que tu
15 as vu ça? Ça c'est des faits. C'est des faits que
16 tu ne peux pas changer. C'est véridique. C'est
17 comme ça la vérité. Ça c'est une plume. Ce n'est
18 pas d'autre chose qu'une plume? Ce n'est pas fait
19 en bois. Ça ne peut pas être d'autres choses que
20 ça. C'est ça la vérité. C'est des mocassins.
21 (Inaudible), c'est ça qu'on dit nous autres. Donc
22 les gens qui ont participé, vous pouvez les
23 remercier.

24 Moi je remercie tous ceux qui ont participé,
25 qui sont venus ici. Même des fois, ça prend du

1 courage pour venir ici, beaucoup de courage. Et
2 quand on a vécu des choses, c'est touchant. Et
3 c'est pour ça qu'aujourd'hui, il faut continuer, il
4 faut qu'on laisse des choses ici. Pour notre
5 santé, notre santé mentale, spirituelle, qu'on va
6 les laisser ici. On n'est pas obligé de tout
7 transporter ce qu'on a entendu. C'était bien à
8 entendre.

9 Par contre, vous avez des objets chez vous,
10 des fois, des séances, des choses qui brûlent.
11 Chez nous, c'est un feu qu'on fait. Chez vous,
12 vous pourrez allumer des chandelles pour dire
13 merci.

14 Alors on va le redire à Me Viens, qu'il ait
15 bien compris ça, et les autres procureurs aussi.
16 C'est quelque chose à tous les jours. On dit merci
17 à celui que vous croyez. Juste une puissance.
18 Quel que soit le nom, vous donnez (inaudible)
19 pendant que je vais faire ma prière à moi, faites-
20 le à vous-même. Faites votre prière. Faites
21 quelque chose. (Inaudible). On va tout remercier
22 tout ce qui vit sur terre, on va dire merci. Merci
23 à vous. (Inaudible) on va voir une dernière chose.
24 (Inaudible). On va faire une cérémonie avec de
25 l'eau. De l'eau c'est quelque chose qu'on...

1 Depuis qu'on est venu au monde dans l'eau, on a
2 toujours eu besoin de l'eau. Pourquoi? Parce que
3 l'eau donne la vie. Et c'est les femmes qui
4 transportent l'eau. Je vais demander à Anik
5 qu'elle nous donne de l'eau.

6 Aussi, ça représente un peu de ça: c'est de
7 l'amour ça. La première chose qu'on a eue quand on
8 était jeune, quand on est venu au monde, c'est
9 l'amour. Alors il faut qu'on ait quelque chose qui
10 nous donne l'eau, la vie. On va y goûter, on va la
11 sentir. C'est la vie.

12 Dans la nature, c'est notre mère la Terre qui
13 nous donne l'eau. Dans le monde humain, c'est la
14 femme. C'est la femme qui va nous donner l'eau, la
15 vie. Maintenant, nous vivons dans un cercle. Le
16 cercle, c'est très important. Dans le cercle, il
17 n'y a personne qui est en arrière, il n'y a
18 personne qui est en avant, il n'y a personne qui
19 est plus bas, il n'y a personne qui est plus haut.
20 On est tous au même niveau. C'est ça qui fait la
21 force du cercle. C'est pour ça qu'on le vit. On
22 va dire merci à vous autres, à tout le monde.

23 « Meegwetch. »

24 **L' AUDIENCE :**

25 Meegwetch.

1 **M. OSCAR KISTABISH :**

2 Maintenant, on va tous se tenir la main comme ça.

3 Ça c'est pour (inaudible).

4 -----

5

6 Nous soussignées, **Gabrielle Clément et Ann**
7 **Montpetit** sténographes officielles, certifions que
8 les pages qui précèdent sont et contiennent la
9 transcription exacte et fidèle des notes
10 recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique,
11 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
12 qualité dudit enregistrement, le tout conformément
13 à la loi;

14

15 Et nous avons signé :

16



17

18

19 -----
Gabrielle Clément, s.o.

20

21

22

23

24

25

26

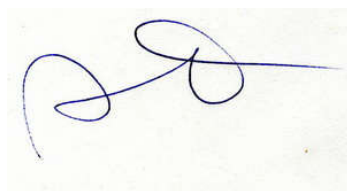
27

28

29

30

31



Ann Montpetit, s.o.b.